

En septembre 2018, 790 000 élèves entrant en cours préparatoire (CP) dans près de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Le dispositif évalue des compétences, en français et mathématiques.

En début de CP, la majorité des élèves maîtrise les compétences de compréhension orale (selon l'exercice, de 73,4 % à 90,1 % des élèves sont au-dessus des seuils de fragilité) (1). Les compétences de reconnaissance et de manipulation des lettres sont les moins maîtrisées (de 61,1 % à 81,4 %). En mathématiques, la connaissance des nombres est la mieux maîtrisée (de 82,7 % à 92,0 %) (2). En revanche, l'exercice de résolution de problèmes et celui proposant de placer un nombre sur une ligne numérique sont les moins

réussis : respectivement 59,3 % et 44,0 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante. Quel que soit le domaine évalué en début de classe de CP en français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons (1). C'est aussi le cas en mathématiques à deux exceptions près : les domaines « comparer les nombres » et « placer un nombre sur une ligne numérique » (2).

Des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (3). En général, les élèves entrant en CP dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public. Quant aux élèves des écoles d'éducation prioritaire, ils ont une maîtrise moins affirmée des différents domaines.

Précisions

Le principal objectif de cette évaluation est de proposer, dès le début de l'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages de CP. Elle vise à identifier les besoins individuels de chaque élève, de façon à apporter l'aide la mieux adaptée.

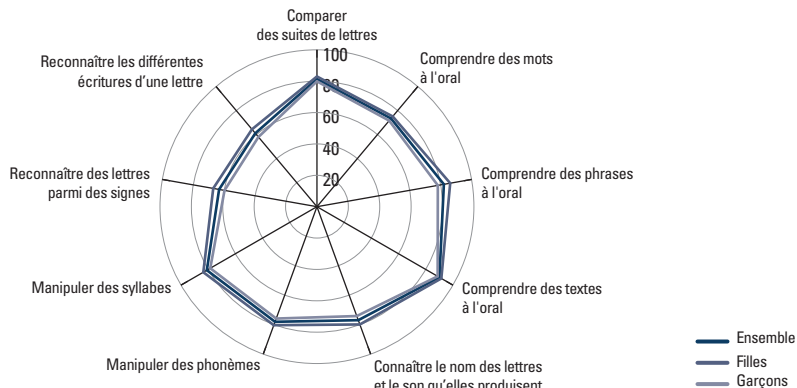
Deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié (seuil 1).
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles (seuil 2).

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 19.13.

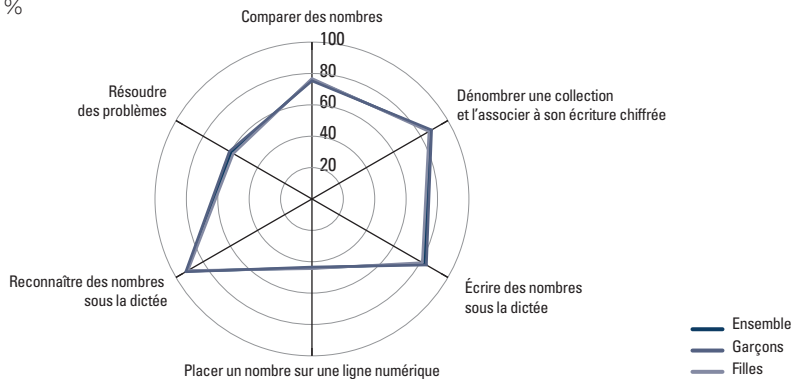
1 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en français en début de CP, septembre 2018, en %



► **Champ :** France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. **Public + Privé sous contrat.**
Lecture : en début de CP, 83 % des filles présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Comparer des suites de lettres ».

© DEPP

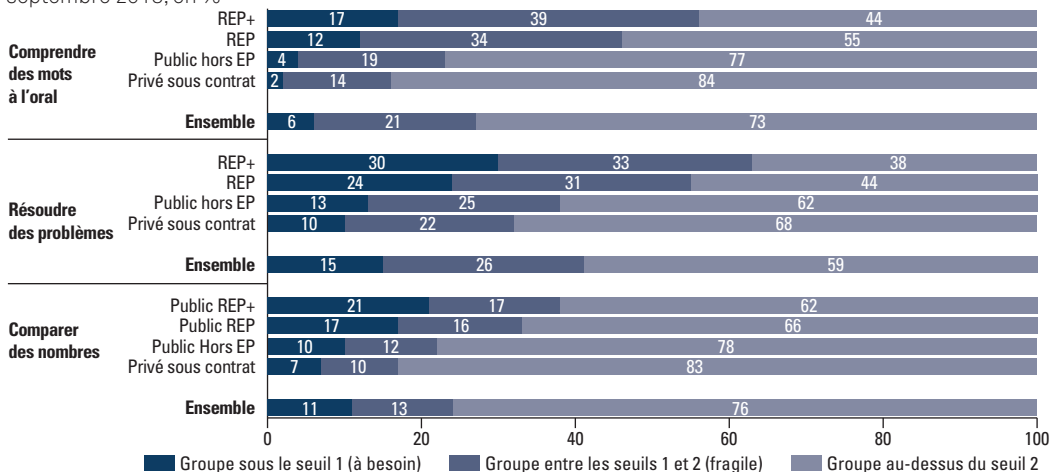
2 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en mathématiques en début de CP, septembre 2018, en %



► **Champ :** France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. **Public + Privé sous contrat.**
Lecture : en début de CP, 77 % des garçons présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Comparer des nombres ».

© DEPP

3 Répartition des élèves dans les groupes dans trois domaines évalués en début de CP selon le secteur, septembre 2018, en %



► **Champ :** France métropolitaine + DOM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. **Public + Privé sous contrat.**
Lecture : en début de CP, 33 % des élèves de REP+ présentent des acquis fragiles dans le domaine « Résoudre des problèmes ».

© DEPP

En septembre 2018, 780 000 élèves entrant en cours élémentaires première année (CE1) dans près de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Le dispositif évalue des compétences, en français et en mathématiques.

En début de CE1, plus de 30% des élèves rencontrent des difficultés marquées dans le domaine de la lecture orale (1). Dans le domaine de la compréhension écrite, le taux de maîtrise satisfaisante est atteint par près de quatre élèves sur cinq. En mathématiques, les exercices de calcul mental, de comparaison de nombres et de géométrie sont les mieux réussis (2). En revanche, l'exercice de résolution de problèmes et ceux proposant des additions et des soustractions en lignes mettent plus souvent les élèves en difficulté.

En français, les filles présentent des performances plus assurées que les garçons. C'est notamment le cas en compréhension de phrase en l'oral (1). En mathématiques, les garçons présentent de meilleures performances dans l'ensemble des domaines à deux exceptions près : la géométrie et le calcul mental (2).

Des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (3). En général, les élèves entrant en CE1 dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public. Quant aux élèves des écoles d'éducation prioritaire, ils ont une maîtrise moins affirmée des différents domaines.

Précisions

Le principal objectif de cette évaluation est de proposer, dès le début de l'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages de CE1. Elle vise à identifier les besoins individuels de chaque élève, de façon à apporter l'aide la mieux adaptée.

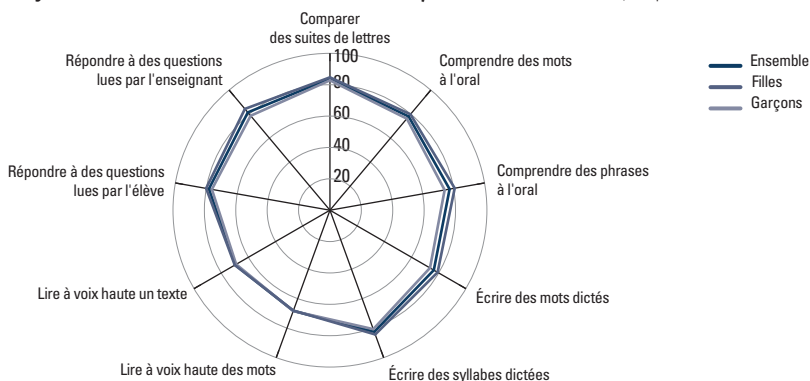
Deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié (seuil 1).
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles (seuil 2).

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 19.14.

1 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en français en début de CE1, septembre 2018, en %

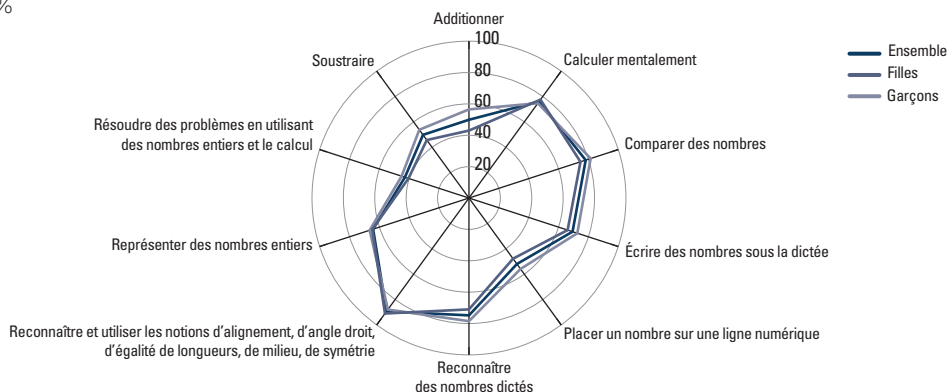


► Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie Française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

LECTURE : en début de CE1, 85 % des filles présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Comparer des suites de lettres ».

© DEPP

2 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en mathématiques en début de CE1, septembre 2018, en %

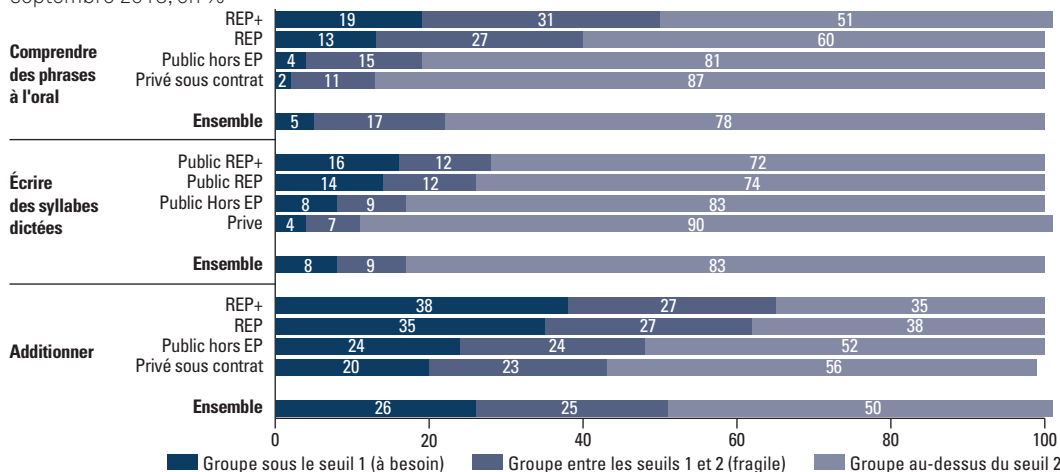


► Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie Française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

LECTURE : en début de CE1, 43 % des filles présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Additionner ».

© DEPP

3 Répartition des élèves dans les groupes dans trois domaines évalués en début de CE1 selon le secteur, septembre 2018, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM, Polynésie Française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

LECTURE : en début de CE1, 27 % des élèves de REP présentent des acquis fragiles dans le domaine « Comprendre des phrases à l'oral ».

© DEPP

En octobre 2018, plus de 810 000 élèves de sixième scolarisés dans plus de 7 000 établissements ont passé une évaluation standardisée sur support numérique.

En début de sixième, 86,7% des élèves ont au moins une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en français. Ils sont 72,3% en mathématiques. Les filles ont un taux de maîtrise plus élevé en français que les garçons : 89,4% contre 84,6%. En mathématiques, les performances selon le sexe sont proches (1)(2).

En français comme en mathématiques, la proportion d'élèves qui maîtrisent les connaissances et compétences évaluées est nettement moins élevée pour les élèves en retard. La différence est particulièrement marquée en mathématiques : 44,1 points de pourcentage.

La proportion d'élèves ayant acquis les attendus de français et de mathématiques est plus basse parmi les élèves des REP et des REP+. Elle est la plus élevée dans les établissements privés. Les disparités de maîtrise sont également très marquées selon le profil social du collège.

En français, dans près de trois académies sur quatre, la part des élèves maîtrisant les éléments du français se concentre entre 85% et 90%. Ce taux est le plus élevé pour les académies de Paris (91,6%) et de Rennes (90,8%) (3). En mathématiques, plus de trois élèves sur quatre ont au moins un niveau de maîtrise satisfaisant dans dix académies, dont Grenoble (77,4%), Clermont-Ferrand (77,5%), Rennes (79,1%) et Paris (79,6%).

Précisions

L'évaluation a été conçue à partir d'éléments des domaines 1 et 4 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle ne constitue pas un balayage exhaustif des programmes.

Les seuils de maîtrise ont été déterminés selon une méthodologie qui confronte les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'enseignants et d'experts sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Pour chacune des disciplines, les seuils permettent de caractériser les degrés d'acquisition suivants : « Maîtrise insuffisante », « Maîtrise fragile », « Maîtrise satisfaisante », « Très bonne maîtrise ».

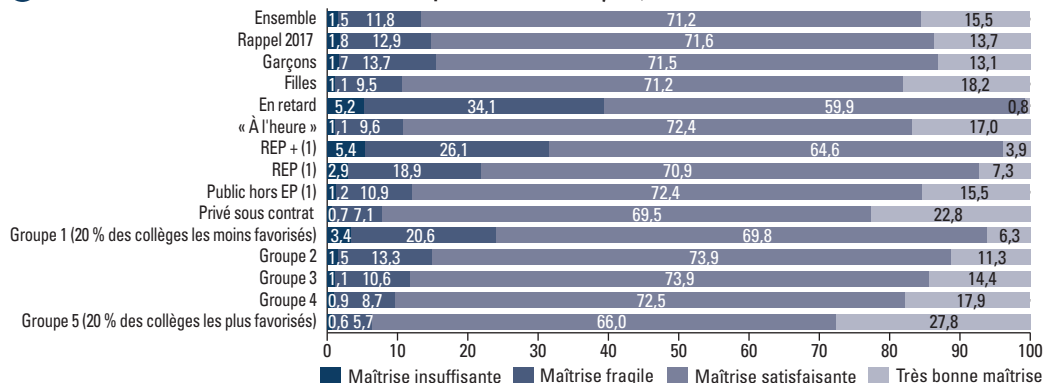
Pour en savoir plus

- Note d'Information : 19.26.
- Rocher T., 2016, « Construction d'un indice de position sociale des élèves », *Éducation & formations*, n°90, MENESR.

Source

MENJ-MESRI-DEPP, Évaluation exhaustive de début de sixième, octobre 2018.

1 Maîtrise des connaissances et des compétences en français, octobre 2018



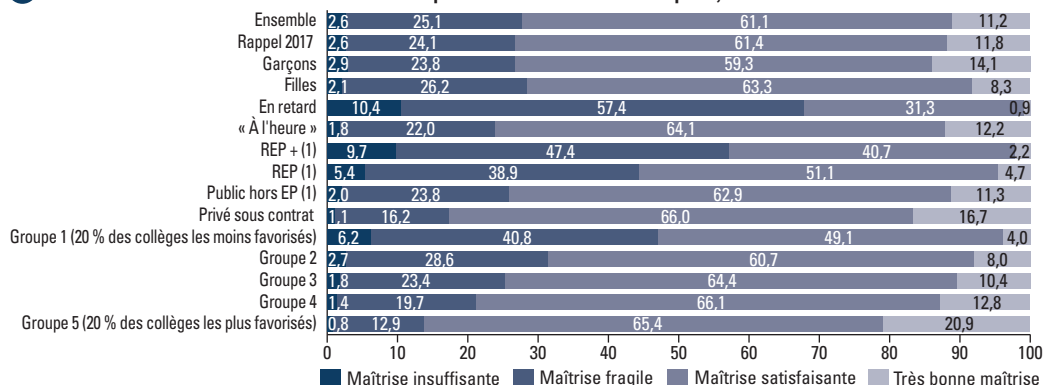
► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

1. EP : éducation prioritaire; REP : réseau d'éducation prioritaire; REP + : réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Lecture : 71,2 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en français et 15,5 % des élèves en ont une très bonne maîtrise.

© DEPP

2 Maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques, octobre 2018



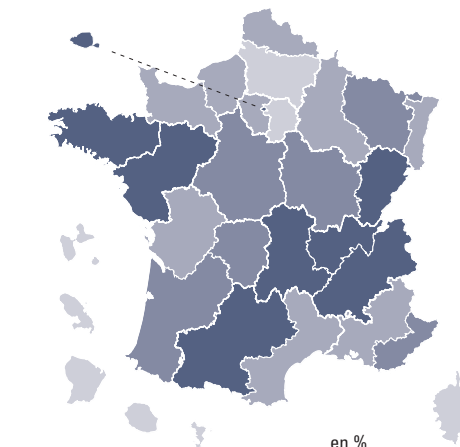
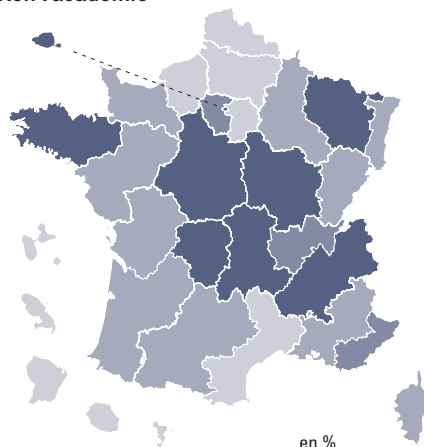
► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

1. EP : éducation prioritaire; REP : réseau d'éducation prioritaire; REP + : réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Lecture : 61,1 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en mathématiques et 11,2 % des élèves en ont une très bonne maîtrise.

© DEPP

3 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français et en mathématiques selon l'académie



► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

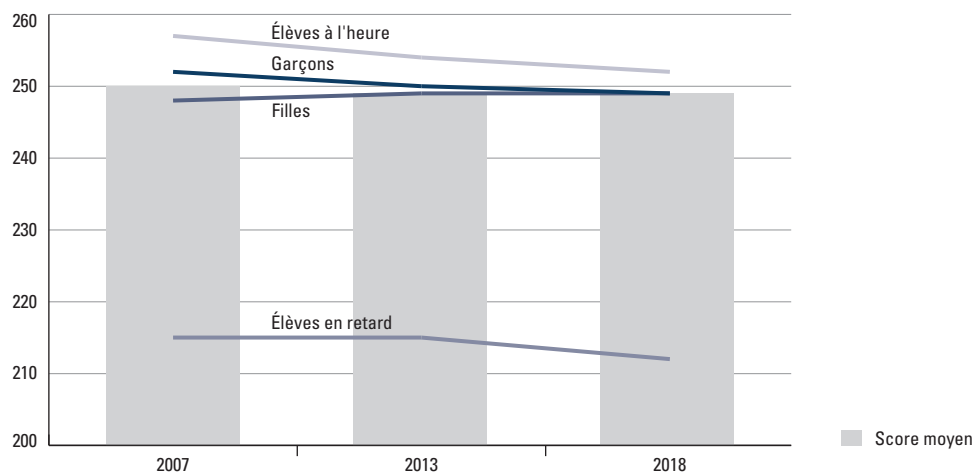
© DEPP

Mesuré en fin d'école primaire dans le cadre du cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cedre), le niveau des acquis des élèves en sciences expérimentales est globalement stable depuis onze ans (1). Le score moyen de l'ensemble des élèves est de 249 points en 2018 et 2013, de 250 points en 2007 (2). En revanche, la répartition des écoliers dans les groupes de niveau évolue. La proportion des élèves diminue dans les groupes les plus faibles (<1 et 1) et dans le groupe le plus performant (5) (3). Les groupes intermédiaires sont davantage représentés, ce qui traduit une homogénéisation générale du niveau des élèves. La différence de score entre les élèves à l'heure et en retard est toujours très importante (40 points).

Les niveaux des filles et des garçons s'équilibrent : 58,7% des garçons figurent dans les groupes 3, 4, 5 contre 59,1% de filles (4). En 2007, ces proportions étaient respectivement de 56,7% et de 54,1%. Les différences de niveaux restent très marquées par l'origine sociale des élèves, le score moyen progressant à mesure que le niveau social moyen des écoles augmente (5).

La grande majorité des élèves estime avoir un bon niveau en sciences et déclare aimer faire des sciences, en particulier des expériences scientifiques. Ils sont même 88,9% à souhaiter en faire davantage. Enfin, 60,2% déclarent aimer faire des recherches et 70,1% faire des exposés (6).

1 Évolution des scores moyens en fin d'école



► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

■ Lecture : Le score moyen général passe de 250 en 2013 à 238 en 2018. Le score moyen passe de 248 en 2013 à 237 en 2018.

© DEPP

Précisions

L'enquête Cedre a pour objectif de mesurer les acquis des élèves, en les positionnant sur une échelle de performances balayant différents niveaux de maîtrise, des plus élémentaires aux plus complexes. L'enquête de 2018 porte sur les compétences en sciences en fin d'école. Elle permet une comparaison avec celles de 2007 et 2013.

En 2018, 220 écoles ont été sélectionnées en vue d'une représentativité nationale. Dans chaque école, tous les

élèves des classes de CM2, soit environ 6 000 élèves ont été évalués sur papier et ont répondu à un questionnaire portant principalement sur leur motivation et leur rapport aux sciences.

Pour en savoir plus

- Rocher T., « Construction d'un indice de position sociale des élèves », *Éducation & formations*, n°90, avril 2016, MENESR-DEPP.

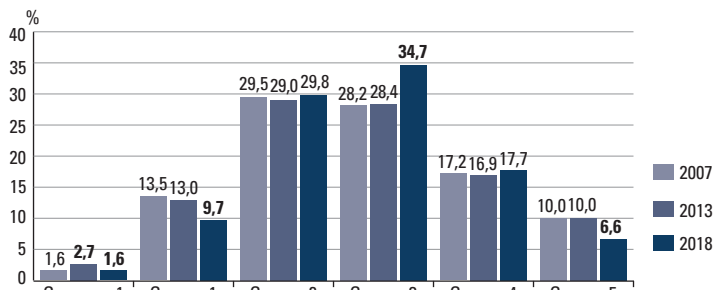
2 Score moyen en sciences en fin d'école

	2007	2013	2018
Score moyen	250	249	249
Écart-type	50	52	43

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

© DEPP
Lecture : en 2018, les élèves obtiennent un score de 249 avec un écart type de 43.

3 Répartition des élèves par groupe de niveaux en sciences en fin d'école, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

© DEPP
Lecture : en 2018, 29,8 % des élèves sont dans le groupe 2.

Note : les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

4 Score moyen et répartition en % dans les groupes de niveaux en sciences en fin d'école selon les caractéristiques des élèves

	Année	Répartition (en %)	Score moyen	Écart-type	Groupes					
					<1	1	2	3	4	5
Garçons	2007	51,4	252	51	1,7	13,5	28,2	26,6	19,0	11,1
	2013	50,2	250	53	3,3	13,0	27,8	27,6	17,8	10,6
	2018	50,9	249	44	2,2	9,8	29,2	34,2	17,7	6,8
Filles	2007	48,6	248	48	1,5	13,5	30,9	29,9	15,3	8,9
	2013	49,8	249	51	2,0	13,0	30,3	29,3	15,9	9,4
	2018	49,1	249	41	0,9	9,6	30,3	35,2	17,6	6,3
Élèves en retard	2007	15,8	215	37	5,1	30,0	40,8	17,4	5,8	0,8
	2013	12,0	215	44	8,2	30,9	34,2	19,7	4,9	2,1
	2018	7,7	212	38	7,1	28,9	41,6	19,3	2,5	0,6
Élèves à l'heure	2007	84,2	257	49	0,9	10,4	27,4	30,2	19,4	11,7
	2013	88,0	254	51	1,9	10,6	28,3	29,6	18,5	11,1
	2018	92,3	252	41	1,1	8,1	28,8	36,0	18,9	7,1

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

© DEPP
Note : les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

Lecture : les garçons représentent 50,9 % de l'échantillon en 2018 contre 50,2 % en 2013. Leur score a diminué de 1 point entre les deux derniers cycles d'évaluation, passant de 250 à 249 points. 9,8 % d'entre eux appartiennent au groupe de niveau 1 en 2018 contre 13,0 % en 2013.

5 Score moyen en sciences en fin d'école selon l'indice social moyen de l'école

Indice moyen de l'école (1)	Année	Score moyen	Écart-type
Premier quart	2007	240	47
	2013	236	49
	2018	242	43
Deuxième quart	2007	246	49
	2013	247	51
	2018	245	41
Troisième quart	2007	251	50
	2013	251	51
	2018	250	41
Quatrième quart	2007	262	52
	2013	263	52
	2018	260	43

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

© DEPP
Note : les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

1. L'indice de position socio-scolaire mesure la proximité du milieu familial de l'enfant au système scolaire. Cet indice peut se substituer à la profession des parents pour mieux expliquer les parcours et la réussite scolaire de leurs enfants.

Lecture : en 2018, le score moyen des élèves appartenant au quart des écoles les plus défavorisées (premier quart) est de 242, contre 236 en 2013.

6 Motivation des élèves en sciences expérimentales, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

© DEPP
Lecture : en 2018, 89,2 % des élèves déclarent aimer faire des expériences scientifiques en sciences expérimentales.

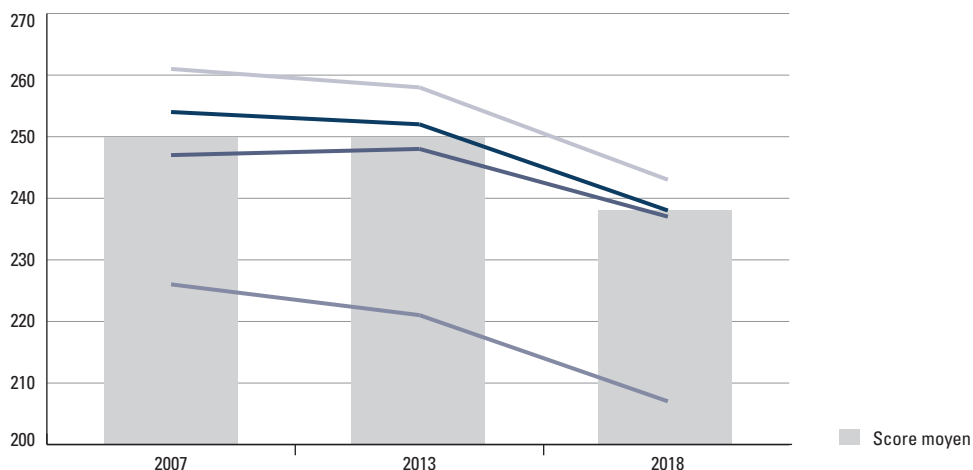
Mesuré en fin de collège, dans le cadre du cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cedre), le niveau des acquis des élèves en sciences baisse en 2018 (1). Le score moyen passe de 250 (en 2007 et 2013) à 238 en 2018 (2). Les élèves à l'heure et en retard accusent une baisse de score similaire de 18 points entre 2007 et 2018 (4).

En 2013, l'écart de score entre les filles et les garçons se resserrait, passant de 7 points de score à 4 points de score. En 2018, il n'y a plus d'écart significatif puisque, depuis 2007, le score moyen des garçons a davantage baissé (16 points de score) que celui des filles (10 points de score). De ce fait leurs scores s'équilibrent en 2018.

En 2018, un glissement du pourcentage d'élèves des groupes de niveaux élevés vers les groupes de niveaux faibles est observé (3). En effet, entre 2007 et 2013, le pourcentage d'élèves dans les groupes de faibles niveaux (inférieur à 1 et 1) n'avait pas évolué de façon significative (15,0 % en 2007 et 15,4 % en 2013). En 2018, il passe à 21,6 %. De même, le pourcentage d'élèves dans les groupes les plus performants (4 et 5) était resté stable entre 2007 et 2013 (26,9 % en 2007 et 28,1 % en 2013), mais il diminue en 2018 pour atteindre 19,9 %.

Les résultats des élèves sont toujours liés à leur origine sociale, le score moyen progressant à mesure que le niveau social moyen du collège augmente (5).

1 Évolution des scores moyens en fin de collège



► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

■ Lecture : le score moyen général passe de 250 en 2013 à 238 en 2018. Le score moyen des filles passe de 248 en 2013 à 237 en 2018.

© DEPP

Précisions

L'enquête Cedre a pour objectif de mesurer les acquis des élèves, en les positionnant sur une échelle de performances balayant différents niveaux de maîtrise, des plus élémentaires aux plus complexes. L'enquête de 2018 porte sur les compétences en sciences en fin de collège. Elle permet une comparaison avec celles de 2007 et 2013.

En 2018, 235 collèges ont été sélectionnés en vue d'une représentativité nationale. Tous les élèves d'une ou deux classes de troisième ont été évalués, soit environ

6 000 élèves. Pour la première fois, l'évaluation s'est déroulée sur ordinateur. Huit élèves par classe ont également passé des épreuves pratiques.

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 14.28.
- MEN-DEPP, 2018, « Cedre sciences collège 2013 : résultats et analyse de l'évaluation nationale des élèves en fin de troisième, en SVT et en physique-chimie », *Les Dossiers de la Depp*, n° 210.

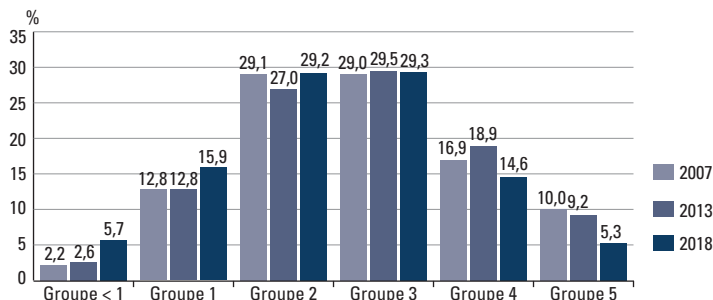
2 Score moyen en sciences en fin de collège

	2007	2013	2018
Score moyen	250	250	238
Écart-type	50	50	49

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

LECTURE : en 2018, les élèves ont un score de 238 avec un écart-type de 49.

3 Répartition des élèves par groupe de niveaux en sciences en fin de collège, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

Note : les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

LECTURE : en 2018, 29,2 % des élèves sont dans le groupe 2.

4 Score moyen et répartition en % dans les groupes de niveaux en sciences en fin de collège selon les caractéristiques des élèves

	Année	Répartition (en %)	Score moyen	Écart-type	Groupes					
					<1	1	2	3	4	5
Garçons	2007	49,2	254	53	2,5	12,5	27,0	27,7	18,0	12,4
	2013	49,7	252	53	3,1	13,1	24,6	28,4	19,9	10,9
	2018	50,0	238	50	6,2	16,1	28,6	27,9	15,4	5,8
Filles	2007	50,8	247	46	2,0	13,1	31,2	30,2	15,8	7,7
	2013	50,3	248	47	2,1	12,4	29,5	30,6	17,9	7,5
	2018	50,0	237	48	5,1	15,6	29,8	30,8	13,9	4,8
Élèves en retard	2007	31,3	226	42	4,1	24,4	37,9	22,3	9,0	2,3
	2013	21,1	221	42	6,1	26,8	35,0	22,5	8,3	1,4
	2018	13,8	207	40	14,4	29,7	34,0	18,1	3,2	0,6
Élèves à l'heure	2007	68,7	261	50	1,3	7,5	25,2	32,0	20,4	13,5
	2013	78,9	258	49	1,7	9,0	24,9	31,4	21,7	11,3
	2018	86,2	243	48	4,3	13,6	28,4	31,1	16,5	6,1

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

Note : les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

LECTURE : les filles représentent 50 % de l'échantillon en 2018 contre 50,3 % en 2013. Leur score a diminué de 11 points entre les deux derniers cycles d'évaluation, passant de 248 à 237 points. 15,6 % d'entre elles appartiennent au groupe de niveau 1 en 2017 contre 12,4 % en 2013.

5 Score moyen en sciences en fin de collège selon l'indice de position sociale moyen du collège

Indice moyen de l'établissement (1)	Année	Score moyen	Écart-type
Premier quart	2007	236	47
	2013	233	48
	2018	220	49
Deuxième quart	2007	251	47
	2013	248	50
	2018	236	47
Troisième quart	2007	248	52
	2013	252	45
	2018	245	45
Quatrième quart	2007	265	50
	2013	267	51
	2018	250	49

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat.

Note : les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

1. L'indice de position sociale mesure la proximité du milieu familial de l'enfant au système scolaire. Cet indice peut se substituer à la profession des parents pour mieux expliquer les parcours et la réussite scolaire de leurs enfants. En 2018, on utilise un indice de position sociale croisé qui a été appliqué sur les données des évaluations précédentes.

LECTURE : en 2018, les élèves du premier quartile (collèges les plus défavorisés selon l'indice de position sociale) ont un score de 220, contre 233 en 2013.

En 2018, plus de 710 000 jeunes de 17 ans ou plus, de nationalité française, ont participé à la **journée défense et citoyenneté** au cours de laquelle ils ont passé un test de compréhension de l'écrit.

Le test vise à évaluer l'automatisme de la lecture, les connaissances lexicales et les traitements complexes de supports écrits. En fonction de la réussite à ces trois dimensions, huit profils de lecteurs sont déterminés (1).

Les jeunes les plus en difficulté (profils 1 et 2), qui représentent 5,2 % de l'ensemble, voient leurs faiblesses s'expliquer par un déficit important de vocabulaire. Les profils 3 et 4 (6,3 %) ont un niveau lexical correct, mais ne parviennent pas à traiter les écrits complexes.

L'épreuve permet aussi d'identifier des profils particuliers de lecteurs : 10,9 % parviennent à compenser leurs difficultés pour accéder à un certain niveau de compréhension (profils 5a et 5b). Le profil 5c (15,6 %), malgré des déficits des processus d'automatisation, réussit les traitements complexes de l'écrit. Le profil 5d (62 %) décrit les jeunes ayant tout réussi.

Les garçons sont plus souvent en difficulté que les filles (1), ils réussissent moins les épreuves de compréhension (profils 1, 3 et 4) (2). Ils sont aussi caractérisés par un déficit des mécanismes de base de traitement de l'écrit (profils 1, 3, 5a et 5c).

Les résultats varient selon les académies (3). En France métropolitaine, neuf académies affichent un pourcentage de jeunes en difficulté inférieur à 10 % et sept ont un taux supérieur à 12 %.

Précisions

Population concernée - Jeunes Français entre 16 et 25 ans ayant participé à la *journée défense et citoyenneté* (JDC) en 2018 en France métropolitaine et dans les DOM.

Comparaisons académiques - Les informations recueillies ne permettent de comparer que les jeunes de nationalité française. Or, cette proportion varie selon les académies.

Avertissement - Les résultats de l'année 2018 ne peuvent pas être interprétés en évolution. En effet, les données recueillies depuis 2016 ne sont pas strictement compa-

rables aux années antérieures en raison de problèmes techniques rencontrés lors des passations. Ces problèmes ont empêché les jeunes de répondre à certains items. Le pourcentage de jeunes en difficulté de lecture est par conséquent surestimé, il y a donc une rupture de série par rapport aux années antérieures. Les comparaisons géographiques (entre départements ou régions) et démographiques (sexe) restent possibles pour une année donnée.

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 19.20 ; 18.10, 17.17 ; 16.14 ; 15.16.

1 Les profils de lecteurs, en %, JDC 2018

Profils	Traitements complexes	Automaticité de la lecture	Connaissances lexicales	Garçons	Filles	Ensemble	
5d	+	+	+	59,7	64,3	62,0	Lecteurs efficaces
5c	+	-	+	16,7	14,6	15,6	77,6
5b	+	+	-	6,4	7,7	7,0	Lecteurs médiocres
5a	+	-	-	4,1	3,8	3,9	10,9
4	-	+	+	3,6	2,8	3,3	Très faibles capacités de lecture
3	-	-	+	3,9	2,2	3,0	6,3
2	-	+	-	1,8	1,8	1,8	Difficultés sévères
1	-	-	-	3,9	2,8	3,4	5,2

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

Avertissement : en raison de problèmes techniques, l'année 2018 marque une rupture de série par rapport aux années antérieures.

Note : le signe «+» indique que la compétence est jugée maîtrisée et le signe «-» indique que les jeunes éprouvent des difficultés sur la compétence visée.

Lecture : la combinaison des trois dimensions de l'évaluation permet de définir 8 profils. Les profils numérotés de 1 à 4 concernent les jeunes n'ayant pas la capacité de réaliser des traitements complexes (très faible compréhension en lecture suivie, très faible capacité à rechercher des informations). Ils sont en deçà du seuil de lecture fonctionnelle. Les profils codés 5a, 5b, 5c, 5d sont au-delà de ce même seuil, mais avec des compétences plus ou moins solides, ce qui peut nécessiter des efforts de compensation relativement importants.

© DEPP

2 Répartition de chaque profil de lecteurs selon le sexe, en %, JDC 2018

	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5a	Profil 5b	Profil 5c	Profil 5d
Garçons	59,3	51,0	64,8	56,9	52,9	46,3	54,5	49,1
Filles	40,7	49,0	35,2	43,1	47,1	53,7	45,5	50,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

Avertissement : en raison de problèmes techniques, l'année 2018 marque une rupture de série par rapport aux années antérieures.

© DEPP

3 Répartition des lecteurs selon l'académie et la région en %, JDC 2018

Académies et régions	En difficulté [Profils 1, 2, 3, 4]	Difficultés sévères [Profils 1 et 2]	Très faibles capacités de lecture [Profils 3 et 4]	Lecteurs médiocres [Profils 5a et 5b]	Lecteurs efficaces [Profils 5c et 5d]
Clermont-Ferrand	10,2	4,0	6,2	10,3	79,4
Grenoble	9,6	4,0	5,6	10,1	80,3
Lyon	9,0	4,0	5,0	10,6	80,3
Auvergne-Rhône-Alpes	9,6	4,1	5,5	10,3	80,2
Besançon	12,5	5,3	7,2	11,3	76,2
Dijon	12,8	5,2	7,6	10,3	77,0
Bourgogne-Franche-Comté	12,7	5,3	7,4	10,7	76,7
Bretagne (Rennes)	9,5	4,1	5,4	11,5	79,0
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	12,3	5,1	7,2	10,7	76,9
Corse	8,4	3,4	5,0	11,9	79,7
Nancy-Metz	10,1	3,9	6,2	10,0	79,9
Reims	12,1	4,6	7,5	9,8	78,0
Strasbourg	11,9	5,8	6,1	12,4	75,7
Grand Est	11,2	4,7	6,5	10,8	78,0
Amiens	15,3	6,4	8,9	11,1	73,6
Lille	10,8	5,1	5,7	12,5	76,8
Hauts-de-France	12,0	5,4	6,6	12,0	75,9
Créteil	9,4	4,5	4,9	12,8	77,8
Paris	5,9	2,7	3,2	8,1	85,8
Versailles	8,3	3,6	4,7	10,6	81,1
Île-de-France	8,5	3,9	4,6	11,0	80,6
Caen	12,2	4,7	7,5	9,2	78,7
Rouen	12,1	5,4	6,7	12,7	75,3
Normandie	12,0	5,0	7,0	11,0	76,8
Bordeaux	10,7	4,2	6,5	8,9	80,6
Limoges	11,3	4,1	7,2	7,4	81,2
Poitiers	12,8	5,5	7,3	10,1	77,0
Nouvelle-Aquitaine	11,4	4,6	6,8	9,1	79,5
Montpellier	9,8	4,4	5,4	10,8	79,4
Toulouse	10,3	4,3	6,0	9,9	79,8
Occitanie	10,2	4,4	5,8	10,3	79,6
Pays de la Loire (Nantes)	9,1	3,7	5,4	10,6	80,2
Aix-Marseille	11,8	5,5	6,3	11,8	76,4
Nice	9,4	4,1	5,3	12,1	78,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,7	4,9	5,8	12,0	77,3
France métropolitaine	10,5	4,5	6,0	10,8	78,7
Guadeloupe	32,0	18,6	13,4	16,0	52,0
Guyane	51,0	32,4	18,6	11,9	37,1
Martinique	33,9	17,4	16,5	13,6	52,4
Mayotte	73,7	53,5	20,2	10,1	16,2
La Réunion	27,2	14,3	12,9	13,7	59,1
DOM	36,7	21,7	15,0	13,7	49,8
France métropolitaine + DOM	11,5	5,2	6,3	10,9	77,6

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

Avertissement : en raison de problèmes techniques, l'année 2018 marque une rupture de série par rapport aux années antérieures.

© DEPP

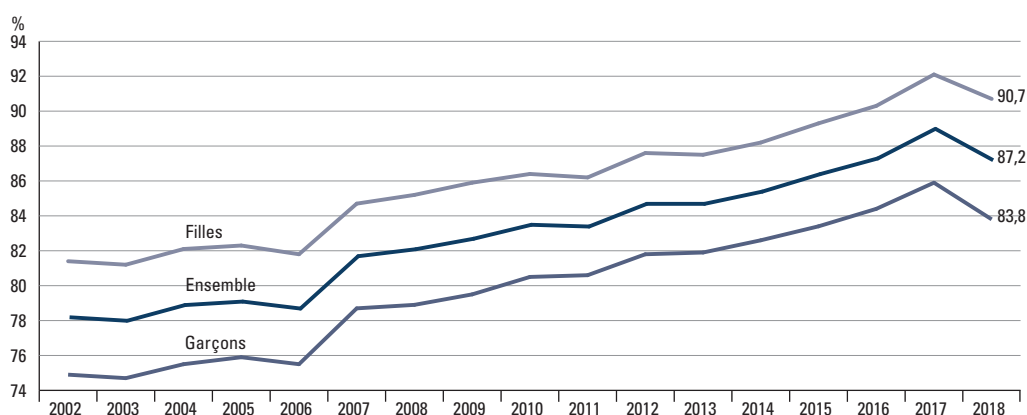
À la session 2018, 704 300 candidats de France métropolitaine et des DOM ont obtenu le **diplôme national du brevet (DNB)** portant **le taux de réussite** à 87,2 %. Ce taux baisse pour la première fois depuis la session 2006 (1).

Depuis la session 2013, les candidats se répartissent en deux séries. La série générale, largement majoritaire, est essentiellement constituée des élèves scolarisés en classes de troisième générale au collège, tandis que la série professionnelle regroupe principalement des élèves de classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles et de l'enseignement agricole. Les candidats sont 88,1 % à obtenir leur diplôme dans la série générale et 78,2 % dans la série professionnelle.

Comme lors des sessions précédentes, les filles réussissent mieux que les garçons au DNB, quelle que soit la série présentée. Les candidats de la série générale sont plus jeunes que ceux de la série professionnelle : la plupart ont 15 ans, alors que dans la série professionnelle, du fait de parcours plus longs, la majorité des candidats a 16 ans (2).

Les enfants de cadres supérieurs ou d'agriculteurs exploitants réussissent mieux que les autres candidats, et les enfants d'ouvriers ou de parents inactifs comptent parmi ceux qui ont les taux de réussite les plus faibles (3). C'est dans la série générale que le taux de réussite varie le plus selon l'origine sociale du candidat, avec 24,8 points d'écart entre les enfants de professeurs et les enfants d'inactifs.

1 Évolution du taux de réussite au diplôme national du brevet selon le sexe, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011 (1).

1. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasi identiques.

© DEPP

Précisions

Population concernée - Ensemble des candidats au DNB de France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

Âge atteint au cours de l'année - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 17.07 ; 16.06 ; 15.10 ; 14.07 ; 13.04.

2 Réussite au diplôme national du brevet selon le sexe, session 2018

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Garçons	308 934	84,8	34 609	76,1	343 543	83,8
Filles	339 985	91,3	20 739	82,1	360 724	90,7
Ensemble	648 919	88,1	55 348	78,2	704 267	87,2

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEPP

3 Réussite au diplôme national du brevet selon l'âge, session 2018

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
14 ans ou moins	23 663	98,4	63	91,3	23 726	98,4
15 ans	570 942	90,9	23 454	84,7	594 396	90,6
16 ans	51 451	64,6	28 357	77,0	79 808	68,5
17 ans ou plus	2 863	58,4	3 474	56,7	6 337	57,4
Ensemble	648 919	88,1	55 348	78,2	704 267	87,2

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEPP

4 Réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale, session 2018

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	10 550	94,2	1 188	89,5	11 738	93,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	57 668	90,4	3 874	82,8	61 542	89,8
Cadres, professions intellectuelles supérieures	154 505	96,9	2 686	87,5	157 191	96,8
<i>dont professeurs et assimilés</i>	<i>24 488</i>	<i>98,0</i>	<i>252</i>	<i>88,1</i>	<i>24 740</i>	<i>97,9</i>
Professions intermédiaires	98 207	92,4	5 271	84,0	103 478	92,0
<i>dont instituteurs et assimilés</i>	<i>6 012</i>	<i>97,2</i>	<i>166</i>	<i>84,3</i>	<i>6 178</i>	<i>96,8</i>
Employés	135 436	87,7	11 907	81,3	147 343	87,2
Ouvriers	117 681	83,0	14 938	79,4	132 619	82,6
Retraités	6 522	85,5	581	77,0	7 103	84,7
Inactifs	50 612	73,2	9 263	72,1	59 875	73,0
Indéterminé	17 738	76,3	5 640	67,8	23 378	74,1
Ensemble	648 919	88,1	55 348	78,2	704 267	87,2

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEPP

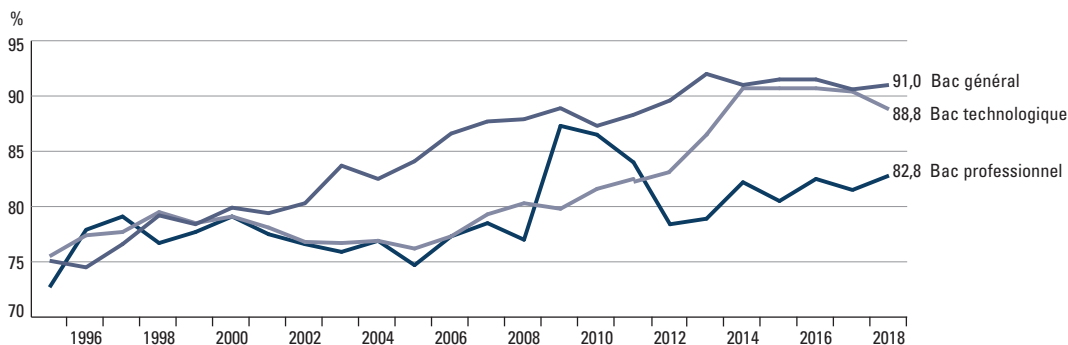
Avec 767 600 candidats et 677 300 bacheliers, le **taux de réussite** atteint 88,2 % à la session 2018, avec 91,0 % au **baccalauréat général**, 88,8 % au **baccalauréat technologique** et 82,8 % au **baccalauréat professionnel** (1)(2). Il augmente légèrement dans la voie générale et de façon plus marquée dans le professionnel, tandis qu'il diminue dans le technologique. Avec notamment l'arrivée au niveau du baccalauréat de l'importante « génération 2000 », l'effectif de bacheliers augmente fortement en 2018.

Dans les trois voies, les filles réussissent mieux que les garçons (3). L'écart de réussite est nettement plus important dans le professionnel que dans le général et le technologique. Dans les séries STAV, TMD et STHR les garçons réussissent un peu mieux que les filles.

Depuis 1995, le taux de réussite a progressé de 13,4 points (1). Il a progressé régulièrement dans la voie générale jusqu'en 2013 et fluctue autour de 91 % depuis. Dans la voie technologique, il a nettement progressé entre 2005 et 2014 et rattrapé celui de la voie générale. Le taux de réussite de la voie professionnelle, qui avait profité en 2009 de l'instauration de l'« épreuve de contrôle », a retrouvé dès 2012 le niveau précédant cette évolution réglementaire. Depuis, il progresse irrégulièrement.

À la session 2018, pour 100 bacheliers, on compte 53 généralistes, 20 technologiques et 27 professionnels, contre respectivement 58, 28 et 14 en 1995, la répartition des bacheliers s'étant modifiée en faveur de la voie professionnelle principalement sous l'effet de la mise en place dans cette voie du baccalauréat en trois ans.

1 Évolution des taux de réussite au baccalauréat selon la filière, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM, y compris Mayotte à partir de 2011.

© DEPP

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.03; 18.03; 17.05; 16.07; 15.08 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Série chronologique : la réussite au baccalauréat par série selon le sexe ou par origine sociale.

Sources

MENJ-MESRI-DEPP, Système d'information Océan et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.
MAA, Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

2 Évolution des effectifs d'admis au baccalauréat

Séries	1995	2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018		
								Garçons	Filles	Ensemble
S	139 031	136 214	136 877	145 839	166 824	173 217	176 965	97 683	89 946	187 629
ES	76 555	75 299	86 201	88 220	100 360	102 887	108 131	45 967	73 211	119 178
L	71 460	59 642	49 434	45 692	49 870	50 974	52 618	10 490	42 158	52 648
Bac général	287 046	271 155	272 512	279 751	317 054	327 078	337 714	154 140	205 315	359 455
STI (1)	36 364	36 940	34 567	30 022	—	—	—	—	—	—
STI2D/STI hors AA (1)	35 249	35 477	32 773	27 831	26 763	28 452	29 678	30 436	2 359	32 795
STL	4 840	6 327	6 426	6 851	7 587	7 530	7 722	3 575	4 874	8 449
STAV (ex-STAE STPA)	2 247	5 828	5 107	5 004	4 615	4 613	4 623	2 704	2 324	5 028
STMG (ex-STT STG)	78 896	82 221	73 565	68 043	60 124	59 673	59 278	30 254	33 436	63 690
ST2S (ex-SMS)	13 337	18 469	18 689	20 622	20 608	20 807	21 392	2 687	19 959	22 646
STD2A/STI-AA (1)	1 115	1 463	1 794	2 191	2 817	2 892	3 102	785	2 482	3 267
TMD	299	370	273	311	303	300	310	141	166	307
STHR (ex-Hôtellerie)	2 284	2 623	2 201	2 578	2 327	2 311	2 383	1 085	1 303	2 388
Bac technologique	138 267	152 778	140 828	133 431	125 144	126 578	128 488	71 667	66 903	138 570
Production	26 218	42 029	43 586	52 951	80 650	80 766	79 467	68 438	12 653	81 091
Services	40 878	50 588	49 682	65 635	95 996	99 075	98 103	30 918	67 253	98 171
Bac professionnel	67 096	92 617	93 268	118 586	176 646	179 841	177 570	99 356	79 906	179 262
Ensemble	492 409	516 550	506 608	531 768	618 844	633 497	643 772	325 163	352 124	677 287

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

1. À partir de la session 2015, la série STI (option « Arts Appliqués » [AA] et autres options) est remplacée par les séries STI2D et STD2A Design et arts appliqués.

Afin de pouvoir suivre l'évolution de ces séries, les effectifs de la série STI figurent globalement, et de façon décomposée en « STI hors AA » (en regard de STI2D) et en « STI-AA » (en regard de STD2A). Les effectifs de la série STI figurent donc deux fois.

© DEPP

3 Évolution des taux de réussite au baccalauréat

Séries	1995	2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018		
								Garçons	Filles	Ensemble
S	78,5	80,7	84,8	88,7	91,9	91,7	91,7	90,3	93,1	91,6
ES	73,0	78,2	84,2	86,1	91,2	91,2	88,9	87,5	92,0	90,2
L	71,3	80,2	81,9	85,1	90,6	91,3	90,4	86,9	91,4	90,5
Bac général	75,1	79,9	84,1	87,3	91,5	91,5	90,6	89,2	92,3	91,0
STI (1)	67,2	75,8	76,4	80,0	—	—	—	—	—	—
STI2D/STI hors AA (1)	67,0	75,4	75,7	79,3	91,7	91,9	91,5	90,5	92,6	90,7
STL	74,6	81,8	83,2	87,1	93,9	92,5	91,5	90,3	92,3	91,5
STAV (ex-STAE STPA)	69,1	73,9	78,0	74,5	86,9	88,2	88,3	90,7	90,4	90,5
STMG (ex-STT STG)	80,5	80,5	75,1	83,8	89,5	89,3	88,8	82,8	89,0	86,0
ST2S (ex-SMS)	73,3	79,4	76,6	76,1	91,8	92,4	92,0	86,1	92,2	91,4
STD2A/STI-AA (1)	76,4	87,0	89,8	90,7	97,2	97,0	96,4	95,2	97,4	96,9
TMD	92,3	85,1	89,8	94,5	97,1	97,1	97,8	97,2	96,0	96,5
STHR (ex-Hôtellerie)	81,5	89,0	86,8	89,8	90,8	91,2	93,7	94,6	93,9	94,2
Bac technologique	75,5	79,1	76,2	81,6	90,7	90,7	90,4	87,1	90,8	88,8
Production	69,3	78,5	75,6	85,6	78,9	80,3	79,2	80,4	86,4	81,2
Services	75,0	79,7	73,8	87,3	81,9	84,4	83,5	79,7	86,4	84,1
Bac professionnel	72,7	79,1	74,7	86,5	80,5	82,5	81,5	80,2	86,4	82,8
Ensemble	74,9	79,5	79,9	85,6	87,9	88,6	87,9	85,8	90,6	88,2

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

1. À partir de la session 2015, la série STI (option « Arts Appliqués » [AA] et autres options) est remplacée par les séries STI2D et STD2A Design et arts appliqués.

© DEPP

Le **taux de réussite** au baccalauréat 2018 est de 88,2 % (2) : 677 300 admis pour 767 600 candidats. Il augmente de 0,3 point par rapport à la session 2017.

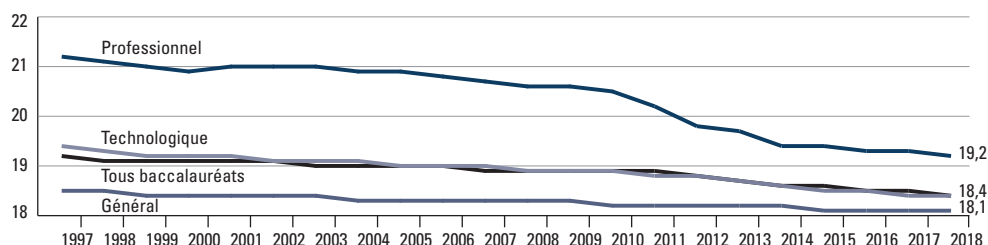
Quelle que soit la voie, les filles réussissent mieux que les garçons. Globalement, l'écart entre filles et garçons est un peu plus important qu'en 2017. Dans la voie professionnelle, où il est le plus important, l'écart est stable (6,2 points). Il augmente d'un point dans la voie technologique et atteint 3,7 points en 2018. L'écart s'accroît plus faiblement pour le baccalauréat général : 3,1 points en 2018 contre 2,7 points en 2017.

La baisse des redoublements constatée à tous les niveaux de formation a pour effet le rajeunissement des candidats et donc des bacheliers, toutes voies confondues (1) (3). Ce rajeunissement est amplifié

dans la voie professionnelle, avec la généralisation du cursus en trois ans menant au baccalauréat, même si les bacheliers y sont en moyenne toujours plus âgés que dans les autres voies. Globalement, plus les candidats sont âgés, moins le taux de réussite est important. Toutefois, dans la voie professionnelle, les candidats de 25 ans ou plus obtiennent plus souvent leur diplôme que ceux de 18 ans.

Au sein de chaque voie, le taux de réussite au baccalauréat des enfants d'agriculteurs exploitants est parmi les plus élevés, avec celui des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures (4). L'écart de taux de réussite entre les enfants d'agriculteurs exploitants et ceux d'ouvriers est le plus important au baccalauréat professionnel.

1 Évolution de l'âge moyen à l'obtention du baccalauréat, depuis 1997



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

© DEPP

Précisions

Âge atteint au cours de l'année - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.03 ; 18.03 ; 17.05 ; 16.07 ; 15.08 (baccalauréat, résultats définitifs).

- Série chronologique : la réussite au baccalauréat par série selon le sexe ou par origine sociale.

Sources

MENJ-MESRI-DEPP, Système d'information Océan et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.
MAA, Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

2 Évolution de la réussite au baccalauréat selon le sexe, en %

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018
Baccalauréat général											
Garçons	64,5	66,2	73,9	73,9	77,4	82,1	85,9	89,9	89,6	89,1	89,2
Filles	66,9	68,9	76,6	76,0	81,8	85,5	88,3	92,7	92,9	91,8	92,3
Ensemble	65,9	67,8	75,4	75,1	79,9	84,1	87,3	91,5	91,5	90,6	91,0
Baccalauréat technologique											
Garçons	57,9	65,0	68,5	71,8	76,2	74,2	80,4	89,5	89,5	89,1	87,1
Filles	60,2	65,8	68,3	79,3	81,9	78,2	82,7	91,9	92,1	91,8	90,8
Ensemble	59,2	65,4	68,4	75,5	79,1	76,2	81,6	90,7	90,7	90,4	88,8
Baccalauréat professionnel											
Garçons			73,6	70,4	78,2	73,9	85,0	78,0	80,1	78,9	80,2
Filles			75,3	75,3	80,5	75,7	88,6	83,7	85,5	85,1	86,4
Ensemble			74,3	72,7	79,1	74,7	86,5	80,5	82,5	81,5	82,8
Tous baccalauréats											
Garçons	62,5	65,6	72,1	72,7	77,2	77,7	84,2	85,6	86,3	85,6	85,8
Filles	64,9	68,2	73,9	76,8	81,6	81,9	86,9	90,1	90,8	90,1	90,6
Ensemble	63,9	67,2	73,1	74,9	79,5	79,9	85,6	87,9	88,6	87,9	88,2

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

© DEFP

3 Réussite au baccalauréat selon l'âge, session 2018

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	621	93,9	29	90,6	4	80,0	654	93,7
17 ans	19 985	97,0	1 787	95,0	505	90,2	22 277	96,6
18 ans	289 077	93,6	93 513	91,9	82 567	87,1	465 157	92,0
19 ans	41 337	80,0	35 522	84,6	59 896	80,1	136 755	81,2
20 ans	6 775	69,2	6 166	77,1	19 762	76,1	32 703	74,8
21 ans	1 058	58,6	986	69,4	6 859	76,4	8 903	73,0
22 ans	256	45,1	263	62,6	2 804	78,7	3 323	73,0
23 ans	126	42,7	113	66,5	1 476	80,3	1 715	74,5
24 ans	61	35,3	57	61,3	999	84,9	1 117	77,4
25-29 ans	82	27,2	72	47,4	2 171	89,3	2 325	80,6
30 ans ou plus	77	23,1	62	41,3	2 219	90,5	2 358	80,4
Ensemble	359 455	91,0	138 570	88,8	179 262	82,8	677 287	88,2

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEFP

4 Réussite au baccalauréat selon l'origine sociale, session 2018

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	5 955	94,8	1 765	95,0	2 142	90,5	9 862	93,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	33 536	91,2	12 887	90,3	15 880	85,1	62 303	89,4
Cadres, professions intellectuelles supérieures	121 044	95,1	21 637	92,7	13 424	88,0	156 105	94,1
<i>dont professeurs et assimilés</i>	<i>19 094</i>	<i>95,8</i>	<i>2 527</i>	<i>92,7</i>	<i>957</i>	<i>88,9</i>	<i>22 578</i>	<i>95,1</i>
Professions intermédiaires	53 644	92,2	19 117	90,5	16 331	85,8	89 092	90,6
<i>dont instituteurs et assimilés</i>	<i>4 929</i>	<i>95,2</i>	<i>917</i>	<i>91,2</i>	<i>589</i>	<i>88,3</i>	<i>6 435</i>	<i>93,9</i>
Employés	61 543	89,6	28 315	89,6	29 032	83,5	118 890	88,0
Ouvriers	40 055	87,4	24 467	87,6	42 905	81,1	107 427	84,8
Retraités	5 075	90,0	2 149	86,6	3 667	80,5	10 891	85,9
Autres personnes sans activité professionnelle	26 971	83,5	16 404	83,3	15 999	75,7	59 374	81,2
Indéterminé	11 632	82,8	11 829	86,0	39 882	83,3	63 343	83,7
Ensemble	359 455	91,0	138 570	88,8	179 262	82,8	677 287	88,2

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEFP

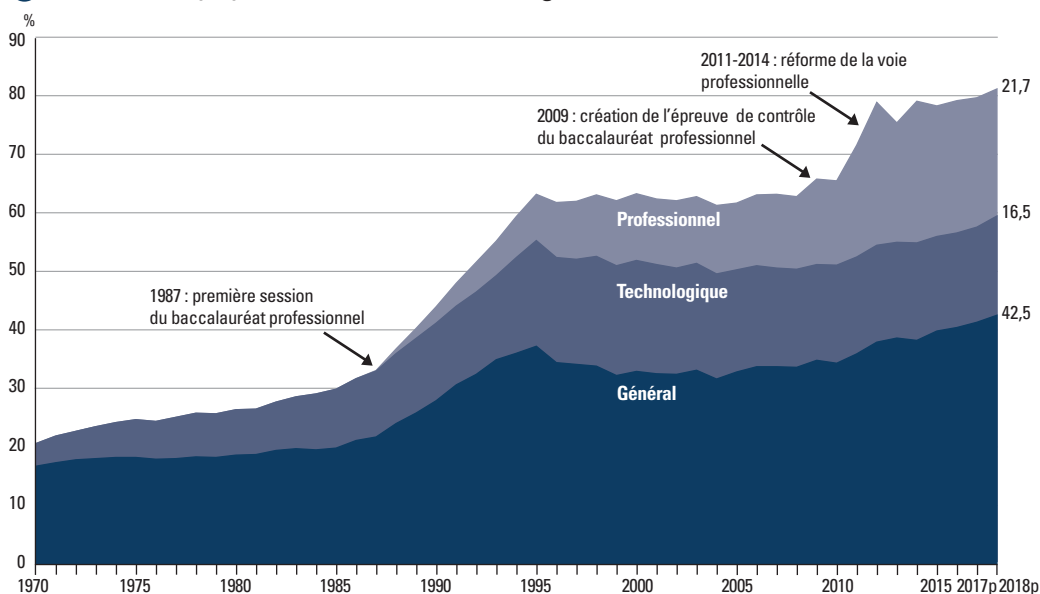
Les résultats de la session 2018 conduisent, pour la France métropolitaine et les DOM (hors Mayotte), à une proportion de bacheliers dans une génération de 80,7% : 42,5% en général, 16,5% en technologique et 21,7% en professionnel (1).

Depuis 1970, la **proportion de bacheliers dans une génération** a gagné plus de 60 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance de la voie générale et de l'important essor de la voie professionnelle depuis sa première session en 1987. Entre 1995 et 2008, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62%. Elle augmente de 3 points en 2009 suite à l'instauration de l'épreuve de rattrapage du baccalauréat

professionnel, puis de 13 points entre 2010 et 2012 avec la réforme de la voie professionnelle. Après une phase de transition, elle repart à la hausse essentiellement grâce à la poursuite de la progression de la voie générale (+ 2,7 points entre 2015 et 2018).

L'écart entre filles et garçons est proche de 10 points en faveur des filles (2). La proportion de bacheliers dans une génération dépasse de plus de 14 points celle des garçons dans la voie générale tandis qu'elle est inférieure de 3,7 points dans la voie professionnelle. Dans la voie technologique, l'écart est passé de 2,2 points en faveur des filles en 2010 à 0,3 point en faveur des garçons en 2018, avec notamment une forte diminution de la proportion de bacheliers STMG dans une génération.

1 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie, en %



► Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France métropolitaine + DOM hors Mayotte depuis 2001.

© DEPP

Précisions

Données démographiques - La population par âge est issue des estimations publiées chaque année par l'Insee pour la France métropolitaine et les DOM hors Mayotte. La population connue en mars 2019 a été utilisée ici. Elle permet le calcul des proportions provisoires de bacheliers dans une génération pour les sessions 2017 et 2018, et définitives pour la session 2016.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.03 ; 18.03 ; 17.05 ; 16.07 ; 15.08 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Les séries chronologiques de données sur le système éducatif : la proportion de bacheliers dans une génération.

Sources

MENJ-MESRI-DEPP, Système d'information Océan et enquête n°60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.
 MAA, Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.
 MENJ-Insee, Estimations démographiques.

2 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie et le sexe, en %

	France métropolitaine				France métropolitaine + DOM hors Mayotte							
	1980	1990	2000	2001	2001	2005	2010	2015	2016	2017p	2018p	
Baccalauréat général												
Garçons	n.d.	n.d.	n.d.	26,5	26,3	26,5	29,0	33,6	34,0	34,9	35,6	
Filles	n.d.	n.d.	n.d.	39,1	38,9	39,2	40,0	46,3	47,1	48,1	49,8	
Ensemble	18,6	27,9	32,9	32,7	32,5	32,8	34,3	39,8	40,4	41,3	42,5	
Baccalauréat technologique												
Garçons	n.d.	n.d.	n.d.	16,9	16,8	16,0	15,2	15,2	15,6	15,8	16,6	
Filles	n.d.	n.d.	n.d.	19,7	19,6	18,0	17,4	16,1	15,9	15,7	16,3	
Ensemble	7,3	12,8	18,5	18,2	18,2	17,0	16,3	15,7	15,7	15,8	16,5	
Baccalauréat professionnel												
Garçons		n.d.	n.d.	12,7	12,7	13,1	16,0	23,7	24,2	23,7	23,5	
Filles		n.d.	n.d.	9,7	9,8	9,7	12,7	20,8	20,9	20,4	19,8	
Ensemble		2,8	11,4	11,2	11,2	11,4	14,4	22,3	22,6	22,1	21,7	
Tous baccalauréats												
Garçons	n.d.	n.d.	56,9	56,0	55,8	55,6	60,2	72,6	73,8	74,4	75,8	
Filles	n.d.	n.d.	69,1	68,4	68,3	67,0	70,1	83,2	83,9	84,2	85,9	
Ensemble	25,9	43,5	62,8	62,1	61,9	61,2	65,0	77,7	78,7	79,1	80,7	

► Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France métropolitaine + DOM hors Mayotte depuis 2001.

© DEPP

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième s'étend de 58,3% en Guyane à 82,6% à Paris à la session 2017 (1). Les jeunes de sixième accèdent essentiellement au baccalauréat sous statut scolaire, et principalement par la voie générale et technologique, très peu *via* l'apprentissage.

Dans les académies de Besançon, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Nantes et Strasbourg, l'apprentissage est un peu plus important.

Les académies de Paris, Versailles et de Corse font partie de celles où l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est globalement la plus forte. La voie générale et technologique y est largement prépondérante et la voie professionnelle pèse très peu. Cette dernière pèse un peu plus dans les académies de Créteil et Lyon. La forte espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième des

académies de Rennes et Toulouse repose sur un équilibre entre la voie professionnelle et la voie générale et technologique.

À l'opposé, malgré l'importance relative de la probabilité d'accès au baccalauréat professionnel, les élèves de sixième de Guyane, Mayotte et La Réunion ont une faible probabilité d'obtenir le baccalauréat par la voie générale et technologique.

Entre 2017 et 2018, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire diminue dans près des deux tiers des académies. Dans ces académies, la voie générale et technologique est toujours à la baisse ou stable. Les situations sont plus variées dans la voie professionnelle, mais l'amplitude des évolutions entre 2017 et 2018 est aussi plus resserrée.

Précisions

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième donne une mesure de la probabilité qu'aurait un jeune de sixième, une année donnée, de réussir l'examen du baccalauréat s'il rencontrait tout au long de son parcours les conditions scolaires que connaissent les autres jeunes cette année-là.

Pour une année scolaire donnée, le calcul combine tous les parcours les plus représentatifs de sixième en terminale

jusqu'à l'obtention du diplôme. Il intègre tous les passages dans la classe supérieure, les orientations et réorientations vers les voies générale et technologique d'un côté, professionnelle de l'autre, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 19.03 ; 18.03 ; 17.05 ; 16.07 ; 15.08 (baccalauréat, résultats définitifs)

Sources

MENJ-MESRI-DEPP, Système d'information Ocean et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.

MENJ-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité.

MENJ-MESRI-DEPP, Système d'information SIFA.

MAA, Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

1 Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième par académie, selon le statut et la voie, en %

Académies et régions académiques	2017					2018 (1)		
	Scolaire			Apprentissage	Tous statuts	Scolaire		
	Général et technologique	Professionnel	Toutes voies	Professionnel	Toutes voies	Général et technologique	Professionnel	Toutes voies
Clermont-Ferrand	54,6	19,4	74,0	1,0	75,0	54,1	19,6	73,7
Grenoble	58,3	16,3	74,6	0,8	75,4	57,0	16,2	73,1
Lyon	60,6	15,8	76,4	0,6	77,1	60,5	15,7	76,2
Auvergne-Rhône-Alpes	58,7	16,6	75,3	0,7	76,0	58,0	16,5	74,5
Besançon	54,3	18,0	72,3	1,0	73,3	53,4	17,8	71,2
Dijon	53,7	17,5	71,1	1,3	72,4	53,4	16,8	70,1
Bourgogne-Franche-Comté	53,9	17,7	71,6	1,1	72,7	53,4	17,2	70,6
Bretagne (Rennes)	59,5	18,6	78,2	0,7	78,8	58,6	18,5	77,2
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	55,5	17,0	72,5	0,9	73,4	55,2	17,0	72,2
Corse	62,5	13,9	76,4	0,1	76,4	60,9	14,1	74,9
Nancy-Metz	56,8	17,5	74,3	0,8	75,1	57,4	18,6	76,0
Reims	53,2	18,0	71,2	0,8	71,9	53,5	17,7	71,2
Strasbourg	57,9	15,6	73,5	1,4	74,9	57,0	14,6	71,6
Grand Est	56,3	17,0	73,2	1,0	74,2	56,3	17,0	73,3
Amiens	53,8	17,2	71,0	0,7	71,7	53,6	17,0	70,7
Lille	54,4	17,6	72,0	0,4	72,3	53,5	18,0	71,5
Hauts-de-France	54,2	17,5	71,7	0,5	72,1	53,5	17,7	71,3
Créteil	62,0	16,7	78,7	0,7	79,4	62,2	17,2	79,5
Paris	71,0	11,2	82,2	0,4	82,6	73,4	10,8	84,2
Versailles	67,0	14,0	81,0	0,7	81,7	66,7	14,3	81,0
Île-de-France	65,8	14,6	80,4	0,6	81,0	66,1	14,8	80,9
Caen	54,4	16,7	71,0	1,3	72,3	53,5	16,6	70,2
Rouen	54,9	16,8	71,8	0,8	72,5	54,9	17,3	72,2
Normandie	54,7	16,8	71,4	1,0	72,5	54,3	17,0	71,3
Bordeaux	56,7	17,4	74,1	0,8	74,9	57,0	17,2	74,1
Limoges	57,0	17,9	74,9	0,6	75,5	55,2	18,4	73,7
Poitiers	55,8	18,1	73,9	0,7	74,6	54,6	17,1	71,7
Nouvelle-Aquitaine	56,5	17,7	74,1	0,7	74,9	56,0	17,3	73,3
Montpellier	55,8	16,5	72,3	0,4	72,7	54,5	16,4	70,9
Toulouse	58,5	17,7	76,2	0,3	76,5	59,1	18,0	77,1
Occitanie	57,2	17,1	74,3	0,3	74,6	56,8	17,2	74,0
Pays de la Loire (Nantes)	54,6	16,6	71,2	1,0	72,2	54,1	16,9	71,0
Aix-Marseille	57,2	15,3	72,5	0,3	72,8	57,2	15,0	72,2
Nice	57,9	14,2	72,1	0,4	72,5	57,9	14,8	72,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	57,4	14,9	72,3	0,3	72,7	57,5	14,9	72,4
Guadeloupe	53,6	19,4	73,1	0,0	73,1	54,1	22,0	76,0
Guyane	39,8	18,5	58,3	0,0	58,3	37,5	18,1	55,6
Martinique	53,3	20,6	73,9	0,1	74,0	51,7	20,1	71,8
Mayotte	44,0	17,3	61,2	0,0	61,3	42,6	17,6	60,2
La Réunion	49,2	16,2	65,4	0,0	65,5	50,4	17,9	68,4

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

© DEPP

1. Les données 2018 sur l'apprentissage ne sont pas disponibles au moment du bouclage du RERS 2019.

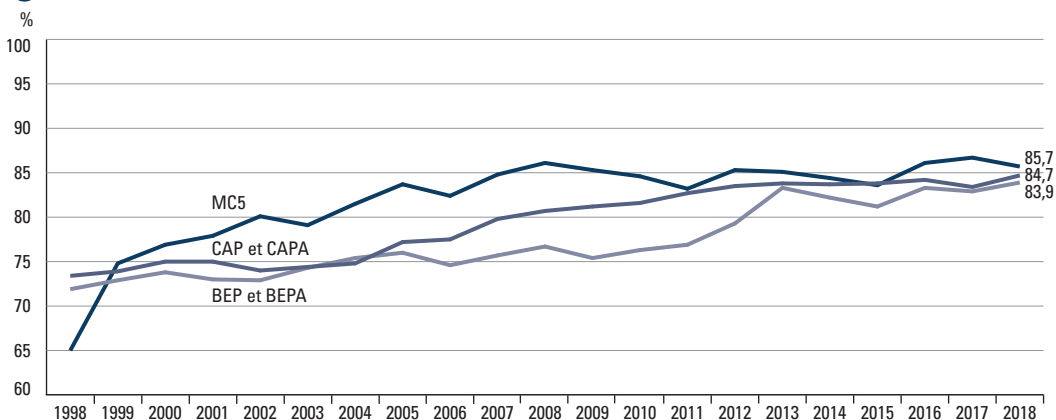
À la session 2018, les 676 900 diplômes technologiques et professionnels délivrés se répartissent à parts égales entre niveau IV et niveau V (2). Pour ce dernier niveau, plus de la moitié (54 %) sont des certificats d'aptitude professionnelle (CAP y compris CAP agricole) et 43 % des brevets d'études professionnelles (BEP y compris BEP agricole). Au niveau IV, plus de la moitié (53 %) de ces diplômes sont des **baccalauréats professionnels** et 41 % des **baccalauréats technologiques**.

Entre les sessions 2017 et 2018, les **taux de réussite** aux examens professionnels de niveau V, à l'exception des mentions complémentaires, augmentent (+1 point pour le BEP, +1,3 point pour le CAP mais -1 point pour les mentions complémentaires) (1)(3). Au niveau IV, les évolutions sont plus contrastées : les taux de réussite baissent pour le baccalauréat technologique (-1,6 point) et les brevets de technicien

et des métiers d'art (-1,4 point), mais augmentent pour les **brevets professionnels** (+2,3 points), pour le baccalauréat professionnel (+1,3 point) et pour les mentions complémentaires (+1,1 point).

Les candidats au BEP et au baccalauréat, professionnel ou technologique, et aux BT, BMA, se présentent quasi exclusivement sous statut scolaire. À l'examen du CAP et des mentions complémentaires de niveau IV, les apprentis et les scolaires sont présents dans des proportions quasiment identiques. Pour le brevet professionnel et les mentions complémentaires de niveau V, les apprentis sont majoritaires parmi les candidats. Les candidats sous statut scolaire ont de meilleurs résultats que les apprentis au CAP et aux MC5 (écart de 1,6 point au CAP, de 5,4 points aux MC5). Pour les MC4, l'écart de réussite est en faveur des apprentis (+5,6 points).

1 Évolution des taux de réussite aux examens de niveau V, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé, MENJ.

© DEPP

Précisions

Population concernée - Candidats aux diplômes délivrés par le ministère en charge de l'éducation nationale, ainsi que par le ministère en charge de l'agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (formation continue, candidat individuel ou en enseignement à distance).

MC5 - Mention complémentaire de niveau V.

MC4 - Mention complémentaire de niveau IV.

Nomenclature nationale des niveaux - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 18.11 ; 17.08 ; 16.08 ; 15.11 ; 14.17.

Sources

MENJ-MESRI-DEPP

- Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré.

- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

2 Évolution du nombre de diplômes par niveau

Session	Niveau V				Niveau IV						Ensemble
	CAP (1)	BEP (1)	MC5	Total	BP	BT (1), BMA	Bac techno (1)	Bac pro (1)	MC4	Total	
1995	270 721	206 453	11 531	488 705	13 133	18 152	138 267	67 096	-	236 648	725 353
2000	221 241	232 879	10 882	465 002	16 060	10 156	152 778	92 617	643	272 254	737 256
2005	150 898	212 523	8 229	371 650	18 798	7 124	140 828	93 268	1 496	261 514	633 164
2007	143 000	204 921	9 003	356 924	19 037	3 512	137 605	104 975	1 537	266 666	623 590
2008	148 290	204 881	9 095	362 266	19 446	2 146	135 886	103 311	1 814	262 603	624 869
2009	152 062	194 039	9 358	355 459	20 594	2 117	131 602	120 728	2 000	277 041	632 500
2010	159 666	181 097	9 552	350 315	20 186	1 586	133 431	118 586	1 709	275 498	625 813
2011	185 466	148 349	9 465	343 280	19 745	1 743	129 472	156 063	1 705	308 728	652 008
2012	186 269	150 794	8 899	345 962	20 056	920	125 121	190 899	1 640	338 636	684 598
2013	194 022	151 580	9 606	355 208	18 972	832	124 853	159 241	2 173	306 071	661 279
2014	191 203	148 014	8 465	347 682	18 489	975	129 210	190 773	2 157	341 604	689 286
2015	188 386	143 869	8 815	341 070	17 672	992	125 144	176 646	1 991	322 445	663 515
2016	183 618	147 372	8 729	339 719	16 988	1 202	126 578	179 841	2 059	326 668	666 387
2017	190 371	146 791	8 559	345 721	16 713	1 186	128 488	177 570	2 179	326 136	671 857
2018	184 510	146 621	8 575	339 706	16 147	1 080	138 570	179 262	2 136	337 195	676 901

► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011).

1. Y compris les données de l'enseignement agricole pour l'ensemble de la série.

© DEPP

3 Nombre de diplômés et taux de réussite selon le statut du candidat, session 2018 (1)

	Niveau V			Niveau IV					
	CAP (2)	BEP (2)	MC5 (p)	BP (p)	BT, BMA (p)	Bac techno	Bac pro	MC4 (p)	
Formation sous statut scolaire									
Admis	70 847	136 046	2 610			929	137 058	156 644	908
Taux de réussite	86,5	84,1	89,6			82,2	89,4	82,9	85,9
Formation sous statut apprenti									
Admis	60 956	5 333	5 072	12 475	136	-	17 111	938	
Taux de réussite	84,9	88,8	84,2	78,7	94,4	-	84,5	91,5	
Enseignement à distance									
Admis	1 550	122	n.s.	87	-	348	295	-	
Taux de réussite	68,7	79,7	n.s.	71,9	-	55,9	63,6	-	
Formation continue									
Admis	18 956	838	820	2 994	n.s.	n.s.	3 757	273	
Taux de réussite	91,1	87,0	86,0	79,9	n.s.	n.s.	87,8	87,2	
Autres (candidats libres, etc.)									
Admis	32 201	4 282	70	591	n.s.	1 157	1 455	n.s.	
Taux de réussite	78,6	72,5	66,0	58,3	n.s.	54,2	57,7	n.s.	
Total des candidats									
Présents	217 794	174 765	10 003	20 730	1 290	156 033	216 484	2 418	
Admis	184 510	146 621	8 575	16 147	1 080	138 570	179 262	2 136	
Taux de réussite	84,7	83,9	85,7	77,9	83,7	88,8	82,8	88,3	

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Le statut du candidat est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

2. Y compris les données de l'enseignement agricole.

© DEPP

À la session 2018, 184 500 candidats au **CAP** y compris agricole et 146 600 candidats au **BEP** y compris agricole ont obtenu leur diplôme. Les **taux de réussite** aux deux examens, qui atteignent 84,7 % pour le CAP et 83,9 % pour le BEP sont en hausse par rapport à la session 2017 (respectivement + 1,3 et + 1 point) **(1)**. Les filles réussissent mieux que les garçons, avec un écart de 1,6 point pour le CAP et de 4,5 points pour le BEP.

Selon leur mode de formation, les lauréats au CAP présentent des profils par **âge** différents **(2)**. Ceux qui viennent d'établissements scolaires, et qui intègrent le CAP après la classe de troisième, devraient avoir 17 ans au moment du passage de l'examen. Cependant, 44 % ont 18 ans, soit un an de retard. Les élèves « à l'heure » ont une meilleure réussite que ceux qui sont en retard

d'un an. 67 % des apprentis admis au CAP sont âgés de 17 à 19 ans, et les candidats « à l'heure » obtiennent également de meilleurs résultats. À partir de 20 ans, la réussite s'améliore avec l'âge. Les autres diplômés du CAP (individuels, en formation continue ou provenant de l'enseignement à distance) sont en moyenne plus âgés, et ce sont les trentenaires qui ont parmi eux le meilleur taux de réussite (86,3 %).

Les lauréats au BEP ont également un profil par âge différent selon le mode de formation **(3)**. Ceux qui sont inscrits dans un établissement scolaire, ou ceux qui passent cet examen par voie d'apprentissage ont souvent un an de retard au moment de l'examen, et des taux de réussite inférieurs à ceux des élèves « à l'heure ».

Précisions

Population concernée - Candidats au CAP ou au BEP délivrés par le ministère en charge de l'Éducation nationale et par le ministère en charge de l'agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (formation continue, candidat individuel ou en enseignement à distance).

Admis - Est considéré comme admis à l'examen tout candidat qui a obtenu d'une part, une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 et, d'autre part, une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves professionnelles.

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 18.11 ; 17.08 ; 16.08 ; 15.11 ; 14.17.

Sources

MENJ-MESRI-DEPP

- Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré.
- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

1 Évolution des taux de réussite au CAP et au BEP selon le sexe, en %

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CAP											
Garçons	78,8	79,0	79,6	81,0	82,0	82,3	82,6	83,1	83,6	83,0	84,0
Filles	83,3	83,9	84,1	85,2	85,7	85,9	85,0	84,8	84,9	83,7	85,6
Ensemble	80,7	81,2	81,6	82,7	83,5	83,8	83,7	83,8	84,2	83,4	84,7
BEP											
Garçons	74,3	73,8	73,2	76,6	79,0	81,7	80,4	79,5	81,2	81,0	81,9
Filles	79,7	77,3	79,9	77,1	79,5	85,0	84,1	83,1	85,8	85,2	86,4
Ensemble	76,7	75,4	76,3	76,9	79,3	83,3	82,2	81,2	83,3	82,9	83,9

► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011).

© DEPP

2 Répartition des lauréats au diplôme du CAP selon l'âge et le statut (1), session 2018

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	127	89,4	18	90,0	12	80,0	157	88,7
17 ans	23 426	90,3	12 104	88,7	237	70,5	35 767	89,6
18 ans	31 421	84,6	18 541	80,7	3 018	77,1	52 980	82,7
19 ans	8 999	82,8	10 485	81,7	3 814	77,1	23 298	81,3
20 ans	3 320	85,3	6 577	84,8	2 953	77,0	12 950	83,0
21 ans	1 271	88,3	4 208	88,5	2 546	77,7	8 025	84,7
22 ans	594	90,0	2 815	90,7	2 191	78,4	5 600	85,4
23 ans	309	90,6	1 887	91,0	2 008	80,0	4 204	85,4
24 ans	233	91,7	1 308	91,6	1 871	82,7	3 412	86,5
25 ans	1 147	90,2	1 014	92,7	1 645	81,5	3 806	86,8
26-29 ans	–	–	1 516	93,7	6 531	84,2	8 047	85,9
30-39 ans	–	–	374	94,0	14 811	86,3	15 185	86,5
40 ans ou plus	–	–	109	93,2	11 070	83,9	11 179	83,9
Total	70 847	86,5	60 956	84,9	52 707	82,3	184 510	84,7
dont filles	29 151	89,5	16 263	88,4	38 311	81,8	83 725	85,6

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

© DEPP

3 Répartition des lauréats au diplôme du BEP selon l'âge et le statut (1), session 2018

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	390	88,6	7	77,8	9	81,8	405	88,2
17 ans	73 983	87,8	1 740	93,7	928	80,3	76 651	87,8
18 ans	47 786	81,4	1 552	87,0	1 441	72,3	50 779	81,3
19 ans	9 741	75,5	802	85,9	992	66,4	11 535	75,2
20 ans	2 874	75,9	498	85,0	403	66,9	3 775	75,9
21 ans	760	76,3	232	83,2	148	68,5	1 140	76,5
22 ans	215	72,4	144	91,1	94	72,3	453	77,4
23 ans	113	83,7	103	88,0	83	75,5	299	82,6
24 ans	38	86,4	79	90,8	67	90,5	184	89,8
25 ans	146	88,0	59	90,8	61	82,4	266	87,2
26-29 ans	–	–	93	89,4	168	84,0	261	85,9
30-39 ans	–	–	19	79,2	366	88,2	385	87,7
40 ans ou plus	–	–	5	83,3	482	88,1	487	88,1
Total	136 046	84,1	5 333	88,8	5 242	74,7	146 621	83,9
dont filles	64 221	86,7	1 343	89,7	2 456	76,1	68 020	86,4

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

© DEPP

À la session 2018, 510 400 candidats ont réussi l'un des trois principaux examens de l'enseignement professionnel dans le second degré : 184 500 lauréats pour le **CAP**, 146 600 pour le **BEP** et 179 300 pour le **baccalauréat professionnel (1)**. Pour chacun de ces trois examens, le **taux de réussite** dépasse 82 % (84,7 % au CAP, 83,9 % au BEP et 82,8 % au baccalauréat professionnel).

Les **spécialités** de la production sont majoritaires parmi les lauréats du CAP ; à l'inverse, les spécialités des services dominent pour les examens du BEP et du baccalauréat professionnel. Pour le CAP, les métiers de l'« Agroalimentaire, alimentation et cuisine » regroupent 18 % des admis. Dans le domaine des services, trois groupes de spécialités se démarquent :

« Travail social », qui n'est constitué que de la spécialité « Petite enfance » (15 % des admis), « Coiffure, esthétique et autres soins » (9 % des admis) et « Commerce et vente » (7 % des admis).

Quatre groupes de spécialités de BEP – « Commerce, vente », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales », « Secrétariat, bureautique », « Électricité, électronique » – représentent à eux seuls 64 % des lauréats. 45 % des bacheliers professionnels ont également obtenu leur diplôme dans l'un des groupes suivants : « Commerce, vente », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » et « Spécialités plurivalentes des services ». Ce dernier groupe de spécialité n'existe pas pour le BEP.

Précisions

Population concernée – Candidats au CAP, BEP ou baccalauréat professionnel délivrés par le ministère en charge de l'éducation nationale et par le ministère en charge de l'agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (candidat individuel, formation continue, enseignement à distance).

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 18.11 ; 17.08 ; 16.08 ; 15.11 ; 14.17.

Sources

MENJ-MESRI-DEPP

- Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré.
- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

1 Répartition des admis au CAP, BEP et baccalauréat professionnel selon la spécialité, session 2018

Groupes de spécialités de diplôme		CAP (1)		BEP (1)		Baccalauréat professionnel	
		Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
200	Technologies industrielles fondamentales	—	—	581	80,5	525	75,9
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	846	84,8	—	—	509	78,7
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	82	98,8	1 928	92,2	879	84,9
211	Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 740	95,4	1 141	87,3	2 089	87,7
212	Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	741	95,5	2 307	92,3	6 354	86,4
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	134	95,7	1 664	88,3	1 523	90,1
214	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	2 066	94,2	4 902	84,6	2 923	83,9
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	122	89,1	547	88,2	1 182	83,7
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	33 776	83,3	5 424	88,4	7 407	88,0
222	Transformations chimiques et apparentées	4	n.s.	247	87,0	—	—
223	Métallurgie	706	86,1	—	—	63	87,5
224	Matériaux de construction, verre, céramique	390	91,1	143	94,1	131	84,5
225	Plasturgie, matériaux composites	107	87,0	381	82,3	355	77,9
226	Papier, carton	3	n.s.	—	—	—	—
227	Énergie, génie climatique	3 023	84,6	3 109	74,0	2 587	73,7
230	Spécialités pluritechno. génie civil, construction, bois	1 023	79,9	2 158	75,7	2 327	79,2
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	1 821	92,7	1 056	86,1	1 380	83,0
232	Bâtiment : construction et couverture	4 563	78,5	813	78,5	1 021	77,0
233	Bâtiment : finitions	7 913	81,5	1 064	75,7	1 022	75,1
234	Travail du bois et de l'ameublement	7 367	83,7	3 191	82,0	2 980	77,4
240	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	354	86,1	11	n.s.	22	n.s.
241	Textile	123	92,5	—	—	—	—
242	Habillement	1 877	86,7	2 458	82,6	2 623	83,6
243	Cuir et peaux	712	93,8	205	86,5	216	82,4
250	Spécialités pluritechno. en mécanique-électricité	—	—	6 329	85,0	6 533	77,3
251	Mécanique générale et de précision, usinage	679	85,5	2 618	82,5	2 719	78,7
252	Moteurs et mécanique auto	15 877	87,8	—	—	8 472	79,0
253	Mécanique aéronautique et spatiale	870	95,5	—	—	1 037	93,8
254	Structures métalliques	9 970	85,3	420	76,6	4 205	79,4
255	Électricité, électronique	4 815	81,2	18 388	82,9	20 007	80,3
Total spécialités de la production		101 704	84,7	61 085	83,5	81 091	81,2
300	Spécialités plurivalentes des services	—	—	—	—	20 483	78,1
311	Transport, manutention, magasinage	4 847	87,7	2 828	85,8	4 235	81,2
312	Commerce, vente	13 802	86,3	30 688	83,6	33 250	83,0
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	715	87,4	927	85,4	964	86,3
323	Techniques image et son, métiers connexes du spectacle	231	81,3	1 792	88,3	1 753	87,9
324	Secrétariat, bureautique	—	—	18 113	75,7	—	—
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	3 091	96,7	26 645	91,5	27 620	89,8
331	Santé	76	86,4	530	87,5	1 028	87,1
332	Travail social	28 073	82,4	—	—	—	—
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	8 015	84,4	3 351	83,3	3 508	84,2
336	Coiffure, esthétique et autres soins	17 331	83,3	10	n.s.	2 812	90,6
340	Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	2 268	84,4	—	—	—	—
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	800	85,7	652	79,6	840	81,6
344	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	3 557	92,7	—	—	1 678	92,6
Total spécialités des services		82 806	84,7	85 536	84,2	98 171	84,1
Ensemble des spécialités		184 510	84,7	146 621	83,9	179 262	82,8
Session 2017, toutes spécialités		190 371	83,4	146 791	82,9	177 570	81,5
Spécialités de la production		104 302	83,6	63 084	82,8	79 467	79,2
Spécialités des services		86 069	83,1	83 707	83,0	98 103	83,5

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Y compris les données de l'enseignement agricole.

Lecture : à la session 2018, 84,7 % des candidats au CAP dans une spécialité des services ont obtenu leur diplôme.

© DEPP

À la session 2018, 181 300 candidats se sont présentés à l'examen du **brevet de technicien supérieur (BTS)** ; 135 100 d'entre eux l'ont obtenu, ce qui représente un taux de réussite de 74,5 % (1).

S'il y a eu quasiment autant d'hommes que de femmes présents (92 200 hommes et 89 100 femmes), ces dernières réussissent mieux l'épreuve, avec un taux de réussite de 76,8 % contre 72,3 % pour les hommes.

Les taux de réussite dans les domaines de la production et des services sont proches (respectivement 76,9 % et 73,5 %). En revanche, les femmes sont beaucoup plus présentes dans celui des services, représentant 61,7 % des candidats. Dans le domaine de la production, elles sont seulement 20,3 % alors

que leur taux de réussite y dépasse de 9 points celui des hommes.

Les élèves sous statut scolaire réussissent mieux (79,8 %), notamment ceux provenant des établissements privés sous contrat (85,0 %) (2). En comparaison, ceux issus d'un établissement public (40,6 % de l'ensemble des présents) ont un taux de réussite de 80,2 %.

Parmi les 166 800 candidats présents à l'examen d'un BTS non agricole, 124 300 ont obtenu leur diplôme (3). Les candidats titulaires d'un baccalauréat général sont ceux qui réussissent le mieux, avec un taux de réussite de 86,5 %. Suivent les bacheliers technologiques (78,1 %) et professionnels (61,8 %).

Précisions

Population concernée - Candidats présents à l'examen du BTS en 2018, y compris BTS agricole et maritime, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Brevet de technicien supérieur (BTS) (agricole) et ses spécialités de formation, sections de techniciens supérieurs

(STS), apprentis, candidat individuel, centre de formation d'apprentis (CFA), réseau national des Greta, baccalauréat général, baccalauréat technologique, baccalauréat professionnel - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note flash (ESR) : 19.11.

Sources

MESRI-SIES

- Système d'information Ocean.

- Système d'information des ministères en charge de l'agriculture et en charge de la mer.

1 Les candidats au BTS selon la spécialité, session 2018

Domaines de spécialité	Hommes			Femmes			Total			Part des femmes parmi les présents (%)
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présentes	Admises	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	
20 Spécialités pluritechnologiques de production	8 314	6 898	83,0	1 128	1 021	90,5	9 442	7 919	83,9	11,9
21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	7 842	5 525	70,5	3 992	3 185	79,8	11 834	8 710	73,6	33,7
22 Transformations	6 045	4 676	77,4	2 723	2 383	87,5	8 768	7 059	80,5	31,1
23 Génie civil, construction et bois	5 086	3 789	74,5	1 624	1 306	80,4	6 710	5 095	75,9	24,2
24 Matériaux souples	113	105	92,9	1 080	972	90,0	1 193	1 077	90,3	90,5
25 Mécanique, électricité, électronique	16 408	11 901	72,5	607	507	83,5	17 015	12 408	72,9	3,6
Total domaines de la production	43 808	32 894	75,1	11 154	9 374	84,0	54 962	42 268	76,9	20,3
30 Spécialités plurivalentes des services	128	109	85,2	388	310	79,9	516	419	81,2	75,2
31 Échanges et gestion	31 487	21 789	69,2	41 737	31 230	74,8	73 224	53 019	72,4	57,0
dont : 31209 - Management des unités commerciales	10 416	6 820	65,5	11 263	8 338	74,0	21 679	15 158	69,9	52,0
31210 - Négociation et relation client	6 237	4 582	73,5	5 398	4 344	80,5	11 635	8 926	76,7	46,4
31407 - Assistant de gestion PME PMI à référentiel commun européen	2 129	1 377	64,7	9 912	7 038	71,0	12 041	8 415	69,9	82,3
31408 - Comptabilité et gestion	5 620	3 881	69,1	6 291	4 494	71,4	11 911	8 375	70,3	52,8
32 Communication et information	10 635	7 497	70,5	13 760	10 841	78,8	24 395	18 338	75,2	56,4
33 Services aux personnes	4 918	3 520	71,6	20 662	15 597	75,5	25 580	19 117	74,7	80,8
34 Services à la collectivité	1 198	832	69,4	1 438	1 097	76,3	2 636	1 929	73,2	54,6
Total domaines des services	48 366	33 747	69,8	77 985	59 075	75,8	126 351	92 827	73,5	61,7
Total BTS	92 174	66 641	72,3	89 139	68 449	76,8	181 313	135 090	74,5	49,2
dont BTS agricoles	9 061	6 444	71,1	5 407	4 369	80,8	14 468	10 813	74,7	37,4
dont BTS maritimes	31	30	96,8	4	4	100,0	35	34	97,1	11,4

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

2 Réussite au BTS selon le mode de formation, session 2018

	Présents		Taux de réussite (%)	Admis		Taux de réussite (%)
	Effectifs	Répartition (%)		Effectifs	Répartition (%)	
Scolaires (STS)	110 749	61,1	88 404	65,4	79,8	
Public	73 680	40,6	59 114	43,8	80,2	
Privé sous contrat	26 215	14,5	22 284	16,5	85,0	
Privé hors contrat	10 854	6,0	7 006	5,2	64,5	
Apprentissage (CFA)	30 816	17,0	23 089	17,1	74,9	
Formation continue (Greta)	26 228	14,5	18 583	13,8	70,9	
Enseignement à distance	3 858	2,1	1 480	1,1	38,4	
Individuels (1)	9 662	5,3	3 534	2,6	36,6	
Total BTS	181 313	100,0	135 090	100,0	74,5	

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

1. Il s'agit de candidats inscrits à l'examen du BTS sans l'avoir préparé dans un établissement. La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à certains candidats d'obtenir le diplôme.

3 Réussite au BTS selon le diplôme initial, session 2018

	Présents		Taux de réussite (%)	Admis		Taux de réussite (%)
	Effectifs	Répartition (%)		Effectifs	Répartition (%)	
Baccalauréat général	44 697	26,8	38 662	31,1	86,5	
Série S	16 457	9,9	14 292	11,5	86,8	
Série ES	19 777	11,9	17 182	13,8	86,9	
Série L	8 463	5,1	7 188	5,8	84,9	
Baccalauréat technologique	60 248	36,1	47 066	37,9	78,1	
Série STI, STI2D, STD2A	16 051	9,6	13 226	10,6	82,4	
Série STL	3 253	1,9	2 595	2,1	79,8	
Série STT, STG, STMG	34 189	20,5	25 839	20,8	75,6	
Série SMS, ST2S	4 668	2,8	3 612	2,9	77,4	
Série hôtellerie	1 684	1,0	1 476	1,2	87,6	
Autres séries (TMD, STAV)	403	0,2	318	0,3	78,9	
Baccalauréat professionnel	52 783	31,6	32 611	26,2	61,8	
Domaines de la production	15 834	9,5	10 437	8,4	65,9	
Domaines des services	24 730	14,8	14 448	11,6	58,4	
Domaine indéterminé	12 219	7,3	7 726	6,2	63,2	
Autres diplômes (BT, BMA, étrangers, etc.)	9 117	5,5	5 938	4,8	65,1	
Total BTS (hors BTS agricoles)	166 845	100,0	124 277	100,0	74,5	
BTS agricoles (1)	14 468		10 813		74,7	
Total BTS	181 313		135 090		74,5	

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

1. L'information sur le diplôme d'origine n'est pas disponible pour les BTS agricoles.

À la session 2018, 135 100 candidats ont obtenu leur diplôme du brevet de technicien supérieur (BTS), pour un taux de réussite de 74,5 %, soit 700 admis de moins que lors de la session 2017.

Parmi ces lauréats, 69 % ont obtenu un diplôme dans une spécialité de service. Dans ces spécialités, on dénombre 92 900 admis pour un taux de réussite de 73,5 %. Celles de la production enregistrent 42 300 admis pour 76,9 % de réussite, soit le même taux que l'an dernier avec près de 400 diplômés de plus.

Les spécialités « Commerce, vente » et « Comptabilité, gestion » regroupent un peu plus du tiers des admis avec des évolutions différentes. La spécialité

« Commerce, vente », représentant 21 % des admis avec 28 000 lauréats, perd 1,7 point de taux de réussite. Celle de « Comptabilité, gestion », comptant moins de 17 000 admis (soit 12 % des lauréats), présente un taux stable (+0,4 point).

L'écart se creuse entre le taux de réussite des hommes (72,3 %) et celui des femmes (76,8 %), quel que soit le domaine de spécialités. En moyenne, cet écart passe de 3 points en 2017 à près de 5 points en 2018. Dans le détail, il passe de 7 à 9 points dans le domaine des spécialités de la production (en 2018, 75,1 % des hommes sont admis contre 84,0 % pour les femmes), et de 4 à 6 points dans celui des services (en 2018, 69,8 % des hommes sont admis contre 75,8 % des femmes).

Précisions

Population concernée - Candidats présents à l'examen du BTS en 2016 et en 2017, y compris BTS agricole et maritime, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Brevet de technicien supérieur (BTS) (agricole) et ses spécialités de formation - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note flash (ESR) : 19.11.

Sources

MESRI-SIES

- Système d'information Ocean.

- Système d'information des ministères en charge de l'agriculture et en charge de la mer.

1 Répartition des admis au BTS selon la spécialité de la formation, sessions 2017 et 2018

Groupes de spécialités de formation	2017				2018			
	Admis	Taux de réussite (%)	Taux de réussite hommes (%)	Taux de réussite femmes (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Taux de réussite hommes (%)	Taux de réussite femmes (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	3 683	82,5	80,4	90,2	3 680	84,0	82,3	90,3
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	4 098	82,1	81,9	85,5	4 239	83,8	83,5	91,5
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	3 510	74,5	73,6	76,3	3 430	73,4	71,9	76,1
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 499	76,4	75,3	79,2	1 513	75,3	72,8	81,2
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	976	81,9	78,5	84,1	1 002	82,1	74,6	87,1
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	1 463	75,3	72,3	81,0	1 405	72,9	68,6	81,9
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 247	62,4	61,1	68,1	1 360	68,0	65,9	76,2
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	161	86,1	85,6	87,8	297	90,0	90,0	90,1
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	1 809	82,7	77,7	85,9	1 828	83,4	79,1	86,2
222 Transformations chimiques et apparentées	1 553	83,1	81,4	84,2	1 637	88,1	86,3	89,2
223 Métallurgie	357	77,1	76,1	87,5	1 449	75,9	75,6	83,8
224 Matériaux de construction, verre, céramique	35	79,5	77,8	80,8	21	95,5	85,7	100,0
225 Plasturgie, matériaux composites	258	76,6	76,7	75,0	278	78,8	78,9	76,9
226 Papier, carton	16	80,0	77,8	100,0	-	-	-	-
227 Énergie, génie climatique	1 632	81,4	81,2	89,7	1 549	73,6	73,3	85,2
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	2 561	75,4	73,2	79,2	2 480	71,9	68,7	78,2
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 320	79,8	79,6	81,7	1 308	79,6	78,8	87,6
232 Bâtiment : construction et couverture	136	59,4	58,3	69,6	168	71,8	73,1	55,6
233 Bâtiment : finitions	411	79,2	72,0	87,5	424	82,3	77,0	89,0
234 Travail du bois et de l'ameublement	691	79,8	79,8	79,5	715	82,2	82,2	82,4
240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	-	-	-	-	-	-	-	-
241 Textile	121	91,0	83,3	92,2	127	96,9	92,9	97,4
242 Habillement	852	89,9	92,4	89,6	870	89,5	93,0	89,2
243 Cuirs et peaux	87	94,6	100,0	93,9	80	88,9	92,3	88,3
250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité	5 575	74,4	74,0	83,3	4 507	73,0	72,6	81,4
252 Moteurs et mécanique auto	1 688	70,1	70,2	66,0	1 802	73,0	72,6	87,5
253 Mécanique aéronautique et spatiale	258	90,8	89,8	100,0	337	83,4	83,8	80,9
254 Structures métalliques	868	74,1	74,1	73,3	926	75,4	75,1	83,7
255 Électricité, électronique	5 030	74,1	74,0	77,6	4 836	71,8	71,3	85,2
Total des spécialités de la production	41 895	77,1	75,7	82,6	42 268	76,9	75,1	84,0
300 Spécialités plurivalentes des services	399	80,4	79,8	80,6	419	81,2	85,2	79,9
311 Transport, manutention, magasinage	1 380	70,9	70,0	73,8	1 297	68,7	67,0	74,1
312 Commerce, vente	29 261	75,3	71,8	78,6	28 430	73,6	69,5	77,6
313 Finances, banque, assurances	6 139	75,7	73,1	77,4	6 502	74,1	71,6	75,7
314 Comptabilité, gestion	17 183	69,7	67,7	70,7	16 790	70,1	67,9	71,2
320 Spécialités plurivalentes de la communication	3 428	77,8	72,5	79,5	3 168	75,2	67,5	77,6
321 Journalisme et communication	243	91,4	76,9	93,8	254	95,5	84,0	96,7
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	447	79,3	73,7	84,9	422	75,9	71,9	80,3
323 Techniques de l'image, du son, métiers du spectacle	2 873	81,3	76,8	84,8	2 931	80,4	75,7	84,2
324 Secrétariat, bureautique	6 771	75,6	73,9	75,9	6 898	76,7	71,6	77,7
326 Informatique, traitement de l'information	4 833	72,5	72,3	75,6	4 665	69,3	69,2	70,6
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	2 363	76,6	67,6	77,1	2 596	80,4	70,1	81,0
331 Santé	4 022	59,1	58,5	59,3	4 012	57,2	56,0	57,5
332 Travail social	2 899	78,4	73,4	78,6	2 918	79,1	71,4	79,6
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	7 848	85,8	80,9	88,1	7 630	84,6	80,1	86,7
336 Coiffure, esthétique et autres soins	1 823	74,4	73,3	74,4	1 961	74,8	80,0	74,7
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 021	73,4	73,4	73,4	969	69,9	69,6	70,6
345 Application des droits et statuts des personnes	916	75,6	69,2	76,8	960	76,9	68,7	78,4
Total des spécialités des services	93 849	74,3	71,6	76,0	92 822	73,5	69,8	75,8
Ensemble des spécialités	135 744	75,2	73,5	76,8	135 090	74,5	72,3	76,8

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

Lecture : à la session 2018, 6 898 candidats au BTS l'ont obtenu dans la spécialité « Secrétariat, bureautique », soit un taux de réussite de 76,7% (71,6% pour les hommes, 77,7% pour les femmes).

© SIES

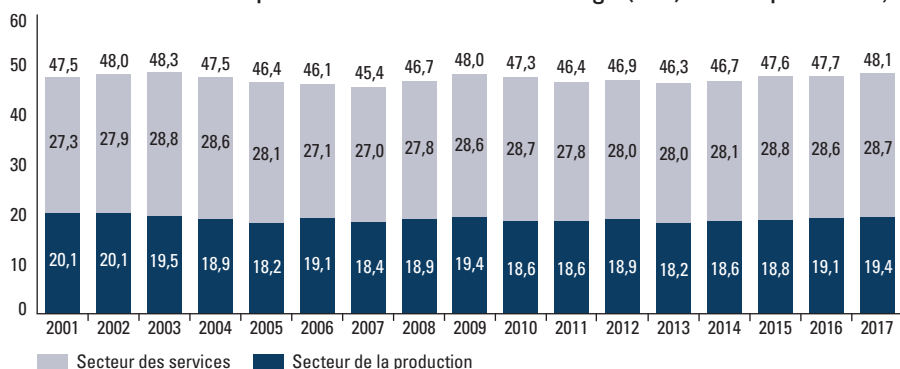
À la session 2017, en France métropolitaine et dans les DOM, le nombre de **diplômes universitaires de technologie** (DUT) délivrés est de 48 100 dont 28 700 dans le secteur des services (59,7 %) et 19 400 dans le secteur de la production (40,3 %) (1). Deux spécialités des services, « Gestion des entreprises et des administrations » et « Techniques de commercialisation » regroupent 35,0 % des diplômes délivrés (2).

Les effectifs de deuxième année du DUT ont augmenté entre les rentrées 2015 et 2016 (+1,1%) dans les mêmes proportions que le nombre de diplômes délivrés à la

session 2017 par rapport à 2016 (+0,8%). La hausse de ce dernier bénéficie davantage au secteur de la production qu'à celui des services (respectivement +1,7% contre +0,2%).

Le nombre de femmes diplômées augmente de 1% par rapport à la session 2016 et s'élève à 20 300, soit 42,1% de l'ensemble des diplômés (3). Cette part est stable depuis trois ans, mais elle varie suivant le secteur considéré : les femmes représentent un peu plus de la moitié des diplômés du tertiaire (52,9%) et seulement un quart de ceux de la production (26,1%).

1 Évolution du nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés par secteur, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

Précisions

Diplômes concernés - Diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés en France métropolitaine et départements d'outre-mer. Ceux-ci peuvent avoir été préparés dans le cadre de la formation initiale, de la reprise d'étude, de l'apprentissage ou de la formation continue.

Pour en savoir plus

- Note Flash (ESR) : 18.22.

Sources

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

2 Évolution du nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés

	2011		2012	2013	2014	2015	2016	2017	Part des femmes (%)
	Total	Part des femmes (%)	Total	Total	Total	Total	Total	Total	
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile (1)	19	84,2	22	29	18				
Chimie	1 332	57,1	1 369	1 343	1 394	1 303	1 269	1 362	59,2
Génie biologique	2 836	67,7	2 912	2 791	2 815	2 938	2 920	2 958	67,3
Génie chimique - génie des procédés	466	47,0	466	477	440	412	440	454	44,5
Génie civil	1 741	14,5	2 072	1 875	1 902	11			0,0
Génie civil - construction durable (2)					167	1 945	1 972	1 900	18,7
Génie du conditionnement et de l'emballage	117	49,6	129	105	114				
Packaging, emballage et conditionnement (3)						120	158	160	63,8
Génie électrique et informatique industrielle	2 790	7,6	2 955	2 818	2 967	2 827	2 775	2 995	7,0
Génie industriel et maintenance	706	9,2	691	652	687	728	732	779	8,6
Génie mécanique et productique	2 655	8,9	2 592	2 649	2 602	2 801	2 930	3 028	8,2
Génie thermique et énergie	984	10,0	922	818	822	814	768	775	10,7
Hygiène, sécurité et environnement	768	34,8	801	780	767	764	781	702	26,6
Mesures physiques	1 852	22,5	1 830	1 737	1 744	1 793	1 840	1 796	19,7
Qualité, logistique industrielle et organisation	847	30,1	743	759	812	836	849	895	30,6
Réseaux et télécommunications	1 078	11,1	1 043	961	997	1 090	1 165	1 144	8,7
Science et génie des matériaux	401	16,2	377	424	369	405	457	434	19,4
Ensemble secteur de la production	18 592	26,7	18 924	18 218	18 617	18 787	19 056	19 382	26,1
Carrières juridiques	851	79,1	861	916	982	1 004	978	924	81,1
Carrières sociales	1 336	79,9	1 461	1 461	1 474	1 455	1 395	1 436	80,1
Gestion des entreprises et des administrations	8 133	59,4	8 249	8 229	8 198	8 544	8 416	8 359	59,3
Gestion administrative et commerciale	739	68,6	819	838	708				
Gestion administrative et commerciale des organisations (4)					209	919	899	934	66,6
Gestion, logistique et transport	1 182	37,4	1 056	1 020	1 082	1 121	1 084	1 079	29,5
Information-communication	1 919	81,6	1 932	1 894	1 794	1 849	1 836	1 825	77,2
Informatique	3 064	8,4	3 069	3 221	3 094	3 492	3 490	3 592	9,3
Services et réseaux de communications	1 358	31,5	1 403	1 352	1 418				
Métiers du multimédia et de l'Internet (5)						1 513	1 579	1 631	33,9
Statistiques et informatique décisionnelle	481	41,6	422	377	430	401	398	451	33,3
Techniques de commercialisation	8 706	57,1	8 707	8 738	8 673	8 531	8 569	8 479	58,5
Ensemble secteur des services	27 769	53,8	27 979	28 046	28 062	28 829	28 644	28 710	52,9
Total	46 361	42,9	46 903	46 264	46 679	47 616	47 700	48 092	42,1

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

1. La formation « Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile », mise en place en 2008-2009, n'existe plus à compter de la rentrée universitaire 2014 en tant que DUT.

2. « Génie civil » avant 2013-2014.

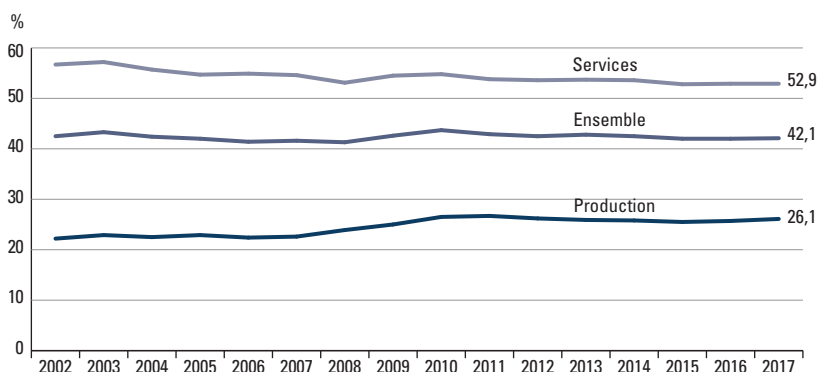
3. « Génie du conditionnement et de l'emballage » avant 2013-2014.

4. « Gestion administrative et commerciale » avant 2013-2014.

5. « Services et réseaux de communications » avant 2013-2014.

Lecture : en 2017, 48 092 DUT ont été délivrés dont 42,1 % à des femmes.

2 Évolution de la part des femmes parmi les diplômés d'un DUT, en %



© SIES

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

Lecture : en 2017, 26,1 % des diplômés d'un DUT du secteur de la production sont des femmes, elles représentent 42,1 % de l'ensemble des diplômés d'un DUT.

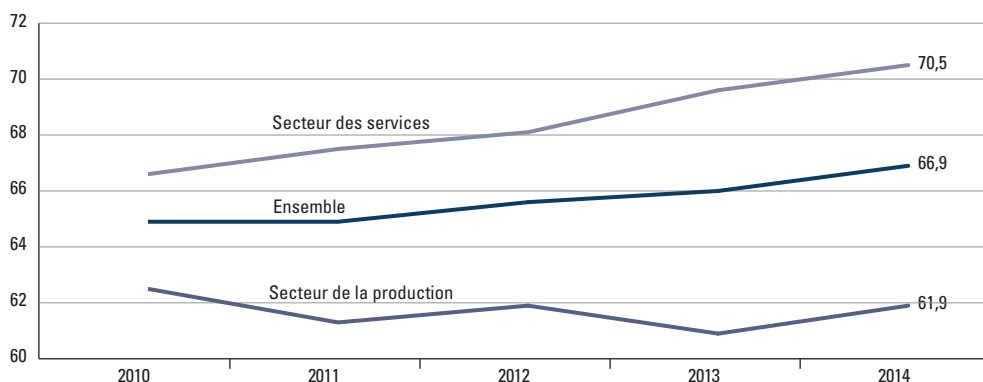
Parmi les étudiants inscrits pour la première fois en première année de DUT à la rentrée universitaire 2014, 67 % ont obtenu leur diplôme au bout des deux années de formation et 10 % après une année supplémentaire, à la session 2017 (1) (2). L'essentiel des étudiants (97 %) obtiennent leur diplôme dans la spécialité et l'établissement de leur première inscription en DUT. La proportion est plus élevée pour ceux qui l'obtiennent en deux ans (99 %) qu'en trois ans (84 %), la quasi-totalité des changements de spécialité ou d'établissement ayant lieu lors d'un redoublement.

La réussite en deux ans est plus forte dans le secteur des services (70 %) que dans celui de la production (62 %).

Cet écart diminue lorsqu'on considère une année supplémentaire de formation (78 % contre 75 %), mais tend à s'accroître avec le temps. La réussite dépend également de la spécialité du DUT. Dans le secteur des services, il y a un écart de 15 points entre la réussite en « Informatique communication » (87 % en deux ou trois ans) et celle en « Informatique » (72 %). Dans celui de la production, l'écart est de 12 points entre « Génie biologique » (81 %) et « Génie électrique et informatique industrielle » (69 %).

Les perspectives de réussite en DUT varient en fonction du baccalauréat détenu par l'étudiant. En deux ou trois ans, elles sont de 83 % pour les bacheliers généraux, contre 63 % pour les bacheliers technologiques et 52 % pour les bacheliers professionnels (3), mais ces écarts sont nettement moins prononcés qu'en licence.

1 Évolution de la réussite au DUT en deux ans par secteur de formation, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

Précisions

Champ - IUT de France métropolitaine et des DOM.

Taux de réussite - Les taux de réussite en DUT en deux ou trois ans ont été calculés à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de DUT dans une université à la rentrée 2014.

Étudiants non-bacheliers, IUT, DUT (spécialités de formation) - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes Flash (ESR) : 18.22 ; 18.21.

2 Réussite au DUT en deux et trois ans par secteur et spécialité de formation, en %

Spécialité	Effectif	Effectif (en %)	Réussite en 2 ans (%)		Réussite en 3 ans (%)		Cumulée en 3 ans (%)	
			Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation
Chimie	1 667	2,9	60,1	59,8	15,4	13,0	75,5	72,8
Génie biologique	3 234	5,5	73,1	72,5	7,9	6,8	81,0	79,3
Génie chimique-génie des procédés	591	1,0	57,9	57,5	14,9	12,7	72,8	70,2
Génie civil-construction durable	2 498	4,3	64,3	63,7	11,7	9,6	76,0	73,3
Génie électrique et informatique industrielle	3 973	6,8	54,3	53,8	14,5	11,4	68,8	65,2
Génie industriel et maintenance	980	1,7	56,0	55,6	14,1	12,9	70,1	68,5
Génie mécanique et productique	3 796	6,5	61,2	60,7	12,9	10,1	74,1	70,8
Génie thermique et énergie	1 040	1,8	56,3	56,1	15,6	12,8	71,8	68,8
Hygiène sécurité environnement	901	1,5	68,4	67,9	9,3	7,4	77,7	75,4
Mesures physiques	2 296	3,9	61,7	61,1	16,5	13,1	78,1	74,3
Packaging, emballage et conditionnement	168	0,3	82,1	82,1	7,1	6,0	89,3	88,1
Qualité, logistique industrielle et organisation	1 037	1,8	64,8	64,4	7,7	7,2	72,5	71,6
Réseaux et télécommunications	1 510	2,6	59,6	59,3	11,9	10,3	71,5	69,6
Sciences et génie des matériaux	593	1,0	61,4	61,0	15,7	13,8	77,1	74,9
Total du secteur de la production	24 284	41,7	61,9	61,4	12,7	10,5	74,6	71,9
Carrières juridiques	1 287	2,2	66,4	65,9	7,6	6,4	74,0	72,3
Carrières sociales	1 710	2,9	72,2	71,8	3,9	3,6	76,1	75,4
Gestion administrative et commerciale des organisations	1 056	1,8	70,7	70,5	11,1	10,5	81,8	81,1
Gestion des entreprises et des administrations	10 019	17,2	69,7	69,0	8,0	6,7	77,7	75,7
Gestion logistique et transport	1 314	2,3	63,6	63,1	8,0	7,3	71,6	70,4
Informatique communication	1 808	3,1	83,7	83,4	3,3	3,0	87,0	86,3
Informatique	4 494	7,7	58,8	58,3	12,9	10,3	71,6	68,5
Métiers du multimédia et de l'Internet	1 872	3,2	73,9	73,3	5,3	4,5	79,2	77,8
Statistiques et informatique décisionnelle	519	0,9	59,7	59,5	13,3	10,2	73,0	69,7
Techniques de commercialisation	9 925	17,0	75,4	74,6	5,9	5,3	81,3	79,9
Total du secteur des services	34 004	58,3	70,5	69,9	7,6	6,5	78,1	76,4
Ensemble	58 288	100,0	66,9	66,4	9,7	8,1	76,7	74,5

► Champ : France métropolitaine + DOM.

Lecture : 58 288 étudiants se sont inscrits pour la première fois en préparation à un DUT à la rentrée 2014. 76,7 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (66,9 % en deux ans, 9,7 % en trois ans).

© SIES

3 Réussite au DUT en deux et trois ans par secteur de formation et filière de baccalauréat, en %

Filières de baccalauréat	DUT secteur de la production			DUT secteur des services			Ensemble secteurs	
	Effectifs	Réussite en 2 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)	Effectifs	Réussite en 2 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)	Réussite en 2 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)
Scientifique	15 456	71,2	82,6	7 853	77,4	84,8	73,3	83,3
Économique	473	65,1	74,4	13 082	78,5	84,8	78,1	84,4
Littéraire	24	n.s.	n.s.	1 594	73,1	79,2	72,8	78,9
Baccalauréat général	15 953	70,9	82,3	22 529	77,8	84,4	74,9	83,5
Techno STI/STI2D/STD2A	5 254	42,3	58,7	1 472	49,9	63,7	44,0	59,8
Techno STG	168	42,9	48,8	7 731	58,1	67,2	57,8	66,8
Autres technos	1 360	43,1	57,6	523	66,0	71,5	49,4	61,5
Baccalauréat technologique	6 782	42,5	58,3	9 726	57,3	66,9	51,2	63,4
Baccalauréat professionnel	444	34,5	47,3	997	45,5	54,6	42,1	52,3
Ensemble des bacheliers	23 179	61,9	74,6	33 252	70,8	78,4	67,2	76,8
Étudiants non-bacheliers	1 105	61,8	74,5	752	57,6	66,2	60,1	71,1
Total	24 284	61,9	74,6	34 004	70,5	78,1	66,9	76,7

► Champ : France métropolitaine + DOM.

Lecture : 15 953 étudiants titulaires d'un baccalauréat général se sont inscrits pour la première fois à la rentrée 2014 en préparation à un DUT dans le secteur de la production. 82,3 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (70,9 % en deux ans, 11,4 % en trois ans).

© SIES

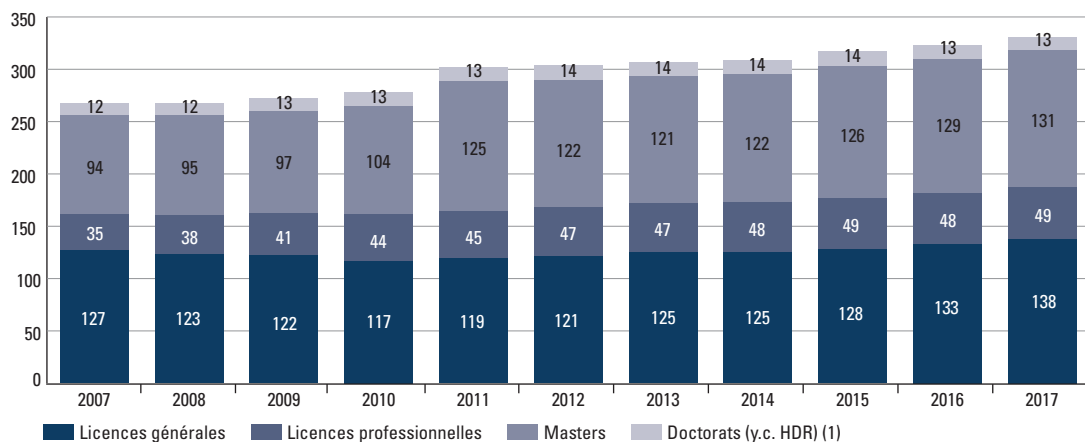
En 2017, le nombre de licences **LMD** délivrées par les universités augmente de 3,6% par rapport à la session 2016, soit 138 500 licences générales et 48 800 licences professionnelles (1) (2). Les délivrances de licences générales augmentent cette année (+4,1%) après une hausse de 3,6% à la session précédente. Le nombre de licences professionnelles délivrées par les universités n'a cessé de croître depuis leur création en 2000-2001 jusqu'à la session 2015, passant sur cette période de 3 600 à 48 700. Après une légère inflexion en 2016 (-2,0%), leur nombre est à nouveau en hausse à la session 2017 (+2,2%).

Pour la quatrième année consécutive, le nombre de masters délivrés par les universités (130 700) augmente (+1,5% en 2017). La disparition des masters recherche

et professionnels, entamée depuis la session 2008, se poursuit (respectivement -44% et -41% en 2017) au profit des masters indifférenciés (+27,7%). Les masters MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), créés en 2013 en même temps que les ESPÉ (**écoles supérieures du professorat et de l'éducation**) contribuent sensiblement depuis 2015 à la hausse de diplomation (+6,0% entre les sessions 2016 et 2017) et représentent en 2017, 14,0% des délivrances de masters.

Le nombre de doctorats délivrés par les universités se stabilise cette année, avec 0,5% de diplômés en moins par rapport à la session précédente; il diminue en sciences économiques (-3,7%) et en sciences (-1,9%).

1 Nombre de diplômes délivrés de licence, master et doctorat délivrés par année, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé.

1. HDR : habilitation à diriger les recherches.

© SIES

Précisions

Diplômes concernés - Ceux délivrés par les universités.

Université - Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile également l'institut universitaire d'Albi et le CUFR de Mayotte ouvert en 2012, ainsi que l'université de Lorraine devenue un grand établissement en 2011.

Sources

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

À la session 2017, 187 300 licences **LMD** et 130 700 masters ont été délivrés dans les universités de France métropolitaine et des DOM (1). Les lettres, langues et sciences humaines sont les disciplines les plus représentées : 33,6 % des licences et 36,5 % des masters. Les licences professionnelles sont davantage tournées vers l'économie-gestion (41,7 %) et les sciences (39,4 %).

Dans les cursus licence et master, six diplômés sur dix sont des femmes. Elles en représentent les trois quarts en lettres, langues et sciences humaines, et sont largement majoritaires dans toutes les disciplines, à l'exception des sciences et des Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives), où tous diplômés confondus, elles représentent moins de quatre

lauréats sur dix. Elles sont minoritaires (48,5 %) parmi les diplômés de licences professionnelles.

En 2017, 11 200 thèses de doctorat ont été soutenues dans les universités, dont six sur dix en sciences. Les femmes ont soutenu 46,4 % des thèses. Leur part est de l'ordre de quatre diplômés sur dix dans toutes les disciplines, à l'exception des lettres, langues, sciences humaines (60,3 %) et de médecine, pharmacie et odontologie (51,4 %). Sur les 1 700 habilitations à diriger des recherches (HDR) un millier l'est en sciences. 630 HDR sont délivrées à des femmes.

En 2017, 34 800 diplômes ont été délivrés dans les formations de santé. Plus de six diplômés sur dix ont été délivrés à une femme (2).

Précisions

Diplômes concernés - Ceux délivrés par les universités.

Université - Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile également l'institut universitaire d'Albi et le CUFR de Mayotte ouvert en 2012, ainsi que l'université de Lorraine devenue un grand établissement en 2011.

Diplômes de la session 2017 non mentionnés dans le tableau

- La capacité en droit (383 diplômés), le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) (5 151 diplômés), les magistères (335 diplômés), les diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) (895 diplômés), etc. Les diplômes d'IUP, les maîtrises, les DEA et DESS ont disparu en 2009. Pour les DUT voir les fiches 8.17 et 8.18, pour les diplômes d'ingénieurs, voir la fiche 8.22.

Sources

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

1 Principaux diplômes universitaires délivrés à la session 2017

Cursus licence	Licences professionnelles		Licences générales		Total licences	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	1 674	78,8	21 678	69,2	23 352	69,9
Économie, gestion	20 335	61,7	16 643	52,8	36 978	57,7
Administration économique et sociale	979	61,7	5 438	61,8	6 417	61,8
Lettres, langues et sciences humaines	5 590	62,5	57 411	74,6	63 001	73,6
Sciences	19 219	26,6	29 393	44,6	48 612	37,5
Staps (1)	623	43,2	7 909	32,5	8 532	33,3
Médecine, pharmacie, odontologie	403	77,2	27	70,4	430	76,7
Total	48 823	48,5	138 499	61,9	187 322	58,4
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2016	52 821	47,9	173 572	59,6	226 393	56,9

Cursus master	Masters professionnels		Masters recherche		Masters indifférenciés		Total Masters	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	3 679	66,2	915	65,7	15 058	66,1	19 652	66,1
Économie, gestion	7 971	56,3	223	49,3	21 534	55,2	29 728	55,4
Administration économique et sociale	393	53,9			603	68,5	996	62,8
Lettres, langues et sciences humaines	5 723	74,8	2 812	63,1	39 150	73,6	47 685	73,1
Sciences	3 784	41,0	2 017	42,9	23 906	41,4	29 707	41,5
Staps (1)	397	45,1	49	40,8	1 467	36,7	1 913	38,5
Médecine, pharmacie, odontologie	256	68,8	300	65,3	479	67,2	1 035	67,1
Total	22 203	60,0	6 316	56,5	102 197	60,5	130 716	60,2
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2016	25 274	59,2	8 483	56,7	126 322	60,1	160 079	59,8

Cursus doctorat	Doctorat		HDR (2)	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	773	47,6	40	35,0
Économie, gestion et administration économique et sociale	581	45,5	90	44,4
Lettres, langues et sciences humaines	2 759	60,3	341	50,4
Sciences	6 747	40,6	1 054	33,5
Staps (1)	105	41,0	13	38,5
Médecine, pharmacie, odontologie	276	51,4	160	30,6
Total	11 241	46,4	1 698	37,3

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Staps : sciences et techniques des activités physiques et sportives.
2. HDR : habilitation à diriger des recherches.

2 Principaux diplômes délivrés par les universités dans les disciplines médicales à la session 2017

	Médecine		Odontologie		Pharmacie		Total	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Diplôme de docteur	7 252	61,3	1 283	57,4	2 911	69,6	11 446	63,0
Diplôme de formation approfondie en sciences (DFAS) (1)	7 260	56,7	1 148	54,4	2 552	64,1	10 960	58,2
Capacité en médecine	1 269	50,3					1 269	50,3
DES, DIS, DESC (2)	8 109	59,8	97	66,0	317	66,6	8 523	60,2
AFS, AFSA (2)	16	56,3					16	56,3
DE sage-femme (2)	714	97,8					714	97,8
Doctorats (y.c. HDR) (3)	324	39,8	13	76,9	99	52,5	436	43,8
Licence générale	27	70,4					27	70,4
Licence professionnelle	253	76,7			150	78,0	403	77,2
Master LMD (4)	739	66,6	5	80,0	291	68,0	1 035	67,1
Total	25 963	60,1	2 546	56,5	6 320	67,1	34 829	61,1

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Le diplôme de formation approfondie en sciences (DFAS) a remplacé le diplôme de fin de 2^e cycle à partir de la session 2015 pour les DE de pharmacie et d'odontologie. Il a remplacé le diplôme de fin de 2^e cycle des études médicales à compter de la session 2016.
2. DES : diplôme d'études spécialisées; DIS : diplôme interuniversitaire de spécialisation; DESC : diplôme d'études spécialisées complémentaires. AFS : attestation de formation spécialisée; AFSA : attestation de formation spécialisée approfondie; DE : diplôme d'État.
3. HDR : habilitation à diriger des recherches.
4. LMD : licence-master-doctorat.

40% des étudiants de licence (générale et professionnelle) obtiennent leur diplôme en trois ou quatre ans : 28% trois ans après leur première inscription en L1 à la rentrée 2013-2014 et 12% après une année supplémentaire, à la session 2017 (1). Ces taux de réussite sont stables depuis le milieu des années 2000, et leur faiblesse va de pair avec l'abandon important de cette formation au bout d'une ou deux années d'étude.

La réussite en licence dépend fortement du type de baccalauréat obtenu : si la moitié des bacheliers généraux obtiennent le diplôme en trois ou quatre ans, c'est le cas de 17% seulement des bacheliers technologiques et de 6% des bacheliers professionnels (2).

L'origine sociale et la mention obtenue au baccalauréat jouent aussi. La réussite en trois ou quatre ans varie graduellement de 48% pour les étudiants issus d'un milieu favorisé à 27% pour ceux issus d'un milieu défavorisé, et de 75% pour les titulaires d'une mention « Très bien » à moins de 17% pour ceux passés au second groupe. Par rapport à la cohorte précédente, les étudiants bacheliers ont de meilleurs résultats au baccalauréat en termes de mentions, tandis que leur réussite en trois ans demeure globalement inchangée.

La réussite en trois ans est plus élevée dans le domaine des lettres, langues, arts et sciences humaines et sociales (31%), mais en trois ou quatre ans, elle est quasi indépendante du domaine disciplinaire considéré.

Précisions

Le taux de réussite en licence est calculé à partir de la cohorte des étudiants (bacheliers et non bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de licence (LMD). La « cohorte 2013 » correspond aux entrants en licence à la rentrée universitaire 2013-2014. Pour ne pas introduire de biais, les étudiants inscrits en parallèle en classe préparatoire aux grandes écoles, en DUT, ou en STS, ont été retirés de la cohorte. Le champ couvre la France

entière, hormis la Nouvelle-Calédonie pour les cohortes 2012, 2013 et 2014. La réussite est établie par l'obtention du diplôme de licence générale ou professionnelle.

Cursus licence, non-bacheliers, origine sociale regroupée - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash (ESR) : 18.21.

Sources

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

1 Cours licence : évolution de la réussite en trois ans et quatre ans, en %

Cohorte	Effectif de la cohorte, en milliers	Réussite en 3 ans (%)	Réussite en 4 ans (%)	Réussite cumulée en 4 ans (%)
Cohorte 2008	156,2	27,7	12,6	40,3
Cohorte 2009	169,2	26,6	12,2	38,9
Cohorte 2010	169,7	27,8	12,0	39,8
Cohorte 2011	173,8	27,2	11,8	39,0
Cohorte 2012	177,3	27,5	11,7	39,3
Cohorte 2013	185,7	27,9	11,8	39,6
Cohorte 2014	190,7	28,4	n.d.	n.d.

► **Champ : France entière (hormis la Nouvelle-Calédonie pour les cohortes 2012, 2013 et 2014).**

© SIES

Note : les résultats aux diplômes de la session 2018 n'étant pas encore connus, les données ne sont pas disponibles.

2 Cours licence : réussite en trois ans et quatre ans des étudiants inscrits pour la première fois en L1 en 2013, en %

Caractéristiques des étudiants		Part parmi les inscrits (%)	Réussite en 3 ans (%)	Réussite en 4 ans (%)	Réussite cumulée en 4 ans (%)
Sexe	Homme	41,6	21,3	11,5	32,8
	Femme	58,4	32,5	12,0	44,5
	Total	100,0	27,9	11,8	39,6
Âge au baccalauréat	« À l'heure » ou en avance	66,3	33,6	13,2	46,8
	En retard d'un an	21,3	16,2	9,9	26,2
	En retard de plus d'un an	7,7	9,7	6,4	16,1
	Non-bachelier	4,6	28,9	9,5	38,4
	Total	100,0	27,9	11,8	39,6
Ancienneté d'obtention du baccalauréat	Baccalauréat obtenu dans l'année	83,1	28,5	12,7	41,2
	Baccalauréat obtenu un an avant	6,7	24,5	7,7	32,2
	Baccalauréat obtenu plus d'un an avant	5,5	21,7	4,9	26,5
	Non-bachelier	4,6	28,9	9,5	38,4
	Total	100,0	27,9	11,8	39,6
Série du baccalauréat	Scientifique	24,5	36,9	14,2	51,1
	Économique	27,1	35,3	14,7	50,0
	Littéraire	19,0	32,0	13,3	45,3
	Ensemble des baccalauréats généraux	70,6	35,0	14,1	49,1
	Technologique STG	9,6	8,2	6,9	15,1
	Autre technologique	6,3	11,5	7,5	18,9
	Ensemble des baccalauréats technologiques	15,9	9,5	7,1	16,6
	Ensemble des baccalauréats professionnels	8,9	3,4	2,5	6,0
	Ensemble des baccalauréats Non-bachelier	4,6	28,9	9,5	38,4
	Total	100,0	27,9	11,8	39,6
Mention obtenue au baccalauréat	Très bien	4,0	66,8	8,0	74,8
	Bien	11,5	56,0	12,2	68,2
	Assez bien	25,8	36,5	14,4	50,8
	Passable premier groupe	37,3	17,1	12,2	29,3
	Passable deuxième groupe	13,6	8,1	8,5	16,5
	Inconnue	3,3	17,2	7,3	24,5
	Non-bachelier	4,6	28,9	9,5	38,4
	Total	100,0	27,9	11,8	39,6
Origine sociale (1)	Très favorisée	28,3	34,9	13,1	47,9
	Favorisée	13,5	31,5	12,7	44,1
	Assez défavorisée	24,9	27,6	12,4	40,0
	Défavorisée	25,0	21,2	10,4	31,6
	Non-réponse	8,3	18,9	8,3	27,2
	Total	100,0	27,9	11,8	39,6
Groupe disciplinaire d'inscription en L1	Droit - sciences économiques - AES	33,4	26,3	13,3	39,6
	Lettres - langues - arts - sciences humaines	42,6	30,6	10,0	40,6
	Sciences - Staps - Santé	24,0	25,0	12,9	37,9
	Total	100,0	27,9	11,8	39,6

► **Champ : France entière.**

© SIES

1. Origine sociale regroupée : voir « Glossaire ».

Lecture : 58,4 % des inscrits en première année de cursus licence en 2013 sont des femmes. 44,5 % d'entre elles ont réussi leur licence en 3 ou 4 ans (32,5 % en 3 ans, 12,0 % en 4 ans).

À la session 2017, 38 100 diplômés d'ingénieurs ont été délivrés contre 31 220 en 2007, soit une hausse de 22 % en dix ans (1).

Entre 2016 et 2017, la hausse est en moyenne de 5 % (2). Elle est plus importante (+ 7,7 %) dans les écoles publiques hors tutelle du ministère de l'enseignement supérieur (MESRI), et parmi celles sous sa tutelle, dans les écoles universitaires (+ 5,8 %). Les diplômés continuent d'être majoritairement issus d'un établissement relevant du MESRI (51 % en 2017, contre 50 % en 2007), et sont un sur six à être diplômés d'une école sous la tutelle d'un autre ministère et un quart d'une école privée.

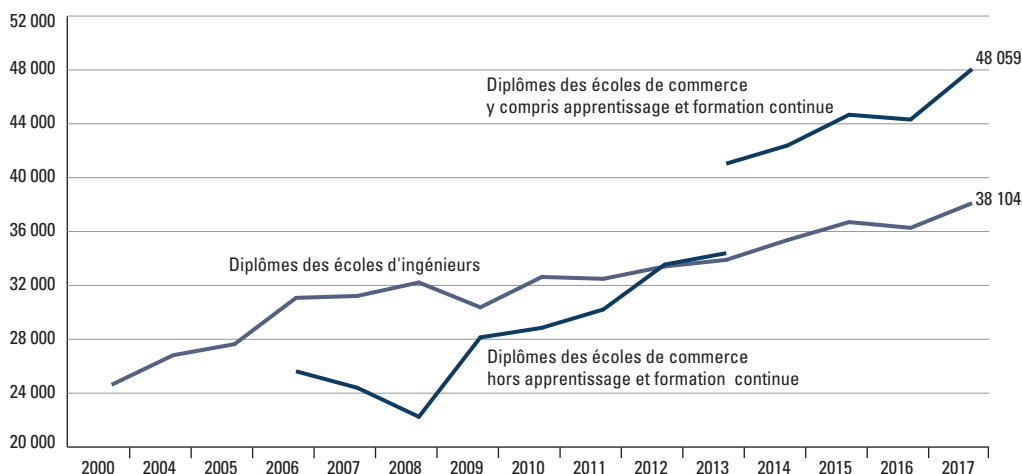
Après une forte progression continue depuis plus de vingt ans, la part de femmes diplômées d'un titre

d'ingénieur recule depuis deux ans (28 % en 2017 contre 29 % en 2015). Les écoles publiques des autres ministères sont proportionnellement celles délivrant le plus de titres à des femmes (32,6 %).

En 2017, 48 100 diplômes et certificats ont été délivrés par les écoles de commerce et de gestion (3), soit une hausse de 8,5 % par rapport à la session 2016. Les diplômés visés par le MESRI augmentent de 10,1 % et représentent toujours la majorité des titres délivrés par les écoles de commerce (63,5 %). Parallèlement, la progression du nombre de certificats d'école ralentit en 2017 (+ 5,7 %, contre + 10,6 % en 2016).

Depuis 2007, la parité est atteinte dans les effectifs de diplômés. En 2017, les femmes représentent 51 % des diplômés.

1 Évolution du nombre de diplômés des écoles de commerce et d'ingénieurs



► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Dont élèves scolarisés dans des établissements sous double tutelle (ministère en charge de l'éducation nationale et ministère en charge de l'agriculture).

© SIES

Précisions

Diplômes d'ingénieurs, Diplômes des écoles de commerce, Diplômes des formations d'ingénieur en partenariat (FIP), MBA, Visa du ministère en charge de l'enseignement supérieur - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information (ESR) : 15.08 ; 13.04.

Sources

MESRI-SIES

- (1) Enquête auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées, système d'information SISE.

- (2) Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités et système d'information SISE.

2 Évolution du nombre de diplômes des écoles d'ingénieurs

	2007	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 (2)
Écoles universitaires (1)	9 975	10 967	10 578	11 173	10 313	11 326	11 560	11 557	11 229	11 881
Part de femmes (%)	28,1	28,3	27,6	29,3	29,6	29,7	29,7	30,9	30,9	30,1
Écoles indépendantes des universités	5 538	5 245	5 660	6 030	7 272	6 257	6 740	7 274	7 361	7 500
Part de femmes (%)	20,4	22,6	24,5	24,3	25,3	25,4	25,7	25,4	25,2	25,5
Total public MESRI	15 513	16 212	16 238	17 203	17 585	17 583	18 300	18 831	18 590	19 381
Part de femmes (%)	25,3	26,4	26,5	27,6	27,9	28,2	28,2	28,8	28,6	28,3
Écoles publiques autres ministères	4 743	5 105	5 333	5 363	5 556	5 619	5 840	5 832	5 833	6 284
Part de femmes (%)	32,7	34,6	34,7	33,8	35,2	35,0	34,9	36,4	35,1	32,6
Écoles privées	7 264	6 936	7 357	7 825	8 207	8 430	8 705	9 279	9 092	9 517
Part de femmes (%)	22,5	22,9	23,9	24,4	25,4	27,7	27,7	28,7	28,0	28,5
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) (3)	3 700	2 119	3 700	2 100	2 062	2 265	2 526	2 760	2 758	2 922
Total	31 220	30 372	32 628	32 491	33 410	33 897	35 371	36 702	36 273	38 104
Part de femmes (%)	25,9	27,0	27,3	27,1	27,4	28,2	28,2	29,0	28,5	28,1

► **Champ : France métropolitaine + DOM (4).**

© SIES

1. Par souci de cohérence des séries statistiques, les universités de technologie et les instituts nationaux polytechniques ont été classés parmi les écoles universitaires.
2. Les diplômés du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) sont intégrés dans le tableau à partir de la session 2017.
3. Plus de huit diplômés sur dix sont issus de la formation initiale par apprentissage; les diplômés restants sont issus pour moitié de la formation initiale et pour moitié de la formation continue.
4. Il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte.

3 Évolution du nombre de diplômes des écoles de commerce (1)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013 y compris apprentissage et formation continue	2014	2015	2016	2017
Diplômes visés	14 307	12 925	11 729	14 309	16 303	17 981	20 645	21 356	26 116	27 313	29 667	27 717	30 513
Part de femmes (%)	48,3	49,0	49,1	48,3	48,3	49,7	48,7	49,7	49,2	49,0	49,2	50,1	49,8
Certificats d'école	11 319	11 472	10 517	13 833	12 549	12 233	12 905	13 040	14 923	15 081	15 004	16 596	17 546
dont : mastères	2 754	1 679	1 885	3 536	2 739	2 613	2 700	3 230	3 696	3 762	3 469	3 026	3 595
MBA	1 690	2 847	2 063	2 777	2 852	2 213	2 558	2 405	3 178	4 103	3 525	3 357	2 729
Total	25 626	24 397	22 246	28 142	28 852	30 214	33 550	34 396	41 039	42 394	44 671	44 313	48 059
Part de femmes (%)	47,4	50,1	49,3	49,2	49,9	50,8	49,6	50,9	50,5	50,5	50,7	52,1	51,2
Titres RNCP (2)													4 287
Part de femmes (%)													58,5

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

1. Y compris apprentissage et formation continue à partir de la session 2013.
2. Données collectées à partir de la session 2017.

La part des 18-24 ans peu ou pas diplômés ne suivant pas de formation (**sortants précoces**) et la part de **sortants de formation initiale** peu ou pas diplômés sont deux mesures des sorties du système éducatif avec un faible niveau d'études.

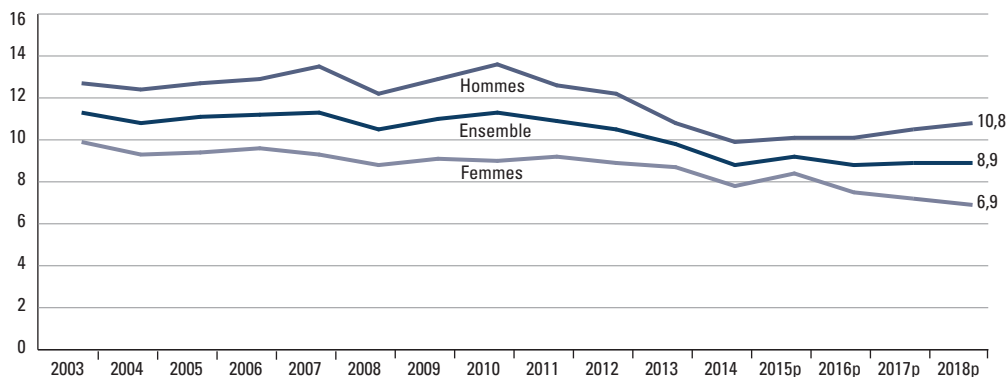
Un des objectifs de la stratégie 2020 est d'abaisser la part des sortants précoces dans l'Union européenne à 10 % en 2020. En 2017, le taux de sortants précoces vaut 8,9 % en France (1). Il a diminué de 2,4 points depuis 2010.

En 2016, 12 % des sortants de formation initiale sont sans diplôme ou détiennent au plus le brevet (2). Par ailleurs, 41 % des jeunes sortent du système scolaire avec au plus un diplôme de formations en lycée ou en apprentissage du second degré (CAP, baccalauréat

ou équivalent). En moyenne, 46 % des jeunes sortent diplômés du supérieur.

La rénovation de la voie professionnelle et la création du baccalauréat professionnel en trois ans à la rentrée 2008 s'est traduite par une modification de la structure des sorties de l'enseignement secondaire (3). Ainsi, entre 2008 et 2017, la part des sorties au niveau du baccalauréat a gagné 14 points et celle des sorties au niveau CAP-BEP en a perdu autant. Cet indicateur dépend en partie de l'évolution de la démographie scolaire. Ainsi, malgré la légère baisse de la réussite au baccalauréat GT en 2017, la hausse des effectifs de terminale GT à cette rentrée (+3,8 %) comparée à la stabilité des élèves des autres classes explique l'augmentation de 1,4 point de la part des sorties de ce niveau.

1 Part des 18-24 ans peu ou pas diplômés et hors formation (sortants précoces) par sexe, en %



► **Champ** : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte).

Lecture : en 2018, le taux de sortants précoces en France est de 8,9 %.

Note : suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013, la part de sortants précoces est corrigée de cette rupture de série pour les années 2003 à 2013 (estimation DEPP). Dans le même temps, les données sur le champ France métropolitaine (de 2003 à 2013) ont été extrapolées au champ France métropolitaine + DOM (hors Mayotte).

Précisions

Diplômes les plus élevés - Ce sont ceux déclarés par les répondants aux enquêtes Emploi de l'Insee (2).

Sorties de l'enseignement secondaire - Elles sont réparées selon la classe atteinte et non selon le diplôme acquis. Les sorties d'une classe « c » l'année « n » sont estimées à partir du reliquat entre l'effectif inscrit dans la classe « c » l'année scolaire « n-1/n » et l'effectif originnaire de cette classe poursuivant des études secondaires l'année scolaire « n/n+1 ». Ces effectifs sont issus de recensements effectués auprès des établissements d'enseignement secondaire (y compris apprentis et lycées agricoles) (3).

Le nombre de sortants de formation initiale repose sur une estimation réalisée par la DEPP à partir des enquêtes Emploi, des estimations de population et du recensement de la population de l'Insee. La méthodologie employée diffère de celle publiée en 2016, les résultats ne doivent donc pas être comparés.

- Voir la fiche 8.31 pour les indicateurs de la stratégie 2020.

Pour en savoir plus

- MEN-DEPP, 2013, *Éducation & formations*, n° 84.
- Les séries chronologiques de données statistiques sur le système éducatif : les sorties précoces.

Sources

MENJ-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et Système d'information sur les apprentis (SIFA). Système d'information du ministère en charge de l'agriculture SAFRAN. Enquêtes Emploi Insee, estimations et extrapolations MENJ-MESRI-DEPP.

2 Répartition des sortants de formation initiale en fonction de leur diplôme le plus élevé, en %

	2016p			
	Ensemble		Hommes	Femmes
	En milliers	En %	En %	En %
Master, doctorat	113	15	13	18
École d'ingénieurs, école de commerce	60	8	8	9
Licence	72	10	8	11
BTS, DUT ou équivalent	87	12	12	11
Paramédical ou social	10	1	1	2
Total diplômés des études supérieures	343	46	41	51
Baccalauréat général	65	9	9	9
Baccalauréat technologique	43	6	6	6
Baccalauréat professionnel et assimilé	125	17	18	15
CAP, BEP ou équivalent	74	10	11	9
Total diplômés formations en lycée et en apprentissage (2nd degré)	307	41	44	39
Diplôme national du brevet	50	7	8	6
Aucun diplôme	41	6	7	4
Total brevet et aucun diplôme	90	12	15	10
Total sortants de formation initiale	740	100	100	100

► Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte).

© DEFP

Lecture : en moyenne sur 2015, 2016 et 2017, 46 % des sortants de formation initiale sont diplômés de l'enseignement supérieur.

3 Les sorties de l'enseignement secondaire par classe, en %

Classe atteinte	Année de sortie de l'enseignement secondaire									
	2008	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017		
								Total	Garçons	Filles
Terminales générales et technologiques	53,5	54,7	51,2	55,1	53,6	56,0	56,9	58,3	52,6	64,1
Terminales professionnelles (bac pro et BP)	16,1	17,8	28,1	24,6	27,4	26,3	26,0	25,7	28,3	23,0
Total sorties au niveau du baccalauréat	69,6	72,5	79,3	79,7	81,0	82,3	82,9	84,0	80,9	87,1
Première année de bac pro en deux ans et BP	2,6	0,7	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2
Année terminale de CAP ou BEP	20,0	16,9	11,6	10,8	10,2	9,8	9,4	9,4	12,0	6,8
Total sorties au niveau du CAP ou BEP	22,6	17,6	12,0	11,0	10,4	10,0	9,6	9,5	12,1	7,0
Seconde ou première générales et technologiques	1,9	1,3	1,1	1,2	1,1	1,0	1,1	1,2	1,0	1,5
Première professionnelle		2,3	2,5	2,9	2,6	2,5	2,4	2,7	3,3	2,1
Seconde professionnelle		2,4	2,4	2,2	2,1	2,0	2,0	1,8	2,1	1,4
Formations en collège, première année de CAP ou BEP	5,9	3,9	2,7	3,0	2,8	2,2	2,0	0,8	0,6	0,9
Total sorties avant la fin du second degré	7,8	9,9	8,7	9,3	8,6	7,7	7,5	6,5	7,0	5,9
Total des élèves finissant l'enseignement secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM, (Mayotte à partir de 2011).

© DEFP

Note : les données de ce tableau ont été révisées par rapport à l'édition précédente du fait de l'extension aux DOM.

En février 2018, sept mois après la fin de leurs études professionnelles en lycée, près de 51 % des jeunes sortants d'une année terminale de CAP à BTS exercent un emploi (+ 2 points) (1). Les autres situations rencontrées par ces ex-lycéens sont le chômage pour 31 % d'entre eux, l'inactivité (hors poursuite d'études) pour 14 % et 4 % sont en service civique (2).

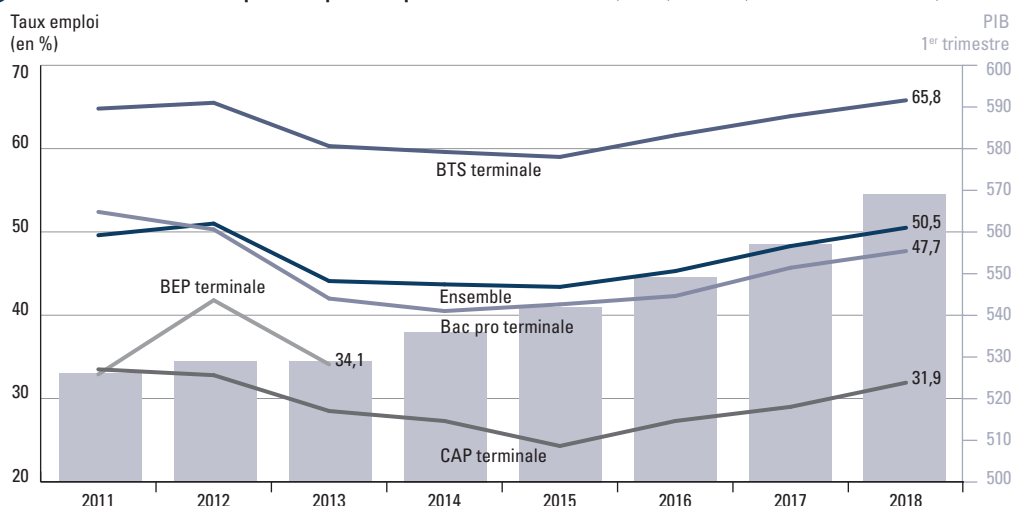
Quel que soit le niveau de formation, obtenir le diplôme demeure déterminant dans l'insertion des jeunes : les diplômés ont un taux d'emploi de 53 % contre 40 % pour ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme préparé. Par ailleurs, plus le niveau de formation est élevé, plus les chances d'obtenir un emploi rapidement sont importantes.

En 2018, le taux d'emploi des garçons a plus fortement progressé que celui des filles (52 % contre 49 %). L'écart,

en faveur des garçons, est de 5 points pour les sortants de baccalauréat professionnel, et de 7 points quand ils sortent d'une formation du secteur de la production (3).

La spécialité du diplôme préparé joue aussi dans l'insertion professionnelle des jeunes (4). Pour un jeune lycéen sortant de niveau CAP, le taux d'emploi varie de 19 % dans le « Commerce, vente » à 54 % dans le domaine des « Transport, manutention, magasinage ». Pour un sortant de niveau bac professionnel, les formations de « Hôtellerie-restauration-tourisme » offrent, comme les « Transports manutention, magasinage » de bons débouchés (autour de 60 %). Les meilleurs taux sont atteints par les sortants de BTS « Mécanique et structures métalliques », « Génie civil-construction-bois » et « Coiffure-esthétique » avec plus de 70 % d'emploi.

1 Évolution du taux d'emploi à sept mois par classes de sortie (en %) et PIB (en milliards d'euros)



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte depuis 2013, hors Guadeloupe et Toulouse en 2013). Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

© DEPP

Précisions

L'enquête IVA - L'enquête Insertion dans la vie active (IVA) rend compte de l'insertion professionnelle des sortants d'année terminale de formation professionnelle en lycée sous tutelle de l'Éducation nationale, sept mois après la fin de leur formation initiale.

Sortants de lycée - Sont considérés comme sortants les jeunes inscrits dans un lycée une année scolaire donnée et non repérés comme inscrits l'année suivante, et déclarant lors de l'enquête menée en février de l'année suivante ne pas poursuivre d'études (que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti).

Taux d'emploi - Il s'agit du nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants (qu'ils soient en emploi, au chômage, inactifs ou en service civique ; les stagiaires de la formation professionnelle sont ici considérés comme inactifs). L'emploi regroupe les EDI, EDD, intérim, contrats de professionnalisation, et autres contrats aidés.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.10 ; 18.09.

Sources

MENJ-MESRI-DEPP, Enquêtes « IVA » 2011 à 2018 auprès des sortants de lycée.

2 Situation au 1^{er} février 2018 des lycéens, selon la classe de sortie, en %

Classe de sortie (1)	Diplôme obtenu	Total emploi	Parmi les sortants en emploi				Chômage	Inactivité	Service civique	Répartition (%)
			EDI (5)	Intérim	EDD (5)	Emploi aidé				
CAP terminale (2)	Oui (77,2 %)	35,4	36,5	20,6	37,4	5,5	45,3	16,5	2,8	14,1
	Non (22,8 %)	20,1	35,7	27,7	31,6	5,0	51,6	25,7	2,6	4,2
Bac pro terminale (3)	Oui (76,6 %)	50,7	33,8	21,8	36,1	8,3	30,1	14,5	4,7	38,5
	Non (23,4 %)	37,8	33,3	28,7	33,8	4,2	40,9	17,5	3,8	11,8
BTS terminale (4)	Oui (82,2 %)	67,5	35,9	16,2	32,9	15,0	19,4	9,0	4,1	25,8
	Non (17,8 %)	57,9	38,5	23,4	31,8	6,3	25,5	11,8	4,8	5,6
Ensemble	Oui (78,4 %)	53,4	35,0	19,4	34,9	10,7	29,3	13,1	4,2	78,4
	Non (21,6 %)	39,6	35,6	26,6	32,8	5,0	39,0	17,6	3,8	21,6
Ensemble	Ensemble	50,5	35,0	20,6	34,6	9,8	31,4	14,0	4,1	100,0
Rappel au 1 ^{er} février 2017		48,3	32,7	19,1	38,1	10,1	34,8	13,6	3,3	

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© DEPP

1. Il s'agit de la dernière classe fréquentée. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.

2. Y compris mention complémentaire de niveau V.

3. Y compris mention complémentaire de niveau IV et brevet des métiers d'art.

4. Y compris diplôme de technicien supérieur, diplôme des métiers d'arts.

5. Voir « Emplois non aidés » et « Emplois aidés » dans le glossaire.

3 Taux d'emploi au 1^{er} février 2018 selon le secteur de formation, le sexe et la classe de sortie, en %

Classe de sortie (1)	Ensemble				Garçons		Filles		
	Garçons	Filles	Production	Services	Production	Services	Production	Services	
CAP terminale (2)	33,1	30,3	31,2	32,7	31,9	36,2	28,8	30,8	
Bac pro terminale (3)	49,9	44,7	49,7	46,3	50,5	48,8	43,5	44,8	
BTS terminale (4)	66,2	65,3	67,9	64,9	68,4	64,0	64,6	65,4	
Ensemble	51,5	49,2	49,5	51,1	50,6	52,8	43,3	50,1	
Rappel au 1 ^{er} février 2017		48,3	48,3	46,0	49,8	46,8	50,6	41,0	49,4

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© DEPP

1, 2 et 3 et 4. Idem tableau 2.

4 Taux d'emploi au 1^{er} février 2018 selon la spécialité regroupée de formation et la classe de sortie, en %

Spécialité regroupée (1)	CAP terminale (2)	Bac pro terminale (3)	BTS terminale (4)	Ensemble	Répartition des sortants
Mécanique et structures métalliques	31,0	53,1	72,8	52,7	29,1
Électricité, électronique	24,7	45,1	66,5	47,3	20,6
Génie civil, construction, bois	30,5	48,7	72,0	46,0	18,5
Alimentation et agroalim., transformation	35,8	56,9	66,7	45,7	12,7
Technologies industrielles	26,8	45,6	62,1	59,2	7,1
Énergie, chimie, métallurgie	34,7	50,7	69,2	55,8	7,4
Matériaux souples	21,1	39,2	65,5	38,9	4,5
Ensemble production	31,2	49,7	67,9	49,5	100,0
Commerce, vente	19,1	44,2	66,7	47,9	32,1
Finances, comptabilité	-	36,8	64,6	50,0	19,3
Services aux personnes (santé, social)	45,0	49,2	68,5	53,3	18,9
Hôtellerie, restauration, tourisme	32,7	60,8	68,9	53,7	9,6
Secrétariat, communication et information	31,8	37,3	57,3	54,4	8,5
Transport, manutention, magasinage	54,1	60,9	67,8	60,2	5,0
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	32,7	54,2	68,9	48,8	3,3
Coiffure esthétique	35,4	53,4	72,2	48,8	3,3
Ensemble services	32,7	46,3	64,9	51,1	100,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© DEPP

1. Un regroupement des spécialités de la nomenclature interministérielle des spécialités de formation (NSF) est opéré en harmonisation avec les regroupements de l'enquête auprès des sortants d'apprentissage.

2, 3 et 4. Idem tableau 2.

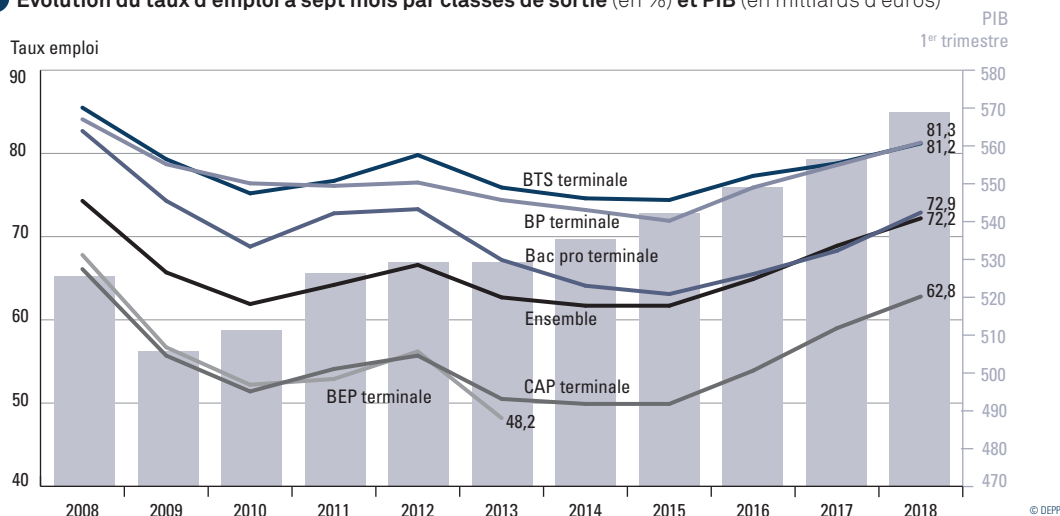
En février 2018, sept mois après leur sortie d'un centre de formation d'apprentis, 72 % des jeunes ayant suivi des études de niveau CAP à BTS ont un emploi (+3 points par rapport à 2017), soit trois points de plus qu'en 2017 et sept points de plus qu'en 2016 (1). Le taux d'emploi retrouve un niveau similaire à celui de 2008, avant la crise. Par ailleurs, 20 % des sortants sont au chômage, 7 % sont inactifs (en stage de formation ou sans emploi et n'en recherchant pas) et 1 % est en service civique (2). Quel que soit le niveau de formation, sortir du système éducatif après avoir obtenu le diplôme préparé demeure déterminant pour l'insertion des jeunes. L'écart des taux d'insertion selon ce critère est en moyenne de 17 points : 76 % des sortants diplômés sont en emploi contre 59 % des jeunes sortis en année terminale d'un cursus sans obtenir le diplôme.

Les anciens apprentis sont plus souvent en emploi que leurs homologues féminins, particulièrement au

niveau du baccalauréat professionnel où l'écart est de 13 points (3). Cet avantage en faveur des garçons est plus net à la sortie d'une formation liée à la production que liée aux services.

L'insertion professionnelle varie selon le niveau de diplôme préparé, mais aussi avec la spécialité de formation (4). Pour un jeune apprenti sortant de niveau CAP, le taux d'emploi varie de 41 % dans la « Coiffure-esthétique » à 82 % dans le « Transport-manutention-magasiner ». En baccalauréat professionnel, la variabilité du taux d'emploi est de même ampleur avec 45 % d'emploi en sortant des formations « Finances-comptabilité » jusqu'à 82 % pour le « Génie civil-construction-bois ». En BTS, ce sont les formations « Génie civil-construction-bois », « Mécanique et structures métalliques », « Énergie, chimie, métallurgie » et « Services aux personnes (santé-social) qui offrent les meilleurs débouchés (environ 87 %).

1 Évolution du taux d'emploi à sept mois par classes de sortie (en %) et PIB (en milliards d'euros)



► Champ : France métropolitaine + DOM hors Guadeloupe (y compris Mayotte depuis 2013). Sortants d'une année terminale de formation en CFA (hors niveaux I et II), interrogés sept mois après la fin des études.

Précisions

L'enquête IPA - L'enquête insertion professionnelle des apprentis (IPA) interroge chaque année au 1^{er} février les apprentis 7 mois après leur sortie de classe terminale en CFA, quels que soient leur ministère de tutelle et leur niveau de formation.

Sortants d'apprentissage - Sont considérés comme sortants tous les jeunes inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage pendant l'année scolaire 2016-2017, non inscrits l'année suivante, et déclarant à l'enquête de février 2018 ne pas poursuivre d'études, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

Taux d'emploi - Il s'agit du nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants (qu'ils soient en emploi, au chômage, inactifs ou en service civique ; les stagiaires de la formation professionnelle sont ici considérés comme inactifs). L'emploi regroupe les EDI, EDD, intérim, contrats de professionnalisation, et autres contrats aidés.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.11 ; 18.08.

Sources

MENJ-MESRI-DEPP, Enquêtes « IPA » 2008 à 2018 auprès des sortants d'apprentissage.

2 Situation des sortants d'apprentissage au 1^{er} février 2018 selon la classe de sortie, en %

Classe de sortie (1)	Diplôme obtenu	Total emploi	Parmi les sortants en emploi				Chômage	Inactivité	Service civique	Répartition (du CAP au BTS) (%)
			EDI (6)	Intérim	EDD (6)	Emploi aidé				
CAP terminale (2)	Oui (79,4 %)	67,4	55,1	11,2	28,4	5,4	25,3	6,5	0,8	33,8
	Non (20,6 %)	44,8	45,9	19,7	31,3	3,2	42,5	11,5	1,2	8,8
BP terminale (3)	Oui (80,4 %)	84,2	64,9	5,1	27,0	3,1	10,3	5,0	0,5	15,5
	Non (19,6 %)	69,2	58,4	12,1	27,7	1,8	23,2	7,0	0,6	3,8
Bac pro terminale (4)	Oui (81,9 %)	74,8	56,2	12,7	23,0	8,2	17,7	7,1	0,4	11,7
	Non (18,1 %)	64,1	47,9	20,7	28,6	2,9	27,5	8,2	0,1	2,6
BTS terminale (5)	Oui (77,8 %)	83,3	54,3	8,3	21,0	16,4	9,8	6,3	0,6	18,5
	Non (22,2 %)	73,7	55,4	13,1	27,6	3,9	18,3	7,0	1,0	5,3
Ensemble	Oui (79,6 %)	75,5	57,2	9,3	25,4	8,1	17,6	6,2	0,6	79,6
	Non (20,4 %)	59,2	51,9	16,1	28,9	3,1	30,8	9,1	0,9	20,4
Ensemble	Ensemble	72,2	56,3	10,5	26,0	7,3	20,3	6,8	0,7	100,0
Rappel au 1 ^{er} février 2017		68,9	53,9	10,7	27,4	8,0	23,5	7,0	0,6	100,0
Diplômes de niveaux I et II	Oui (93,0 %)	81,6	65,5	5,6	21,7	7,2	12,0	4,8	1,6	93,0
	Non (7,0 %)	73,7	68,9	7,4	19,5	4,2	17,6	8,2	0,5	7,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Il s'agit de la dernière classe fréquentée. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.
- Y compris CAP agricole, mention complémentaire de niveau V, titres professionnels de niveau V.
- Y compris BP agricole, brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, brevet technique des métiers.
- Y compris baccalauréat professionnel agricole, mention complémentaire de niveau IV.
- Y compris BTS agricole, DUT, diplômes de la santé et du social de niveau III.
- Voir « Emplois non-aidés » et « Emplois aidés » dans le glossaire.

© DEFP

3 Taux d'emploi au 1^{er} février 2018 selon le secteur de formation, le sexe et la classe de sortie, en %

Classe de sortie (1)	Ensemble				Garçons		Filles	
	Garçons	Filles	Production	Services	Production	Services	Production	Services
CAP terminale (2)	65,1	56,7	63,7	60,5	64,6	67,8	57,1	56,6
BP terminale (3)	82,7	79,6	84,2	78,5	84,8	74,5	79,3	79,7
Bac pro terminale (4)	76,2	63,1	77,3	63,6	78,4	66,0	66,7	61,9
BTS terminale (5)	82,2	79,6	84,3	78,7	85,1	77,1	78,4	79,8
Ensemble	73,4	69,6	72,9	71,1	73,8	72,2	66,0	70,5
Rappel au 1 ^{er} février 2017	69,8	66,9	68,8	69,0	69,6	70,7	62,5	68,0
Diplômes de niveaux I et II	81,7	80,2	84,2	79,6	84,9	79,5	82,2	79,7

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1, 2, 3, 4 et 5. Idem tableau 2.

© DEFP

4 Taux d'emploi au 1^{er} février 2018 selon la spécialité regroupée de formation et la classe de sortie, en %

Spécialité regroupée (1)	Taux d'emploi					Répartition des sortants en structure (du CAP au BTS)	Taux d'emploi Diplômes de niveaux I et II
	CAP terminale (2)	BP terminale (3)	Bac pro terminale (4)	BTS terminale (5)	Ensemble (du CAP au BTS)		
Génie civil, construction, bois	65,1	86,6	82,2	87,8	73,6	20,7	91,9
Alimentation et agroalimentaire, transformation	63,4	87,0	70,9	84,9	68,2	28,0	83,6
Mécanique et structures métalliques	62,6	86,5	80,4	87,1	76,5	20,1	81,9
Agriculture	59,7	76,9	72,7	79,8	71,2	16,4	83,5
Électricité, électronique	66,6	82,0	73,3	85,4	76,9	7,2	85,8
Énergie, chimie, métallurgie	70,4	83,9	80,1	86,8	79,2	5,3	85,4
Technologies industrielles	n.s.	n.s.	75,1	78,9	78,1	1,8	81,8
Matériaux souples	69,9	n.s.	n.s.	n.s.	73,4	0,5	71,9
Ensemble production	63,7	84,2	77,3	84,3	72,9	100,0	84,2
Commerce, vente	50,9	76,8	63,5	77,9	65,5	28,7	77,5
Services aux personnes (santé, social)	73,8	82,2	54,2	87,4	80,3	21,7	84,1
Coiffure esthétique	41,2	74,8	n.s.	80,8	64,1	13,8	-
Hôtellerie, restauration, tourisme	63,3	81,1	74,6	78,1	69,6	11,4	80,8
Finances, comptabilité	-	n.s.	45,5	80,7	75,2	8,1	81,7
Secrétariat, communication et information	55,6	61,6	55,9	70,3	68,1	6,3	81,1
Transport, manutention, magasinage	82,0	n.s.	73,1	79,2	79,6	7,3	79,4
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	61,6	73,5	67,0	83,6	71,2	2,6	74,9
Formations générales	-	n.s.	-	n.s.	70,3	0,1	74,3
Ensemble services	60,5	78,5	63,6	78,7	71,1	100,0	79,6

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Un regroupement des spécialités de la nomenclature interministérielle des spécialités de formation (NSF) est opéré en harmonisation avec les regroupements de l'enquête auprès des sortants de lycée.
- 2, 3, 4 et 5. Idem tableau 2.

© DEFP

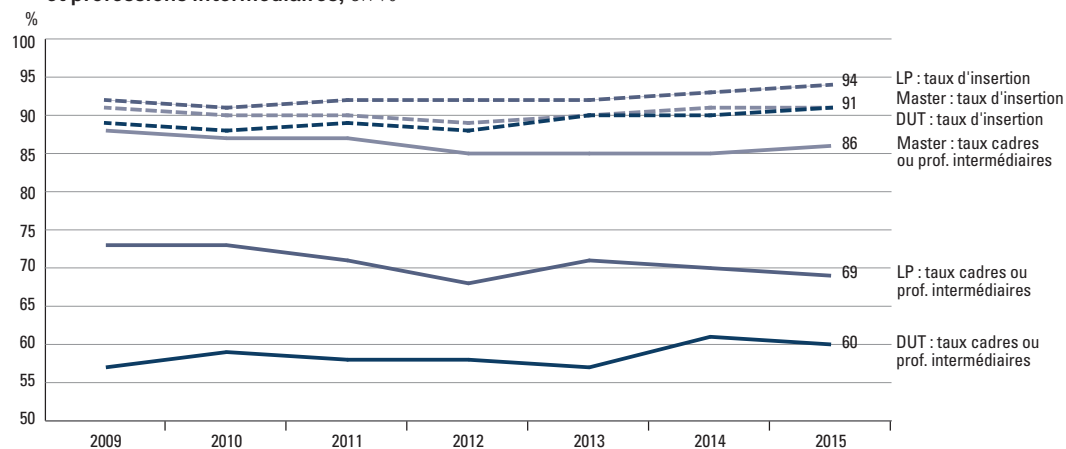
Fin 2017, les taux d'insertion professionnelle à 30 mois s'élevaient à 91 % pour les diplômés 2015 de DUT et de master, 94 % pour les diplômés de licence professionnelle (LP) et 98 % pour les diplômés de master enseignement (1) (2). Ces niveaux sont parmi les plus hauts observés ces dernières années.

Une large majorité des diplômés occupe, 30 mois après l'obtention de leur diplôme, un emploi stable. Le niveau de qualification des emplois occupés augmente avec celui du diplôme obtenu. Toutefois, la tendance depuis sept ans est à la baisse pour les diplômés de LP et de masters. La part des emplois de catégorie cadre ou professions intermédiaires s'échelonne ainsi en 2017 de 60 % pour les DUT à 86 % pour les masters. De fortes différences sont observées

entre domaines de spécialité, les écarts atteignent en licence professionnelle, 30 points entre les domaines Droit-Économie-Gestion (54 %), Lettres-Langues-Art (54 %) et Sciences-Technologies-Santé (84 %), et en master, plus de 20 points entre ces deux derniers (70 % contre 94 %) (2).

Le niveau de rémunération des emplois croît également avec le niveau de diplôme obtenu (3). Les titulaires d'un master perçoivent en 2017 un salaire mensuel net médian de 1 980 euros contre respectivement 1 520 euros et 1 650 euros pour les diplômés de DUT et de LP. À diplôme donné, le salaire médian diffère de 200 euros à plus de 400 euros selon les domaines de spécialité en défaveur des domaines des lettres, langues et arts, et des sciences humaines et sociales.

1 Évolution du taux d'insertion des diplômés et du taux d'emploi à 30 mois des cadres et professions intermédiaires, en %



► Champ : France métropolitaine et DOM.

© SIES

Précisions

Champ - Étudiants de nationalité française diplômés en 2015 d'un DUT, d'une licence professionnelle ou d'un master, issus de la formation initiale, et n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les deux années suivant l'obtention de leur diplôme.

Méthodologie - Cette neuvième enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université a été menée par le MESRI auprès de plus de 100 000 diplômés en 2015 en France métropolitaine et dans les DOM, 30 mois après l'obtention de leur diplôme. La collecte a été réalisée par les universités concernées (à l'exception de Paris-Dauphine) et coordonnée par le ministère.

Taux d'insertion professionnelle - Part des diplômés en emploi parmi les diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi).

Taux d'emploi stable - Part des diplômés en emploi qui sont en CDI, fonctionnaire ou travailleur indépendant.

Salaire net mensuel médian - Salaire net à temps plein, primes incluses.

Pour en savoir plus

- Notes Flash (ESR) : 18.25 ; 18.24 ; 18.23.

Sources

MESRI-SIES, Enquêtes d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2015.

2 Évolution des taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés, en %

Cursus et domaines disciplinaires	Année du diplôme		
	2013	2014	2015
DUT	90	90	91
Licence professionnelle	92	93	94
Master (LMD)	90	91	91
<i>dont Droit-Économie-Gestion (DEG)</i>	92	93	93
<i>dont Lettres-Langues-Arts (LLA)</i>	87	87	87
<i>dont Sciences humaines et sociales (SHS)</i>	86	87	87
<i>dont Sciences-Technologies-Santé (STS)</i>	90	91	92
Master enseignement (ENS)	98	97	98

► Champ : France métropolitaine et DOM.

© SIES

3 Conditions d'emploi des diplômés 2015 à 30 mois, en %

Cursus et domaines disciplinaires		DEG	LLA	SHS	STS	Ensemble
DUT	Taux d'insertion professionnelle	91	–	82	94	91
	Taux d'emploi stable	67	–	56	71	68
	Taux d'emploi à temps plein	92	–	81	97	93
	Taux d'emploi de catégorie cadre ou professions intermédiaires	38	–	43	84	60
Licence pro	Taux d'insertion professionnelle	94	90	89	94	94
	Taux d'emploi stable	84	64	67	82	81
	Taux d'emploi à temps plein	97	84	91	98	97
	Taux d'emploi de catégorie cadre ou professions intermédiaires	54	54	59	84	69
Master LMD	Taux d'insertion professionnelle	93	87	87	92	91
	Taux d'emploi stable	81	61	59	79	75
	Taux d'emploi à temps plein	98	84	85	97	94
	Taux d'emploi de catégorie cadre ou professions intermédiaires	86	70	83	94	86
Master Enseignement	Taux d'insertion professionnelle	–	–	–	–	98
	Taux d'emploi stable	–	–	–	–	91
	Taux d'emploi à temps plein	–	–	–	–	93
	Taux d'emploi de catégorie cadre ou professions intermédiaires	–	–	–	–	94

► Champ : France métropolitaine et DOM.

© SIES

4 Salaire net mensuel médian des diplômés 2015 à 18 et 30 mois, en euros

Cursus et domaines disciplinaires		DEG	LLA	SHS	STS	Total
DUT	Salaire à 18 mois	1 400	–	1 290	1 500	1 430
	Salaire à 30 mois	1 470	–	1 400	1 600	1 520
Licence pro	Salaire à 18 mois	1 500	1 400	1 410	1 600	1 540
	Salaire à 30 mois	1 630	1 500	1 500	1 700	1 650
Master LMD	Salaire à 18 mois	1 900	1 500	1 600	1 900	1 800
	Salaire à 30 mois	2 060	1 630	1 720	2 000	1 980
Master Enseignement	Salaire à 18 mois	–	–	–	–	1 760
	Salaire à 30 mois	–	–	–	–	1 810

► Champ : France métropolitaine et DOM.

© SIES

Un an après l'obtention de leur thèse en 2014, 85 % des docteurs sont en emploi et 91 % le sont trois ans après (1) (2). La moitié des docteurs exerce leur métier dans le secteur public académique et 19 % dans le public hors secteur académique. Le salaire mensuel net médian d'un docteur s'élève à 2 125 euros après un an de vie active en emploi et 2 375 euros après trois ans (3).

Les femmes représentent 44 % des docteurs diplômés en 2014 et ont généralement de moins bonnes conditions d'emploi que les hommes. Les étrangers, eux, représentent 42 % des diplômés d'un doctorat en 2014 et leur taux d'emploi à trois ans est équivalent à celui des Français (environ 90 %).

À un an comme à trois ans, neuf docteurs sur dix occupent un emploi de niveau cadre. En revanche, le taux d'emploi stable ne s'élève qu'à 52 % un an après l'obtention de leur diplôme, et à 66 % trois ans après.

Le contraste est marqué selon le secteur d'emploi. Alors qu'un docteur sur deux occupant un emploi dans le secteur académique a signé un contrat à durée indéterminée, cette proportion s'élève à 90 % pour les docteurs employés dans les entreprises. Le contraste est également marqué selon les disciplines. Tandis que les conditions d'emploi sont très bonnes pour les docteurs en sciences et leurs interactions et en sciences juridiques et politiques, les docteurs en sciences du vivant peinent à trouver un emploi stable et les docteurs en sciences humaines et humanités ont plus de difficultés à trouver un emploi de niveau cadre.

Précisions

Au premier semestre 2018, les diplômés d'un doctorat en 2014 ont été interrogés sur leur situation professionnelle un an et trois ans après l'obtention de leur diplôme. Cette **enquête sur la situation professionnelle des docteurs** (dénommée IPDoc) a impliqué une soixantaine d'établissements ou Comue (communauté d'universités et d'établissements) délivrant des doctorats et 102 écoles doctorales, correspondant à 13 055 docteurs sur les 14 400 diplômés de 2014, toutes nationalités et tous âges confondus. Le taux de réponse net à l'enquête est de 54 % et les résultats de 7 055 docteurs ont été retenus dans l'exploitation finale.

Taux d'emploi - Part des diplômés en emploi parmi les diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi).

Salaire mensuel net médian - Salaire net équivalent temps plein estimé pour les docteurs travaillant en France.

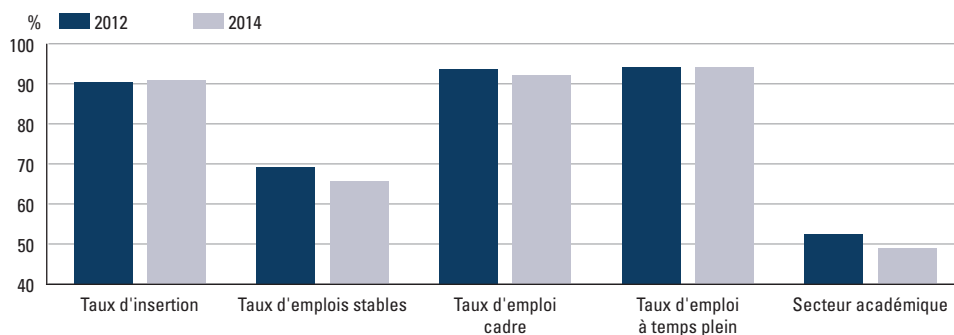
Taux d'emploi stable - Part des diplômés en emploi qui sont en CDI, fonctionnaire, profession libérale, travailleur indépendant ou chef d'entreprise.

Secteur académique - Le secteur académique désigne les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les organismes et instituts de recherche, qu'ils soient publics ou privés.

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* (ESR) : 19.08; 17.10; 17.06; 17.03.

1 Situation d'emploi des docteurs diplômés en 2012 et en 2014 à 36 mois, en %



► Champ : docteurs diplômés en 2012 et 2014 en France entière.

© SIES

2 Situation d'emploi par discipline à 12 (n+1) et 36 (n+3) mois

Discipline	Taux d'emploi n+1	Taux d'emploi n+3	Emplois stables n+1	Emplois stables n+3	Emplois cadres n+1	Emplois cadres n+3	Emploi à temps plein n+1	Emploi à temps plein n+3
Sciences et leurs interactions	86,9	91,9	51,7	68,6	95,8	94,3	97,5	97,7
Mathématiques et leurs interactions	91,8	93,8	46,6	65,0	95,6	94,3	97,0	97,6
Physique	84,8	90,0	44,4	59,2	94,4	94,6	98,1	97,5
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	79,2	88,4	39,4	50,7	94,7	91,0	97,1	96,9
Chimie et sc. des matériaux	81,0	89,4	45,4	62,9	94,6	93,7	97,7	97,5
Sciences pour l'ingénieur	89,1	93,1	57,7	77,9	97,5	97,2	97,4	98,0
Sciences et TIC	91,0	94,1	58,4	74,9	95,9	92,9	97,4	97,9
Sciences du vivant	82,8	90,1	37,2	49,4	92,4	94,0	93,8	94,4
Biologie, médecine et santé	84,0	91,0	35,5	46,9	92,4	94,0	94,6	94,8
Sciences agronomiques et écologiques	77,9	86,3	45,5	60,9	92,3	94,3	89,8	92,9
Sciences humaines et humanités	83,9	90,1	61,1	68,6	84,4	85,7	87,6	88,6
Langues et littératures	89,6	93,1	70,3	73,7	88,7	89,9	87,3	88,7
Philosophie et arts	78,7	88,2	55,5	59,9	81,7	86,2	78,0	80,9
Histoire, géographie	82,9	89,6	56,1	64,4	80,0	81,1	91,0	91,1
Sciences humaines	82,4	88,8	60,5	72,9	86,3	86,2	89,4	90,1
Sciences de la société	85,5	89,4	61,8	73,8	91,3	90,9	86,5	89,5
Sciences économiques et de gestion	91,4	92,8	59,4	74,6	93,4	91,5	90,1	91,9
Sciences juridiques et politiques	81,7	88,6	68,5	81,4	90,5	91,6	81,9	88,4
Sciences sociales, sociologie, démographie	81,8	85,0	56,0	58,7	88,6	88,3	87,0	87,1
Ensemble	85,3	90,8	52,2	65,6	92,2	92,0	93,3	94,1

► Champ : docteurs diplômés en 2014 en France entière.

© SIES

3 Salaire mensuel net médian des docteurs par discipline à 12 et 36 mois

	Salaire à 12 mois	Salaire à 36 mois
Sciences et leurs interactions	2 190	2 470
Mathématiques	2 260	2 490
Physique	2 250	2 470
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	2 060	2 210
Chimie	2 125	2 370
Sciences pour l'ingénieur	2 160	2 500
Sciences et TIC	2 255	2 500
Sciences du vivant	2 095	2 310
Biologie, médecine et santé	2 125	2 370
Sciences agronomiques et écologiques	1 950	2 160
Sciences humaines et humanités	1 925	2 260
Langues et littératures	1 875	2 270
Philosophie et arts	1 840	1 980
Histoire, géographie	1 950	2 260
Sciences humaines	1 930	2 260
Sciences de la société	2 090	2 370
Sciences économiques et de gestion	2 200	2 570
Sciences juridiques et politiques	2 060	2 270
Sciences sociales, sociologie, démographie	1 850	2 210
Ensemble	2 125	2 375

► Champ : docteurs diplômés en 2014 et travaillant en France métropolitaine + DROM.

© SIES

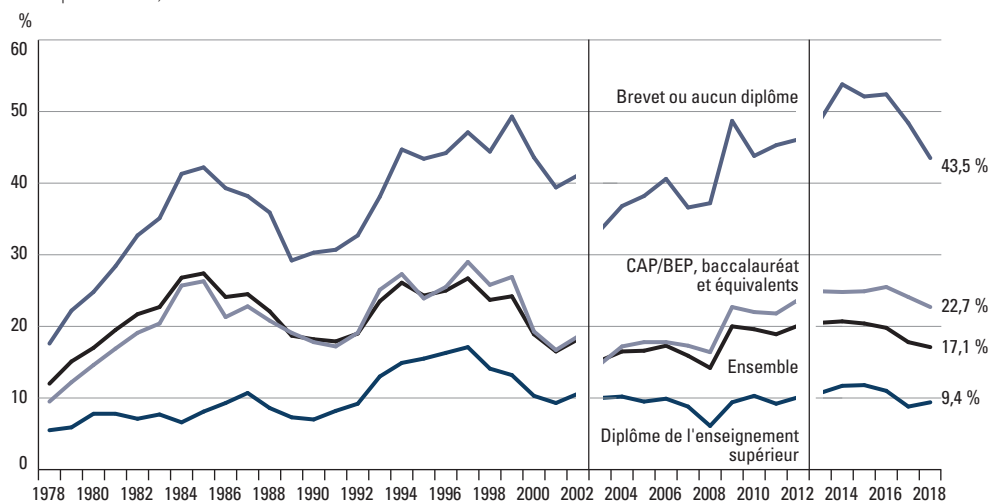
En 2018, 44 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans poursuivent leurs études initiales, 6 % cumulant leurs études avec un emploi (2). Lorsqu'ils ont terminé leur formation initiale, 38 % sont en situation d'emploi, 8 % sont chômeurs et 10 % sont inactifs. La part des jeunes en formation initiale sans cumul avec de l'emploi décroît progressivement avec l'âge. De 71 % à 18 ans, elle passe à 34 % à 21 ans et 10 % à 24 ans.

Les jeunes sont plus souvent confrontés à une situation de chômage que le reste de la population. Le **taux de chômage** au sens du BIT est de 9,1 % pour la population active française en moyenne en 2018. Il atteint 16,5 % chez les 15-29 ans. Moins le niveau d'études atteint est élevé, plus le risque de

chômage est important. En 2018, lorsqu'ils ont quitté leurs études initiales depuis un à quatre ans, 9 % des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont au chômage contre 23 % des diplômés de CAP, BEP ou d'un baccalauréat et 43 % des jeunes ayant pour plus haut diplôme le diplôme national du brevet ou ne possédant aucun diplôme (1). Ce constat est d'autant plus vrai en période de conjoncture défavorable, car les moins diplômés occupent plus souvent des emplois sensibles à la conjoncture (intérim, CDD, etc.).

Lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes de diplômes plus élevés occupent plus fréquemment un emploi de catégorie socioprofessionnelle supérieure (3).

1 Taux de chômage des actifs sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, en fonction du diplôme le plus élevé, en %



► Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France métropolitaine + DOM hors Mayotte à partir de 2014. Les données 2015 à 2018 sont provisoires.

Note : en 2003 a lieu une rupture de série de l'enquête Emploi, principalement provoquée par le passage d'une enquête annuelle réalisée en mars à une enquête en continu tout au long de l'année. En 2013 a lieu une autre rupture. La rénovation du questionnaire en 2013 répond aux besoins de simplifier le questionnaire, d'améliorer la qualité de la codification des variables professions et diplômes, conformément aux orientations d'Eurostat, et d'enrichir la connaissance du marché du travail.

Lecture : en 2018, 17,1 % des jeunes actifs ayant terminé leur formation initiale depuis 1 à 4 ans sont chômeurs, au sens du BIT.

© DEPP

Precisions

Sortants de formation initiale - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

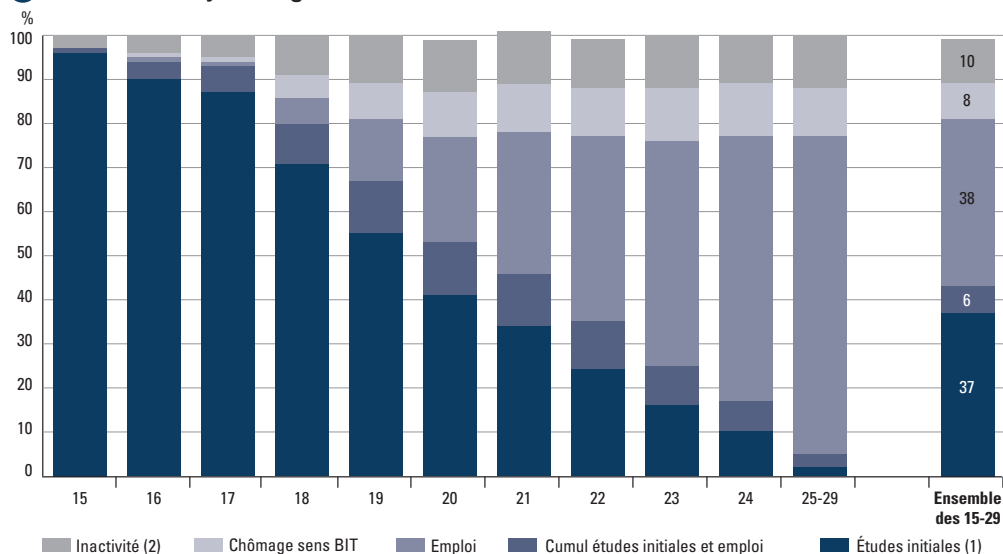
- « L'insertion professionnelle des jeunes », *Rapport de diagnostic élaboré par France Stratégie et la Dares*, janvier 2017.

- *Bilan Formations et emploi*, édition 2018, Insee Références.

Sources

Enquêtes Emploi de l'Insee sur le champ France métropolitaine + DOM hors Mayotte, traitement MENJ-MESRI-DEPP.

2 La situation des jeunes âgés de 15 à 29 ans en 2018



► **Champ** : France métropolitaine + DOM hors Mayotte, données provisoires.

1. Dont les 1% de jeunes qui sont en formation initiale et au chômage au sens du BIT.

2. Dont 2% de jeunes en reprise d'études.

Lecture : en 2018, 37% des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont en études initiales sans cumul avec de l'emploi.

© DEPP

3 Catégorie socioprofessionnelle en 2018 des actifs occupés sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans, en % (1)

	Enseignement supérieur long (2)	Enseignement supérieur court (3)	Baccalauréat	CAP-BEP	Brevet ou aucun diplôme	Total
Indépendants	2	3	3	2	0	2
Cadres et professions intellectuelles	42	3	1	1	0	19
Professions intermédiaires	39	49	20	6	6	31
Employés qualifiés	10	19	21	20	7	15
Employés non qualifiés	4	10	23	18	40	13
Ouvriers qualifiés	1	8	16	34	16	10
Ouvriers non qualifiés	1	6	16	19	31	9
Total	100	100	100	100	100	100

► **Champ** : France métropolitaine + DOM hors Mayotte, données provisoires.

Lecture : 31% des jeunes qui sont en emploi en 2018 et sont sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans occupent des emplois de professions intermédiaires.

1. Conformément au bilan Formations-Emploi de l'Insee, la situation professionnelle étudiée ici est celle des sortants de formation initiale depuis un à quatre ans (durée calculée en différence d'années civiles). Les catégories de professions proviennent de la classification socioprofessionnelle de l'Insee. Les indépendants regroupent les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise. On distingue au sein des ouvriers et des employés les qualifiés et les non-qualifiés.

2. L'enseignement supérieur long correspond à la licence, à la maîtrise (M1), au master, DEA, DESS, doctorat ainsi qu'aux diplômés des écoles de niveau licence ou au-delà.

3. L'enseignement supérieur court au DEUG, au BTS, DUT ou équivalent ainsi qu'au paramédical et social de niveau bac + 2.

© DEPP

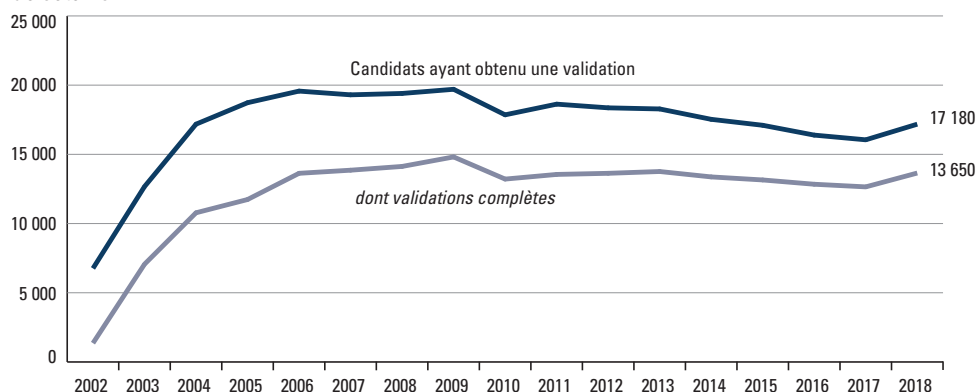
En 2018, une augmentation de 8% du nombre des diplômes délivrés par la **validation des acquis de l'expérience** (VAE) compense le recul observé ces quatre dernières années : les jurys ont accordé 13 650 validations totales de diplôme sur 19 420 dossiers examinés (+ 7%) (1)(2). Le nombre des entrées dans le dispositif progresse aussi (+ 2%) avec 29 790 nouvelles recevabilités accordées.

Le poids du niveau V se renforce en aval du parcours : un quart des candidatures (+ 3 points par rapport à 2017) et trois diplômes délivrés sur dix (+ 5 points) pour 20% des nouvelles recevabilités (3). Celui des diplômes du supérieur diminue de 52% à 44% entre la recevabilité et la validation du diplôme.

Un tiers des candidatures visent un BTS, 24% un CAP et 17% un baccalauréat professionnel (4). La hausse d'activité des jurys concerne surtout le CAP (+ 27% de dossiers examinés). Les diplômes visés relèvent majoritairement du domaine des services aux personnes, à l'instar du CAP Petite enfance et le diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES) qui sont toujours les deux diplômes les plus demandés par la VAE : respectivement 19% (+ 4 points) et 12% de l'ensemble des candidatures examinées (20 et 10% des diplômes délivrés).

Le public des candidats à la VAE est composé aux deux tiers de femmes (+ 3 points en 2018) et aux trois quarts de personnes en emploi (5).

1 Évolution du nombre de candidats à la validation ayant obtenu un diplôme ou des unités constitutives de celui-ci



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011).

© DEPP

Précisions

L'enquête concerne les diplômes à finalité professionnelle de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur délivrés par les recteurs, y compris les trois diplômes d'éducateurs placés sous cotutelle du ministère chargé des affaires sociales (DEES, DEETS et DEME) et les deux diplômes comptables DCG et DSCG.

L'individu statistique est le dossier (un dossier par diplôme visé). Sont comptabilisés les dossiers enregistrés chaque

année aux différentes étapes du parcours VAE (recevabilité, dépôt et examen des candidatures).

La validation peut être totale ou partielle. La validation totale autorise la délivrance du diplôme. Les diplômes délivrés sont comptabilisés selon le mode d'évaluation au moment de l'obtention du diplôme.

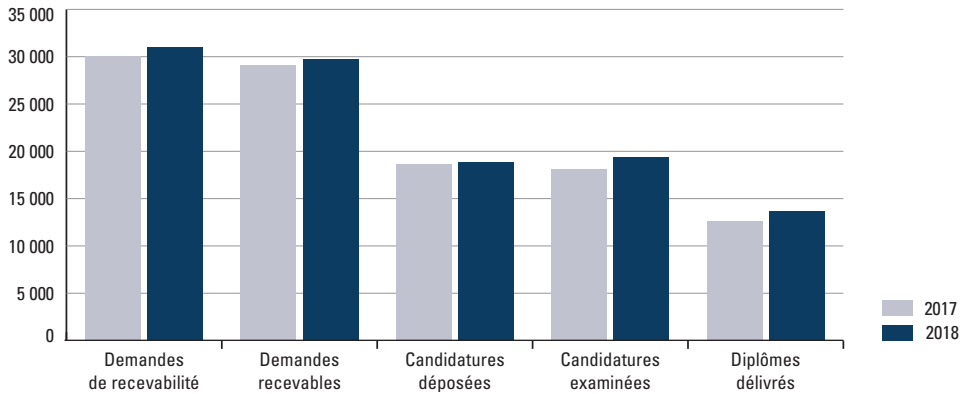
Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 18.30 ; 14.32.

Sources

MENJ-MESRI-DEPP, Enquête n° 62 sur la validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement technologique et professionnel.

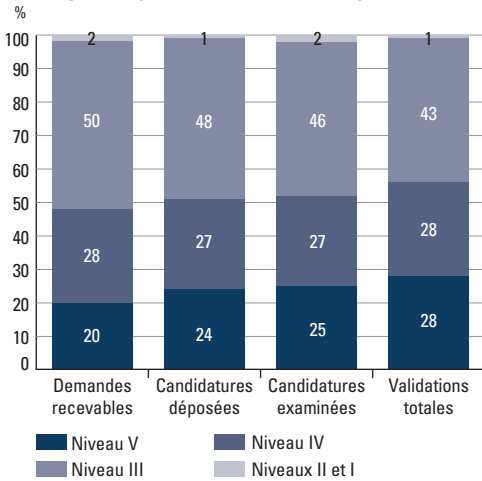
2 Les différentes étapes du parcours VAE, effectifs recensés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre en 2017 et 2018



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEFP

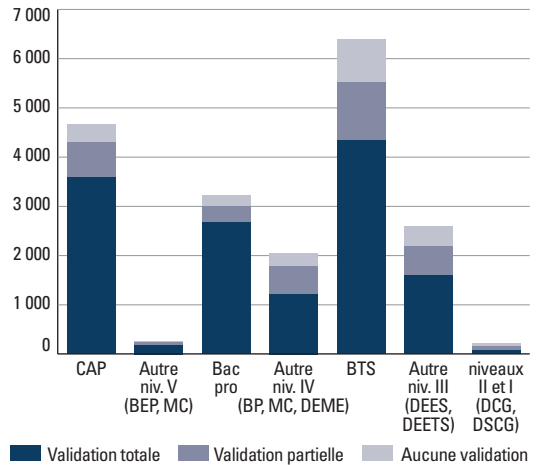
3 Répartition des demandes aux différentes étapes du parcours VAE en 2018 par niveau, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEFP

4 Répartition des candidats à la VAE examinés en 2018 selon le diplôme visé



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEFP

5 Profil des candidats à la VAE en 2018, en %

		Candidats recevables	Livrets 2 déposés
Sexe	Hommes	39	31
	Femmes	61	69
	Total	100	100
Âge	Moins de 25 ans	3	2
	25-29 ans	12	10
	30-39 ans	39	37
	40-49 ans	32	35
	50 ans et plus	14	16
	Total	100	100
Situation par rapport à l'emploi	Demandeur d'emploi	24	22
	En emploi	75	77
	Inactif	1	1
	Total	100	100

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEFP

En 2017, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur publics dépendant du ministère en charge de l'enseignement supérieur a délivré, au titre de la formation continue, un total de 106 900 diplômes (1) (2), à raison de 70 000 **diplômes nationaux** et de 36 900 **diplômes d'établissement**.

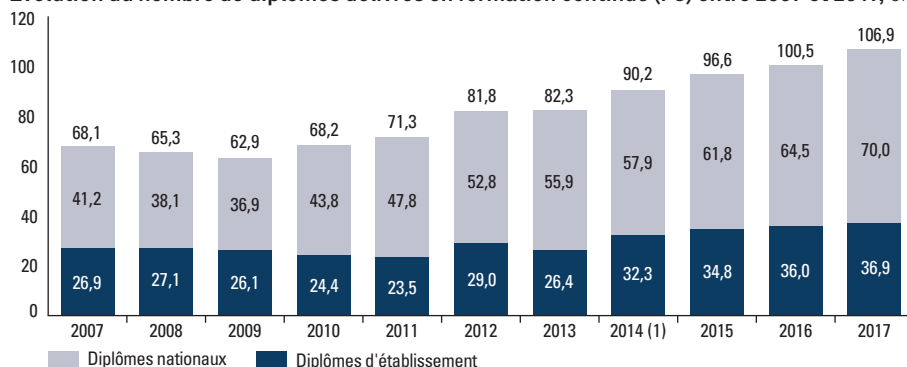
Depuis 2015, les diplômes nationaux délivrés en formation continue sont les plus dynamiques (+9% entre 2016 et 2017). En 2017, plus de 80% de ces diplômes sont de niveaux I et II (respectivement 35% et 48%), 10% de niveau III et 8% de niveau IV (3). La licence professionnelle et le master dominant, représentant respectivement 30% et 27% de l'ensemble.

Les universités, les universités de technologie (UT) et les instituts nationaux polytechniques (INP) ont délivré

85% des diplômes nationaux en 2017. Par rapport à 2016, la hausse est de 7%, répartie sur chacun des quatre niveaux. L'augmentation relative la plus importante concerne le niveau III, portée par les **diplômes universitaires de technologie (DUT)** (+55%) avec 1 600 diplômes supplémentaires. Les IUT ont délivré 15 700 diplômes nationaux, dont un peu plus de la moitié des licences professionnelles en formation continue (10 600) (4).

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a délivré 8 700 diplômes nationaux en 2017 (soit +19% par rapport à 2016). Les écoles d'ingénieurs et les autres établissements sous la tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur ont délivré, quant à eux, 1 600 diplômes nationaux (soit +35% par rapport à 2016).

1 Évolution du nombre de diplômes délivrés en formation continue (FC) entre 2007 et 2017, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DOM, Public (Mayotte à partir de 2015).

1. Révision des chiffres par le Cnam à partir de 2014.

© SIES

Précisions

Établissements concernés - Tous les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur. Ils se classent en trois catégories :

- universités : les universités et leurs composantes, les INP, les universités de technologie et Paris-Dauphine.
- écoles d'ingénieurs et autres établissements : les écoles d'ingénieurs publiques extérieures aux universités, l'Inalco, l'IEP de Paris, les écoles normales supérieures et quelques grands établissements.
- Cnam : le grand établissement et ses centres régionaux associés.

Niveaux de diplômes - Voir détail tableau 3.

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 19.03.

Sources

MESRI-SIES, Enquête n°6 sur le « Bilan des actions de formation continue réalisées par les établissements publics d'enseignement supérieur ».

2 Diplômes délivrés en formation continue (FC) en 2016 et 2017 selon le type d'établissement

	Universités (IUT inclus) INP et UT (1)		Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		Cnam (1) (2)		Total	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Nombre de diplômes nationaux délivrés en FC	56 040	59 731	1 185	1 603	7 300	8 694	64 525	70 028
Nombre de diplômes d'établissement (y compris DU délivrés) en FC	34 096	34 473	259	383	1 609	2 022	35 964	36 878
Ensemble des diplômes délivrés en FC	90 136	94 204	1 444	1 986	8 909	10 716	100 489	106 906
Part des diplômes nationaux délivrés en FC (%)	62,2	63,4	82,1	80,7	81,9	81,1	64,2	65,5
Part des diplômes d'établissement (y compris DU) délivrés en FC (%)	37,8	36,6	17,9	19,3	18,1	18,9	35,8	34,5
Ensemble des diplômes délivrés en FC (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public.**

Lecture : en 2017, 59 731 diplômes nationaux ont été délivrés par les universités, les INP et les UT dans le cadre de la formation continue. Ils représentent 63 % des 94 204 diplômes que ces entités délivrent par la formation continue.

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

2. Révision des chiffres par le Cnam.

© SIES

3 Diplômes nationaux délivrés en formation continue en 2016 et 2017 selon le niveau et le type d'établissement

	Universités (IUT inclus) INP et UT (1)		Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		Cnam (1) (2)		Total	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Capacité en droit	131	123					131	123
DAEU A (littéraire)	4 096	4 279					4 096	4 279
DAEU B (scientifique)	739	770					739	770
DELF-DALF	207	251					207	251
Total niveau IV	5 173	5 423					5 173	5 423
DEUST (et DEUG)	658	680					658	680
DUT (et DNTS)	2 990	4 647			44	42	3 034	4 689
Titres RNCP niveau III	121	234			674	1 003	795	1 237
Diplômes paramédicaux niveau III	38	110					38	110
Total niveau III	3 807	5 671			718	1 045	4 525	6 716
Licences	3 560	3 675	16	48	1 758	2 023	5 334	5 746
Licences professionnelles	18 274	18 815	1	2	1 852	1 850	20 127	20 667
Maîtrises-Masters 1	4 814	4 979	153	253			4 967	5 232
DCG	29	26		1			29	27
Titres RNCP niveau II	478	442	29	32	613	1 507	1 120	1 981
Total niveau II	27 155	27 937	199	336	4 223	5 380	31 577	33 653
DESCF-DSCG	94	64					94	64
Masters professionnels	6 642	4 425	14	11			6 656	4 436
Masters recherche	418	368	10	34			428	402
Masters indifférenciés	8 607	11 172	145	340	851	854	9 603	12 366
Masters enseignement	1 832	1 984	30	197			1 862	2 181
Mastères, MBA	136	124	349	336	167	98	652	558
HDR	6	1					6	1
Diplômes d'ingénieurs (dont ingénieurs Cnam)	427	518	378	288	878	959	1 683	1 765
Capacité médecine	407	565					407	565
Titres RNCP niveau I	1 156	1 353	59	55	406	299	1 621	1 707
Doctorat	180	126	1	6	57	59	238	191
Total niveau I	19 905	20 700	986	1 267	2 359	2 269	23 250	24 236
Ensemble des diplômes	56 040	59 731	1 185	1 603	7 300	8 694	64 525	70 028

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public.**

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

2. Révision des chiffres par le Cnam.

© SIES

4 Diplômes délivrés en formation continue par les IUT en 2016 et 2017

	DUT	Licences professionnelles	Titres au RNCP niv. III	Titres au RNCP niv. II	Total diplômes nationaux	Diplômes d'établissement en IUT
2016	2 990	11 445	60	314	14 809	1 163
2017	4 647	10 652	88	326	15 713	692

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public.**

© SIES

Les gouvernements européens s'orientent vers une société de la connaissance depuis le sommet de Lisbonne de 2000, actualisé par la stratégie «Éducation et formation 2020». Les orientations sont précisées par des objectifs concrets, chiffrés pour l'ensemble de l'Union européenne (UE).

L'objectif de 40 % de 30-34 ans **diplômés de l'enseignement supérieur**, dans l'UE, en 2020, est atteint en 2018 (40,7 %) (1). Le taux français est de 46,2 % (2).

Le taux d'emploi peu après un diplôme secondaire ou supérieur, ou indicateur **d'employabilité**, ciblé à 82 % à l'horizon 2020, vaut 81,6 % en 2018 dans l'UE.

L'accès à la **formation tout au long de la vie**, ciblée à 15 % sur 4 semaines en 2020, atteint 11,1 % des 25-64 ans en 2018 et 18,6 % en France.

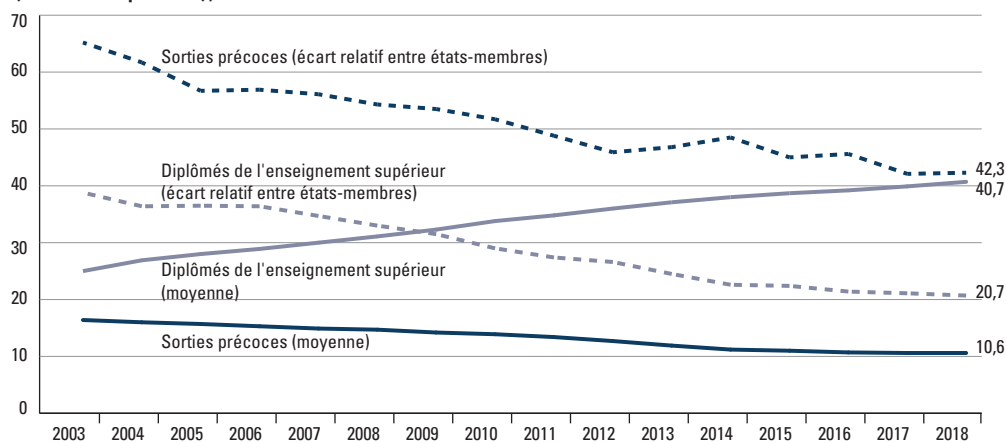
Les **sorties précoces**, sans diplôme de second cycle secondaire, sont le fait, en 2018, de 10,6 % des jeunes de 18-24 ans dans l'UE et 8,9 % en France. L'objectif est moins de 10 % en 2020 dans l'UE.

Les proportions de jeunes de 15 ans aux faibles **compétences de base** (lecture, cultures mathématique et scientifique) sont supérieures, en 2015, dans l'UE comme en France, aux 15 % espérés en 2020.

Enfin l'objectif de 95 % d'enfants en programme d'**éducation de la petite enfance** en 2020 a été atteint l'année scolaire 2015-16. Le taux est de 100 % en France.

En moyenne de l'UE, la part des diplômés du supérieur augmente et le taux de sorties précoces diminue. Dans les deux cas, l'écart relatif entre les performances des états-membres recule.

1 Indicateurs européens de sorties précoces et des diplômés de l'enseignement supérieur de 2003 à 2018 (Union européenne), en %



© DEPP

Précisions

Champ - Union européenne.

Écart relatif entre les performances des états-membres - Écart-type rapporté à la moyenne (non pondérés)

Pour en savoir plus

- *Education and Training Monitor 2018*, European Commission, novembre 2018, Luxembourg. ISBN 978-92-79-89699-6

- *L'Europe de l'éducation en chiffres*, MENJ-MESRI-DEPP, juillet 2018.

Sources

[1], [2], [3] et [8] : Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail (l'enquête Emploi en France, DOM inclus depuis 2014) ; téléchargé fin juin 2019.

[4], [5] et [6] : Enquête PISA (programme international pour le suivi des acquis des élèves).

[7] : Eurostat à partir des statistiques scolaires (collecte UOE) ; téléchargé fin juin 2019.

[9] Commission Européenne, SEC (2005) 419.

2 Les critères de référence chiffrés de Lisbonne (Union européenne)

	Diplômés de l'enseignement supérieur des 30-34 ans, en %	Sorties précoces des 18-24 ans, en %	Formation tout au long de la vie des 25-64 ans, en %	Faibles compétences en compréhension de l'écrit des élèves de 15 ans, en %	Faibles compétences en culture mathématique des élèves de 15 ans, en %	Faibles compétences en culture scientifique des élèves de 15 ans, en %	Éducation de la petite enfance des enfants ayant de 4 ans à l'âge d'obligation scolaire, en %	Emploi des jeunes diplômés des 20-34 diplômés du second cycle secondaire ou du supérieur, en %
	2018	2018	2018	2015	2015	2015	2017	2018
	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]
Allemagne	34,9	10,3	8,2	16,2	17,2	17,0	96,4	92,1
Autriche	40,7	7,3	15,1	22,5	21,8	20,8	95,6	88,6
Belgique	47,6	8,6	8,5	19,5	20,1	19,8	98,7	83,4
Bulgarie	33,7	12,7	2,5	41,5	42,1	37,9	83,9	78,6
Chypre	57,1	7,8	6,7	35,6	42,6	42,1	92,0	78,9
Croatie	34,1	3,3	2,9	19,9	32,0	24,6	82,8	71,2
Danemark	49,1	10,2	23,5	15,0	13,6	15,9	98,0	85,9
Espagne	42,4	17,9	10,5	16,2	22,2	18,3	97,4	75,4
Estonie	47,2	11,3	19,7	10,6	11,2	8,8	92,9	81,7
Finlande	44,2	8,3	28,5	11,1	13,6	11,5	87,8	81,7
France	46,2	8,9	18,6	21,5	23,5	22,1	(p) 100,0	(f) 77,7
Grèce	44,3	4,7	4,5	27,3	35,8	32,7	81,5	55,3
Hongrie	33,7	12,5	6,0	27,5	28,0	26,0	95,6	87,5
Irlande	56,3	5,0	12,5	10,2	15,0	15,3	(d) 100,0	84,3
Italie	27,8	14,5	8,1	21,0	23,3	23,2	95,1	56,5
Lettonie	42,7	8,3	6,7	17,7	21,4	17,2	96,3	84,1
Lituanie	57,6	4,6	6,6	25,1	25,4	24,7	91,9	84,7
Luxembourg	56,2	6,3	18	25,6	25,8	25,9	(s) 96,6	87,9
Malte	34,2	17,5	10,8	35,6	29,1	32,5	96,5	94,8
Pays-Bas	49,4	7,3	19,1	18,1	16,7	18,5	97,6	92,0
Pologne	45,7	(s) 4,8	(s) 5,7	14,4	17,2	16,3	91,9	(s) 83,1
Portugal	33,5	11,8	10,3	17,2	23,8	17,4	94,2	80,6
République slovaque	37,7	8,6	4,0	32,1	27,7	30,7	78,2	83,4
République tchèque	33,7	6,2	8,5	22,0	21,7	20,7	92,0	89,6
Roumanie	24,6	16,4	0,9	38,7	39,9	38,5	89,6	77,4
Royaume-Uni	48,8	10,7	14,6	17,9	21,9	17,4	100,0	86,7
Slovénie	42,7	4,2	11,4	15,1	16,1	15,0	92,1	84,2
Suède	52,0	9,3	29,2	18,4	20,8	21,6	96,3	88,5
UE 28	40,7	10,6	11,1	19,7	22,2	20,6	95,4	81,6
Objectif 2020 (UE)	40,0	10,0	15,0	15,0	15,0	15,0	95,0	82,0
Objectif 2010 (UE)	-	10,0	12,5	[9] 15,5	-	-	-	-
Situation 2003 (UE)	25,0	16,4	6,8	[9] 19,8	n.d.	n.d.	86,9	76,8

- sans objet

(d) Définition plus large des programmes d'éducation de la petite enfance en Irlande

(s) Rupture de série

(p) Données provisoires

(f) Peu fiable

© DEFP